



RÉUNION DU CONSEIL

SÉANCE DU VENDREDI 01 AVRIL 2022

CONSEIL MÉTROPOLITAIN DU 01 AVRIL 2022

Rapport avec présentation

COMMISSION FINANCES, FISCALITÉ, MOYENS GÉNÉRAUX, AFFAIRES JURIDIQUES, COMMANDE PUBLIQUE, PATRIMOINE BÂTI, RH, ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

P.1 :	Budget principal - Budget primitif 2022
P.28 :	Budget annexe de la Régie autonome de l'assainissement - Budget primitif 2022
P.35 :	Budget annexe de la Régie autonome de l'eau - Budget primitif 2022
P.42 :	Budget annexe des déchets ménagers - Budget primitif 2022
P.48 :	Budget annexe de l'ADIV - Budget primitif 2022
P.50 :	Budget annexe de l'ancien centre routier du Brézet - Budget primitif 2022
P.52 :	Budget annexe du crématorium - Budget primitif 2022
P.55 :	Budget annexe des équipements à vocation économique - Budget primitif 2022
P.60 :	Budget annexe des parcs et aires de stationnement - Budget primitif 2022
P.64 :	Budget annexe du PLIE - Budget primitif 2022
P.67 :	Budget annexe des zones d'activités économiques - Budget primitif 2022

BUDGET PRINCIPAL - BUDGET PRIMITIF 2022

Dans la continuité du ROB, le Budget primitif 2022 du budget principal retrace la stratégie métropolitaine consacrée en 2021 à travers les orientations du projet d'aménagement et de développement du territoire, la PPI, le pacte financier et fiscal et le schéma d'urbanisme et d'aménagement.

Les conséquences sont déjà visibles avec la montée en puissance de l'investissement : près de 98M€ de dépenses réelles d'équipement sont ainsi prévues ainsi que 20M€ d'engagements souscrits en 2021 et reportés en 2022. S'y ajoutent également 12,7M€ de participations financières diverses.

Si le fonctionnement courant a pu être contenu, quelques secteurs ont du être mis à niveau (dépenses induites des nouveaux équipements, énergie, etc), avec également la traduction d'engagements pour la pleine mise en œuvre des compétences métropolitaines (mobilité, plan de relance, etc), pour un total de dépenses réelles de fonctionnement de 190M€.

Avec 231 M€ de recettes réelles de fonctionnement, incluant une reprise des résultats de fonctionnement de 6,2 M€, l'autofinancement dégagé atteint 41 M€, avec un virement à la section d'investissement de 25,3M€ et un solde d'amortissement des biens et subventions de 15,7M€. Il contribue à financer un volume d'investissement de près de 130 M€ (toutes dépenses d'investissement, hors remboursement du capital de dette et déficit antérieur), avec un emprunt prévisionnel d'équilibre de 76 M€.

I- LES GRANDS ÉQUILIBRES

Le projet de Budget primitif 2022 du budget principal intègre la reprise anticipée des résultats et les restes à réaliser 2021. Il est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	232 438 828,30 €	176 477 822,07 €	408 916 650,37 €

Les dépenses et recettes réelles de l'exercice sont évaluées comme suit :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses réelles	190 162 123,00 €	169 189 017,07 €	359 351 140,07 €
Recettes réelles	231 311 178,30 €	123 039 961,77 €	354 351 140,07 €

Il ressort de ce tableau un montant d'autofinancement brut de 41 149 055,30 €, qui représente 24,26 % du financement des dépenses réelles d'investissement.

Il est proposé d'examiner section par section les recettes et dépenses prévisionnelles 2022.

A) Section de fonctionnement

1) Recettes de fonctionnement

Comparaison des recettes de fonctionnement Budget primitif 2021 / Budget primitif 2022 :

	Budget primitif 2021	Budget primitif 2022	Évolution (€)	Évolution (%)
Produit fiscal et allocations compensatrices	155 484 400,00 €	166 989 993,00 €	11 505 593,00 €	7,40%
Dotations et participations reçues (dont DGF)	41 255 265,00 €	50 045 592,00 €	8 790 327,00 €	21,31%
Produit des services	7 169 245,00 €	6 758 503,00 €	-410 742,00 €	-5,73%
Produits de gestion courante	678 660,00 €	700 755,00 €	22 095,00 €	3,26%
Produits financiers	1 000,00 €	500,00 €	-500,00 €	-50,00%
Produits exceptionnels	5 000,00 €	52 987,00 €	47 987,00 €	959,74%
Atténuation de charges	417 220,00 €	499 390,00 €	82 170,00 €	19,69%
Opération d'ordre entre sections	1 152 420,00 €	1 127 650,00 €	-24 770,00 €	-2,15%
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
Excédent de fonctionnement reporté	10 471 175,45 €	6 263 458,30 €	-4 207 717,15 €	-40,18%
TOTAL	216 634 385,45 €	232 438 828,30 €	15 804 442,85 €	7,30%

a) Recettes réelles de fonctionnement

Les recettes réelles de fonctionnement inscrites au Budget primitif 2022 s'élèvent à 231 311 178,30 €. Elles progressent de 15 829 212,85 €, soit + 7,35 % et se composent :

> du produit fiscal, des allocations compensatrices et de la fiscalité reversée pour 166 989 993,00 € (chapitres 73 – Impôts et taxes et 731 – Fiscalité locale)

Les montants prévisionnels des différentes composantes du panier de ressources fiscales sont les suivants :

- les taxes dites ménages (Taxe d'Habitation sur les résidences secondaires et autres locaux meublés non affectés à l'habitation principale, Taxe sur le Foncier Bâti et Taxe sur le Foncier Non Bâti) produiraient une recette fiscale de 15 518 700 € (contre 12,99M€ réalisés en 2021, soit +2,52M€)
- la fraction compensatoire de TVA de la taxe d'habitation sur les résidences principales s'élèverait à 51 860 000 € (contre 49,15M€ réalisés en 2021, soit +2,7M€)
- la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) produirait une recette fiscale de 40 072 700 € (contre 30,6M€ réalisés en 2021, soit +9,7M€)

Ces estimations évoluent globalement de + 8 % du fait de la hausse des taux d'imposition délibérée en décembre 2021, du coefficient revalorisation automatique des bases d'imposition des locaux d'habitation de +3,4 % (indexé sur l'inflation) et de 0,7 % pour les locaux professionnels (indexé sur les loyers). En plus de ces évolutions nominales, des variations physiques sont estimées de manière variable selon les catégories de locaux : + 0,8 % pour les locaux d'habitation imposés à la taxe foncière, - 1,0 % pour les locaux professionnels imposés à la taxe foncière et + 7,5% pour les locaux professionnels imposés à la CFE en raison de la revalorisation de certaines bases minimum de CFE délibérée en septembre 2021, +10,4 % pour les établissements industriels imposés à la taxe foncière et +8,9 % pour les établissements imposés à la CFE en lien avec la suppression de l'abattement Recherche Industrielle délibérée en septembre 2021.

- le produit de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) est estimé à 26 952 593 €, selon la notification prévisionnelle de la DGFiP et stable par rapport à 2021 (27M€ de réalisé)
- la Taxe sur les Surfaces Commerciales (TASCOM) est estimée à 4 800 000 € également stable par rapport au réalisé 2021
- l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseau (IFER) est évaluée à 1 990 000 €, soit une progression de 5 % par rapport au réalisé 2021
- le Fonds National de Garantie Individuelle de Ressources (FNGIR), figé depuis l'origine à 2,8 M€

- le produit de la taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations (GEMAPI), instaurée à compter du 1^{er} janvier 2022 et destinée à financer les investissements réalisées dans le cadre de la compétence, est fixé à 2 600 000 €

Sont également retracés sur ces chapitres :

- l'Attribution de Compensation (AC) versée par les communes pour 18 984 000 € qui intègre le nouveau service commun garage (+ 0,5 M€)
- les prélèvements Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) supportés par les communes déficitaires en logements sociaux et reversés à l'EPF Smaf Auvergne pour favoriser la production de logements sociaux sur le territoire desdites communes grâce à une décote sur les acquisitions foncières, estimés de manière stable à 600 000 € (opération équilibrée en recette et dépense)
- la taxe de séjour pour 0,8 M€, prévision identique à 2021 mais avec un réalisé de 1,1M€, encore impacté par la crise sanitaire.

> des dotations et participations pour 50 045 592 € (chapitre 74)

Les dotations et participations concernent principalement :

- la dotation de compensation des EPCI pour 21 M€, sujette à un écrêtage de 2,2 %, pour financer à l'intérieur de l'enveloppe normée les hausses de population, la carte intercommunale et la péréquation, (- 0,4 M€/ au réalisé 2021)
- la dotation d'intercommunalité pour 10,9 M€, selon l'hypothèse d'une dotation par habitant stable par rapport à 2021 pour les EPCI dont le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) est supérieur à 0,35 et une hausse de la population estimée à 0,6 % (moyenne des hausses 2016-2021), soit + 0,1M€/ au réalisé 2021
- la dotation de compensation au titre de la réforme des valeurs locatives des locaux industriels pour 9,1 M€ (abattement de 50 % des bases foncières adopté par la loi de finances 2021), estimée selon la progression des bases, soit + 0,52M€
- la dotation de compensation versée par le Département pour 4,59 M€ dans le cadre des transferts de compétences intervenus le 1^{er} janvier 2019
- la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle et les allocations de l'État au titre des compensations d'exonérations de fiscalité pour 2,21 M€, stables
- le fonds départemental de péréquation de la Taxe Professionnelle (FDPTP), stable par rapport à 2021, pour 0,1 M€
- le fonds de compensation de la TVA sur les dépenses d'entretien des bâtiments, voiries et réseaux pour 0,6 M€
- les participations de l'État, des collectivités et autres organismes pour 1,64 M€, dont 1,1 M€ en faveur de l'habitat et 0,4 M€ pour l'action culturelle

Globalement ces recettes sont stables, mais varient de 8,79 M€ par rapport au budget primitif 2021, avec le transfert en cours d'année 2021 de la dotation de compensation au titre de la réforme des valeurs locatives des locaux industriels, passée du chapitre 74 au chapitre 73.

> des produits des services pour 6 758 503 € (chapitre 70)

Les produits des services se composent principalement :

- des redevances et droits des services à caractère culturel, sportif et touristique pour 2 M€
- des refacturations de charges et de personnel aux budgets annexes pour 1,8 M€
- du produit de la mutualisation descendante pour 0,83 M€
- des redevances d'occupation du domaine public pour 0,63 M€
- du forfait post stationnement pour 0,6 M€
- des recettes liées à la gestion de la fourrière pour 0,3 M€
- de la refacturation des travaux de voirie pour 0,27 M€

La prévision globale est stable par rapport au réalisé 2021, avec une reprise des fréquentations estimée sur les équipements sportifs, tempérée cependant par la prise en compte des fermetures prévisionnelles des équipements nautiques (-0,4 M€ sur les prévisions de recettes du centre aquatique des hautes roches de Chamalières).

> des produits de gestion courante pour 700 755 € (chapitre 75)

Ces produits comprennent notamment :

- divers loyers pour 100 660 € (agence d'urbanisme/parking locaux Gergovia/ brasserie de la patinoire)
- le versement de redevances pour 291 850 €, avec pour l'essentiel la redevance de contrôle du gaz et des réseaux de chaleur, et la clause de retour à meilleure fortune dans le cadre de la concession de délégation de service public du réseau Très Haut Débit
- divers produits de gestion pour 308 245 € (ventes de véhicules aux domaines, remboursements d'assurances suite à des sinistres, etc)

> des autres produits pour 552 877 € avec :

- 500 € de produits financiers (remboursement des intérêts d'emprunts par l'ESACM - chapitre 76)
- 52 987 € de produits exceptionnels pour des régularisations sur exercices antérieurs (chapitre 77)
- 499 390 € d'atténuations de charges correspondant à des remboursements sur salaires (chapitre 013)

> de l'excédent de fonctionnement reporté de 6 263 458,30 € repris par anticipation

b) Recettes d'ordre de fonctionnement

En opérations d'ordre entre sections, sont prévus l'amortissement des subventions perçues transférables pour 1 127 650 € équilibré en recettes / dépenses entre les deux sections.

2) Dépenses de fonctionnement

Comparaison des dépenses de fonctionnement Budget primitif 2022 / Budget primitif 2021 :

	Budget primitif 2021	Budget primitif 2022	Évolution (€)	Évolution (%)
Charges à caractère général	35 974 570,00 €	39 584 874,00 €	3 610 304,00 €	10,04%
Charges de personnel	80 110 560,00 €	82 793 136,00 €	2 682 576,00 €	3,35%
Atténuation de produits (AC et DSC)	14 836 500,00 €	14 531 500,00 €	-305 000,00 €	-2,06%
Subventions de fonctionnement et contributions aux organismes de regroupement	46 297 750,00 €	48 819 913,00 €	2 522 163,00 €	5,45%
Charges financières	4 552 000,00 €	4 317 000,00 €	-235 000,00 €	-5,16%
Charges exceptionnelles	107 410,00 €	115 700,00 €	8 290,00 €	7,72%
Opérations d'ordre entre sections	16 230 070,00 €	16 940 940,00 €	710 870,00 €	4,38%
Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	
TOTAL (hors virement)	198 108 860,00 €	207 103 063,00 €	8 994 203,00 €	4,54%

a) Dépenses réelles de fonctionnement

Les dépenses réelles de fonctionnement du Budget primitif 2022 s'élèvent à 190 162 123 €, en augmentation de 8 283 333 € soit + 4,55 % par rapport au budget primitif 2021. Elles proviennent :

>des charges à caractère général pour 39 584 874 € (chapitre 011), dont la ventilation par nature est détaillée dans le tableau en annexe.

L'augmentation globale de 3,61 M€ constatée par rapport au Budget primitif 2021 s'explique principalement par :

- le coût des charges du service commun « garage » institué à la Métropole au 1^{er} janvier 2022 avec la Ville de Clermont-Ferrand (carburant, pièces détachées, entretien et réparation des véhicules,etc...) pour + 1,29 M€ qui est partiellement compensé sur ce chapitre par la baisse de la mutualisation avec la ville (-0,94M€) ainsi que sur l'AC en recettes (+0,6M€, dont une part de masse salariale),
- les prestations de propreté, d'entretien, de traitement des déchets, de lutte contre les incivilités et de renaturation de l'espace public avec + 1,17 M€,
- la mise à niveau des crédits de communication en fonction des objectifs attendus et des réductions opérées pendant la période Covid (grands axes stratégiques, actualités et manifestations dans les différents secteurs de compétence,etc...) avec + 410K€,
- la poursuite du soutien en faveur de la politique sportive, dont l'accompagnement du Clermont Foot suite à la montée en L1 (+ 430K€)
- l'impact des surcoûts des énergies avec + 260K€ , mais un peu plus de 0,6M€ de marge par rapport au réalisé
- l'évolution des dépenses d'entretien courant, maintenance et contrôle réglementaire, gardiennage et nettoyage des locaux avec + 310K€ (intégration de nouveaux sites en année pleine La diode, garage Limousin, Médiathèque Pont-du-Château, Centre culturel Jack Ralite, ECP d'Aubière, 1^{er} étage Magellan),
- une partie des dépenses relatives à la compétence GEMAPI (+ 190K€), désormais financées par la taxe mise en place fin 2021,
- les crédits supplémentaires de ressources humaines (formations, mise en place de la conciergerie, cellule d'écoute et d'accompagnement, frais d'organisation des élections professionnelles) avec + 160K€,
- la montée en charge du plan de relance économique adopté en 2020 avec +150K€,
- la mise en place de la politique agricole et de soutien à la biodiversité en matière de développement durable avec +110K€,
- le développement des outils et de la sécurité numérique avec +70K€,
- la montée en puissance de la stratégie foncière et au transfert des biens immobiliers des communes à la Métropole avec + 60K€.

>des charges de personnel et frais assimilés pour 82 793 136 € (chapitre 012)

Ce chapitre comprend une partie mutualisation ascendante des services remboursée par la Métropole aux communes pour 3,16 M€ (part salaires), une partie consacrée au remboursement des mises à dispositions individuelles d'agents pour 0,43 M€ (assistante sociale, agents de voirie, etc) et la plus grande part consacrée aux charges de personnel des agents de la Métropole pour 79,2 M€.

Il enregistre une diminution globale de 0,32 M€ sur la partie mutualisation ascendante (résultant principalement du transfert de la gestion du garage de la Ville de Clermont-Ferrand à la Métropole en service commun) et une progression de 2,99 M€ sur la partie charges de personnel des agents de la Métropole par rapport au budget primitif 2021, portée à 3,43 M€ par rapport au réalisé 2021. Cette progression intègre principalement :

- l'impact du GVT (Glissement Vieillesse Technicité) estimé à 0,8 % de masse salariale soit 613 000 €. Cet accroissement des dépenses s'explique principalement par le déroulement des carrières des agents (les avancements d'échelon, les avancements de grade et les promotions internes). A noter, conformément à la délibération portant sur les lignes directrices de gestion que la date d'effet des avancements de grade est avancée du 1^{er} juillet au 1^{er} avril de l'année,
- le coût supplémentaire lié à la revalorisation indiciaire des agents relevant de la catégorie C, mesure gouvernementale évaluée à 497 000 €,
- le financement des 13 postes du garage transférés de la Ville, à hauteur de 512 000 €,
- le financement des salaires des postes qui seront pourvus en 2022, suite aux jurys de recrutement réalisés en fin d'année 2021, ainsi que le financement des salaires en année pleine en 2022 pour les agents recrutés au cours de l'année 2021. Ces dépenses supplémentaires sont estimées à 1 438 000 €, dont 127 000 € en faveur de 7 emplois aidés (contrat Parcours Emploi Compétences). Pour mémoire, en 2021, le Conseil métropolitain a délibéré en faveur de la création de 32 postes (31 postes en mai + 1 poste en octobre), notamment pour la Direction du développement durable et de l'énergie pour assurer des missions non couvertes jusqu'alors (agriculture, logistique urbaine, énergie, réseau chaleur Saint Jacques +, développement réseaux de chaleur, avec des financements ADEME, etc), renforcer les moyens sur l'espace public et la mobilité (projets cyclables, qualité espace public, végétalisation, chargé d'opération, etc), sur les usages numériques et les systèmes intelligents, etc.
- des dépenses d'action sociale en augmentation en raison d'une progression constante des commandes de chèques déjeuner, mais aussi de la participation employeur à la complémentaire santé. Ces dépenses supplémentaires sont évaluées à 35 000 € auxquels viennent s'ajouter 40 000 € pour financer la mise en œuvre du forfait mobilité durable prévu par la délibération du 19 novembre 2021.
- une augmentation prévisible de la pénalité à verser au FIPHFP, estimée à 27 000 €,
- une enveloppe de 100 000 € provisionnée pour couvrir les dépenses liées aux demandes de rupture conventionnelle (coût des indemnités de départ + coût des indemnités de retour à l'emploi),

> des atténuations de produits pour 14 531 500 € (chapitre 014)

Ce chapitre est en très légère baisse par rapport au budget primitif 2021 (-0,3 M€).

La contribution de la Métropole et de ses communes-membres au Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC) est projetée stable en 2022 car l'enveloppe nationale du FPIC est également stable. La répartition entre la Métropole et ses communes est estimée selon la règle de droit commun, en fonction du Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF) : il est prévu un CIF à hauteur de 0,55, légèrement supérieur au CIF de 2021 (0,54) ce qui implique que la Métropole participe pour un peu plus de la moitié à la contribution au FPIC, comme depuis 2019. Il est prévu une contribution pour la Métropole inscrite au budget de 804 000 €.

L'attribution de compensation de fonctionnement prévisionnelle reversée aux communes s'élève à 4 963 000 €, conformément à la délibération votée par le Conseil métropolitain le 17 décembre 2021, et reste stable par rapport au budget primitif 2021.

Le montant de la Dotation de Solidarité Communautaire (DSC) est reconduit par rapport à celui de 2021, soit 8 104 500 €.

Une provision de 60 000 € est prévue pour les restitutions éventuelles de TASCOM susceptibles d'être sollicitées par les entreprises.

Enfin, le reversement de pénalités SRU est inscrit pour un montant de 600 000 € et compensé par une recette du même montant.

> des subventions de fonctionnement et contributions aux organismes de regroupement pour 48 819 913 € (chapitre 65) en augmentation de + 2,52 M€ par rapport au budget primitif 2021

Les principales évolutions sont :

- + 2 M€ sur la contribution au Syndicat mixte des Transports en Commun, prévue pour 16,6 M€, conformément aux engagements pris dans le cadre de la convention d'objectifs Inspire mais également pour contribuer au financement de la gratuité des transports en commun les week-end, et prendre en charge la gratuité de l'abonnement C vélo en évolution constante,
- + 0,7 M€ sur l'enveloppe à répartir des subventions aux associations de 9,45 M€ qui comprend principalement :
 - 2,15 M€ pour l'emploi et la solidarité (+ 0,1 M€), dont 1,36 M€ pour la prévention spécialisée, 0,12 M€ pour le Fonds d'Aide aux Jeunes et 0,67 M€ pour les missions locales
 - 1,84 M€ aux associations culturelles (+ 0,26 M€ dont 0,1 M€ pour le soutien à la candidature de capitale européenne de la culture)
 - 1,74 M€ pour le secteur sportif (+ 0,38 M€ notamment dans le cadre des JO 2024, du centre de formation de sport féminin, du handisport,...)
 - 0,84 M€ pour l'Agence d'Urbanisme Clermont Métropole, le Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne et d'autres partenaires en lien avec l'alliance des territoires
 - 0,73 M€ pour l'habitat et la politique de la ville
 - 0,60 M€ pour l'accompagnement des entreprises
 - 0,67 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
 - 0,48 M€ pour le Comité des Œuvres Sociales
 - 0,26 M€ pour le Développement Durable
 - + 0,28 M€ sur les redevances sur droit d'utilisation des licences informatiques pour un montant total de 494 950 € principalement dédiés à la maintenance et la modernisation du système informatique et des outils métiers
 - + 0,21 M€ sur les participations diverses d'un montant total de 369 400 €, qui intègre notamment les bourses sportives d'accompagnement individuel pour 50 000 €, la subvention Chaire Mobilité (label French Tech) pour 50 000 €, la contribution pour la maintenance des bornes électriques pour 52 380 € et le contrat territorial avec le Centre National de la Musique pour 40 000 €
 - + 0,1 M€ sur la contribution du SDIS pour 9 780 020 €
 - + 0,08 M€ sur la contribution à l'Ecole Supérieure d'Art Clermont Métropole pour 2 300 310 € (retour au niveau courant d'avant la crise sanitaire)
 - + 0,07 M€ pour le versement au Département de la participation au fonctionnement du service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH 63) du 1^{er} juillet au 31 décembre 2022

- +0,05 M€ sur les indemnités et charges des élus pour 936 000 €
- + 0,02 M€ sur les subventions en faveur de l'enseignement supérieur et la recherche pour 825 240 €
- + 0,02 M€ sur les contributions du Syndicat mixte Clermont Vichy Auvergne et au Grand Clermont à 642 400 € avec des évolutions indexées

Toutefois nuancées par des baisses :

- - 0,47 M€ sur les subventions aux entreprises correspondant au montant prévu au budget primitif 2021 pour le soutien économique exceptionnel lié de la crise sanitaire dans le cadre du plan d'urgence. Le montant prévu au budget primitif 2022 est de 310 000 €
- - 0,35 M€ sur les subventions d'équilibre aux budgets annexes représentant une enveloppe globale de 2 714 690 € qui se répartit comme suit :
 - budget parcs et aires de stationnement : 1 191 180 €
 - budget équipements à vocation économique : 733 900 €
 - budget PLIE : 696 700 €
 - budget ancien centre routier du Brézet : 85 170 €
 - budget ADIV : 7 740 €
- - 0,1 M€ sur la contribution appelée par le Syndicat mixte de l'Aéroport pour 1 0147 520 M€
- - 0,18 M€ sur les subventions culturelles aux communes membres pour 145 000 €

Enfin, les contributions SPL Tourisme (1 791 730 €), au Syndicat mixte du Biopôle Clermont Limagne (228 000 €), au SIEG du Puy de Dôme (419 530 €) ainsi que les subventions et autres primes (hors subventions aux associations) versées dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement aux CCAS et autres organismes (384 300 €) et pour le dispositif mutualisé des bailleurs sur la tranquillité résidentielle passée avec le Conseil Départemental (109 400 €) sont maintenues à leur niveau de 2021.

> des frais financiers pour 4 317 000 € (chapitre 66)

Les frais financiers présentent une diminution de 0,23 M€ par rapport au budget primitif 2021, conformément au profil d'extinction de la dette.

> des charges exceptionnelles pour 115 700 € (chapitre 67)

Il s'agit d'une provision pour d'éventuelles annulations de titres sur exercices antérieurs.

b) Dépenses d'ordre de fonctionnement

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 42 276 705,30 € avec :

> l'amortissement des immobilisations au prorata temporis pour 16 162 690 € (chapitre 042, compte 6811)

> l'amortissement des charges exceptionnelles Covid des années 2020 et 2021 à répartir sur 5 ans
pour 738 200 € (chapitre 042, compte 68128)

> les écritures liées à la renégociation d'emprunts pour 40 050 € (chapitre 042, compte 6862)

> le virement à la section d'investissement pour 25 335 765,30 € (chapitre globalisé 023)

Toutes ces opérations sont globalement équilibrées en recettes / dépenses entre les deux sections.

B) Section d'investissement

La section d'investissement intègre la reprise anticipée des résultats et les restes à réaliser 2021.

L'excédent de clôture de fonctionnement 2021 de 27,38M€ est ainsi affecté à hauteur de 21,12M€ en section d'investissement afin de couvrir le déficit d'investissement constaté fin 2021 (14,19M€) et le déficit des reports (20,28M€ en dépenses et 13,35M€ en recettes, soit un solde de -6,93M€).

Le reliquat d'excédent de clôture de fonctionnement 2021 étant reporté en recette de fonctionnement pour 6,26M€.

La section d'investissement s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de 176 477 822,07 €.

1) Recettes d'investissement

Elles comprennent :

- les recettes réelles financières telles que les dotations, autres immobilisations financières et produits des cessions
- les recettes réelles d'équipement, à savoir les subventions, emprunts et dettes assimilées pour l'essentiel
- les recettes d'ordre avec le virement de la section de fonctionnement, l'amortissement des biens, les opérations patrimoniales et de renégociation de dette

a) Recettes réelles financières

Les recettes réelles financières s'élèvent à 36 012 887,05 € avec :

> les dotations, fonds divers et réserves pour 34 363 858,01 € (chapitre 10), qui comprennent :

- le produit attendu du Fonds de Compensation de la TVA évalué à partir des prévisions de dépenses à 9 043 615,26 € (dont 7 497 250 € correspondant aux dépenses inscrites en crédits nouveaux et 1 546 365,26 € aux reports de crédits 2021)
- le produit de la taxe d'aménagement estimé à 4 200 000 €, étant précisé que 66% de cette somme sera reversée aux communes concernées pour 2022, selon le dispositif dégressif adopté en décembre dernier

- l'affectation en investissement d'une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement 2021 pour 21 120 242,75 € (destiné à couvrir le déficit d'investissement 2021 et le déficit des reports)

> les autres immobilisations financières pour 1 530 839,04 € (chapitre 27)

Sont comptabilisés pour l'essentiel :

- le remboursement d'avance par Assemblia de 370 000 € versée dans le cadre de la concession ZAE Petit Clos
- le remboursement par les budgets annexes ZAE Gerzat Sud, Graveyroux et les Grandes d'une partie de l'avance consentie par le budget principal pour 268 729 €
- le remboursement par l'ESACM de l'amortissement 2022 des emprunts transférés en 2010 pour 101 000 €
- le remboursement par l'EPF Smaf de participations déjà payées suite au rachat de terrains sur Gerzat Sud pour 107 400 €
- 65 000 € au titre des aides remboursables accordées aux agents de la collectivité dans le cadre de l'action sociale, opération équilibrée en recettes / dépenses
- les remboursements de prêts accordés dans le cadre de l'exercice de la compétence FSL pour 206 296,04 € dont 56 296,04 € de reports 2021
- le remboursement par l'EPF Smaf Auvergne de participations versées suite à l'expropriation par la société APRR de parcelles situées sur l'autoroute A75 pour 412 414 €

> les produits de cessions pour 118 190 € (chapitre 024)

Il s'agit des ventes de 2 parcelles prévues en 2021 puis reportées en 2022 sur les ZAE Rivassol et Champ Lamet (114 690 €) ainsi que de cessions de véhicules et matériels sportifs (3 500 €).

b) Recettes réelles d'équipement

Les recettes réelles d'équipement s'élèvent à 92 027 074,72 € avec :

> les subventions d'investissement pour 13 659 174,51 € (chapitre 13) qui intègrent :

- le produit des amendes de police estimé à 972 000 € (estimation en baisse par rapport au budget primitif 2021 ajustée sur le réalisé 2021)
- l'Attribution de Compensation d'Investissement (ACI) versée par les communes pour 2 742 000 €
- les subventions et participations à percevoir liées à des opérations éligibles pour 9 945 174,51 € parmi lesquelles :
 - 1 566 998 € de l'ADEME dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT)
 - 1 200 000 € pour la construction de la Bibliothèque Métropolitaine de l'Hôtel Dieu (dont 100 000 € de l'État, 600 000 € de la Région et 500 000 € du Département)
 - 955 308,80 € de l'État dans le cadre des délégations d'aide à la pierre (opération équilibrée en recettes et dépenses)
 - 762 379 € pour la mise en conformité du système d'éclairage du stade Gabriel Montpied (DSIL – État)

- 720 000 € pour les travaux d'aménagement effectués pour l'espace de travail d'artistes plasticiens à La Diode (dont 600 000 € du FEDER et 120 000 € de la Région)
- 709 000 € pour le pôle musique et lecture de Croix de Neyrat (solde CPER - État)
- 645 000 € au titre du projet d'aménagement de la salle des ex-voto du Musée Bargoin et 194 000 € pour des acquisitions d'œuvres (dont 150 000 € pour la collection Colin-Ghysels)
- 630 000 € pour la réfection de la toiture de la piscine Marcel Boubat à Lempdes (solde dotation de soutien à l'investissement local -DSIL- 2021 - État)
- 484 853,35 € de la commune de Royat pour la construction de l'ECP centre culturel
- 437 622 € pour l'acquisition du mobilier de l'auberge de jeunesse (DSIL - État)
- 300 000 € de subventions au titre de l'ANRU
- 236 109,43 € au titre des opérations de voirie, correspondant pour l'essentiel à la participation du SIEG aux travaux d'éclairage public (168 609,43 €) et à la participation du Département pour l'aménagement du bourg de Pont-du-Château
- 404 562,05 € sur les usages numériques dont 351 568,95 € de fonds de concours perçus de la ville de Clermont-Ferrand dans le cadre de la refacturation d'une part des investissements réalisés par le service commun et 50 000 € de l'État pour le projet « parcours cybersécurité »

> les immobilisations corporelles, travaux et opérations sous mandat pour 2 123 546,51 €
(chapitres 204, 21 et 45)

Sont comptabilisés principalement :

- le remboursement, par le concessionnaire d'aménagement des ZAE, des travaux d'éclairage public payés au SIEG pour 411 000 €
- la participation de la ville de Clermont-Ferrand aux travaux de requalification des abords de Notre-Dame du Port pour 1 605 796,51 € dont 305 796,51 € de reports 2021
- la participation de la ville de Chamalières aux travaux d'aménagement avenue J.Claussat pour 30 000 €
- la participation de la ville de Pérignat aux travaux d'aménagement de la traversée du bourg pour 72 700 €

> les emprunts et dettes assimilées pour 76 244 353,70 €

Compte tenu des différentes recettes estimées et du programme d'investissement à financer évoqué ci-après, l'emprunt prévisionnel nécessaire à l'équilibre du budget est de 76 244 353,70 € dont 10 000 000 € de reports 2021.

b) Recettes d'ordre

Les recettes d'ordre s'élèvent à 48 437 860,30 € avec :

> l'amortissement des immobilisations pour 16 162 690 € (chapitre 040, comptes 28)

> l'amortissement de l'étalement sur 5 ans des charges liées à la pandémie Covid pour 738 200 €
(chapitre 040, compte 4815)

> les écritures liées à la renégociation d'emprunts pour 40 050 € (chapitre 040, compte 4817)

> le virement de la section de fonctionnement pour 25 335 765,30 € (chapitre globalisé 021)

Toutes ces opérations sont globalement équilibrées en recettes / dépenses entre les deux sections.

S'y ajoutent les opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement, également équilibrées en recettes / dépenses, avec :

> les écritures de résorption des avances de trésorerie, à la SPL Clermont Auvergne pour 4 172 800 €, dont principalement 2 239 000 € pour l'étude sur le renouvellement urbain NPNRU dans les quartiers Saint Jacques et Les Vergnes, 815 200 € pour la ZAE de Lempdes, 715 600 € pour la ZAE de Cournon - Le Cendre et 403 000 € pour le projet de création d'un parc résilient à Fontgiève

> les écritures de résorption des avances forfaitaires versées aux entreprises dans le cadre des marchés publics pour 151 100 €

> les écritures d'intégration patrimoniale des entreprises foncières acquises à l'euro symbolique sur la ZAC des Graviers 2 à Châteaugay pour 9 255 €

> les écritures patrimoniales suite au rachat à l'EPF Smaf de parcelles positionnées sur le Parc Logistique Auvergne à Gerzat et Cébazat pour 1 828 000 €

2) Dépenses d'investissement

Elles comprennent :

- les dépenses réelles financières avec le déficit d'investissement antérieur reporté, les remboursements d'emprunts et de dettes, les participations et autres immobilisations financières
- les dépenses réelles d'équipement, à savoir les études et travaux, les acquisitions diverses et les subventions d'équipement versées ou fonds de concours
- les dépenses d'ordre avec l'amortissement des subventions perçues, les opérations patrimoniales et de renégociation de dette

a) Dépenses réelles financières

Les dépenses financières 2022 s'élèvent à un montant total de 51 108 893,39 € avec :

> le déficit d'investissement antérieur reporté de 14 192 186,39 € (chapitre 001)

> les remboursements des emprunts et dettes pour 24 097 100 € (chapitre 16)

Ils se décomposent ainsi :

- 17 045 000 € au titre de la dette propre,
- 7 052 000 € au titre de la dette remboursée aux communes
- 100 € pour des cautions

> les dotations, fonds divers et réserves pour 2 900 000 € (chapitre 10)

Cette inscription correspond au reversement aux communes de 66 % du produit estimatif de la taxe d'aménagement perçue par la Métropole en 2022.

> les participations pour 2 166 000 € (chapitre 26) dont :

- 1 000 000 € correspondant à la prise de participation au capital de la société de capital-risque METROPOLES INNOVATIONS créée avec Saint-Étienne Métropole et des partenaires privés, avec l'objectif d'apporter des participations dans des TPE et PME locales pour l'accélération de leur transformation digitale
- 1 066 000 € correspondant à la prise de participation au capital de la SEMOP Clauvaé qui portera les investissements du projet de réseau de chaleur du quartier Saint Jacques et de ses environs (Saint Jacques +)
- 100 000 € au titre de la prise de participation au capital des SCIC Ceinture verte et Ferme de Sarliève dans le cadre de la mise en place de la politique agricole et de soutien à la biodiversité.

> les autres immobilisations financières pour 7 753 607 € (chapitre 27)

Il s'agit :

- des avances remboursables aux budgets annexes des ZAE pour 5 638 607 €, dont principalement 4 894 900 € pour le Parc Logistique, 351 450 € pour Sarliève Nord, 304 770 € pour Champratel, et 87 487 € pour l'Eminée
- du paiement à l'EPF Smaf Auvergne de l'annuité en capital de 1 800 000 € due au titre des réserves foncières constituées pour le compte de la Métropole
- d'une enveloppe de 65 000 € pour les aides remboursables accordées aux agents de la collectivité, opération équilibrée en recettes / dépenses
- des prêts accordés dans le cadre du FSL pour 250 000 €

b) Dépenses réelles d'équipement

Les dépenses d'équipement 2022 s'élèvent à un montant total de 118 080 123,68 € dont 97 798 181 € de crédits nouveaux et 20 281 942,68 € de reports. Elles sont en évolution globale de + 38,65 % par rapport au budget primitif 2021.

Ces dépenses comprennent :

> les fonds de concours pour 20 060 377,99 € dont 2 452 952,99 € de reports 2021 (chapitre 204)

Ces dépenses, en augmentation de 8,76 % par rapport au budget primitif 2021, concernent plusieurs secteurs de compétences de la Métropole, avec pour l'essentiel :

- 8,25 M€ pour l'habitat et la politique de la ville et 0,18 M€ pour la téléalarme (selon convention passée avec le Conseil Départemental)
- 3,34 M€ pour les opérations de voirie de travaux d'éclairage public et de signalisation routière
- 0,78 M€ pour la culture, dont 0,7 M€ pour le solde des travaux menés par la Région à la Halle aux blés
- 0,45 M€ pour le développement économique
- 2,7 M€ pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation
- 2,12 M€ pour le développement durable, dont 2,02 M€ dans le cadre du Contrat d'Objectif Territorial (COT) financé par l'ADEME et 0,7 M€ dans le cadre de la Convention Air (achat de véhicule électrique et fonds air bois) financée par la Région (opérations financières neutres dépenses / recettes)
- 0,20 M€ pour la part de contribution SMTC destinée au financement d'investissements
- 0,60 M€ de participation versée à Assemblia sur la ZAE Les Montels pour la liaison avec le Parc Logistique Clermont Auvergne et sur la ZAE La Fontanille pour les travaux de requalification sollicités par la Métropole
- 1,16 M€ au titre du fonds de solidarité métropolitain pour les communes

> les immobilisations incorporelles pour 18 608 707,37 € dont 4 198 585,37 € de reports 2021 (chapitre 20)

Il s'agit des frais d'études et du patrimoine immatériel de la collectivité, c'est-à-dire les licences, logiciels, brevets, concessions. Ces dépenses affichent une progression de 37,83 % par rapport au budget primitif 2021, en raison des nombreuses études et maîtrises d'œuvre en cours ou à lancer : projet Inspire, extension du stade Gabriel Montpied, bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel Dieu, Fonds d'investissement industriel, ANRU, PLUI, etc...

> les immobilisations corporelles pour 12 752 212,60 € dont 3 415 531,60 € de reports 2021 (chapitre 21) et immobilisations en cours pour 64 733 741,15 € dont 9 692 488,15 € de reports 2021 (chapitre 23)

Il s'agit des acquisitions diverses, travaux, avances et acomptes versés sur travaux. Ces dépenses s'élèvent à un montant total de 77 485 953,75 €, en augmentation de 49 % par rapport au budget primitif 2021.

Ces deux dernières catégories d'immobilisations, incorporelles et corporelles, vont de pair. Elles seront présentées ci-après sous l'angle des grands secteurs de compétence de la Métropole.

Enfin, 1 925 084,57 € s'ajoutent à ces grandes catégories de dépenses pour certains travaux réalisés en opérations sous mandat pour le compte des communes : Notre-Dame du Port, aménagement de la place des Carmes, de la rue de la Source à Lempdes, de l'avenue Joseph Claussat à Chamalières et de la traversée de Pérignat Sud (chapitre 45).

c) Dépenses d'ordre

Les dépenses d'ordre s'élèvent à 7 288 805 € avec :

> en opérations d'ordre équilibrées en recettes / dépenses entre les deux sections, l'amortissement des subventions pour 1 127 650 € (chapitre 040, comptes 139)

> en opérations d'ordre à l'intérieur de la section d'investissement, 6 161 155 € de dépenses qui s'équilibrent avec les recettes présentées ci-dessus : écritures de résorption des avances de trésorerie et avances forfaitaires versées et écritures d'intégration patrimoniale (chapitre 041)

II- LES CRÉDITS ALLOUÉS POUR REPONDRE AUX ENJEUX DES SERVICES PUBLICS METROPOLITAINS

Une combinaison d'actions dans les différents secteurs de compétence de la Métropole, avec comme fil conducteur l'inscription dans la transition, conformément aux enjeux identifiés dans la PPI et les orientations stratégiques pour le territoire : pour faire métropole, résiliente et écologique, alliant également proximité et solidarité.

A) Pour la transformation de l'espace public et vers une métropole écologique et résiliente :

1.Espace public et mobilités : 35,11M€ en fonctionnement et 55,9M€ en investissement (dont 11,24M€ de reports)

- **En fonctionnement**, les dépenses concernent principalement l'entretien et la maintenance des terrains, voiries, bâtiments et matériels pour 4,65 M€, l'énergie (éclairage public et signalisation lumineuse routière) et des fournitures diverses pour 3,8 M€, des dépenses de mutualisation ascendante pour 2,61 M€ (mise à disposition des services techniques, espaces verts-voirie des communes et garage des communes hors Ville de Clermont-Ferrand), des frais de fonctionnement divers pour 1,88 M€ (eau et énergie des pôles de proximité, fournitures de voirie, vêtements de travail, etc), des prestations de services pour 1,58 M€ (traitement des déchets sur l'espace public, balayage, propreté, régulation dans les pôles de proximité), le contrat de prestations de la fourrière automobile pour 1,08 M€, des contributions au SIEG pour 0,46 M€, des locations de matériels et véhicules pour 0,24 M€,

S'y ajoutent les contributions au SMTC pour 16,6 M€, au Syndicat Mixte de l'Aéroport pour 1,02 M€ et la subvention versée au budget annexe des parcs et aires de stationnement pour 1,19 M€.

- **En investissement**, les dépenses d'entretien et d'aménagement de l'espace public représentent un peu plus de 35M€, plus 10M€ de reports.

Elles recouvrent les travaux d'entretien de voirie et de renouvellement de matériel, dont 15,65 M€ pour les interventions de proximité, 3,55 M€ pour le nettoiement, 1,6 M€ pour le mobilier urbain et 1,2 M€ sur les techniques végétales, des travaux d'éclairage, de signalisation et de jalonnement (1,34 M€), des fonds de concours pour 2,85 M€ (travaux SIEG pour les pôles de proximité).

S'y ajoutent 3,94 M€ d'opérations diverses de voirie sur l'ensemble des communes, ainsi que des opérations d'envergure plus conséquente pour 10,35 M€ (notamment la phase 2 de requalification de l'avenue Charras en partie haute, la requalification de Notre Dame du Port, l'aménagement de la place des Carmes, des abords du stade Philippe Marcombes, de la rue Bernard Brunhes, des places Régensburg et Delille, de la voie nouvelle Thevenot Thibaud, de Sarliève sud et du Carré Saint Alyre à Clermont-Ferrand, de la place François Mitterrand à Romagnat, de la traversée du bourg partie sud de Pérignat-les-Sarliève, de l'avenue Joseph Claussat à Chamalières, de l'aménagement Rue Clémentel à Châteaugay, de l'aménagement de la voie verte en bordure de l'Allier, etc) et 4,2M€ consacrés au pluvial en lien avec les projets.

S'y ajoute également un volet mobilité important pour 10,9M€ avec la mise en œuvre du schéma cyclable métropolitain pour 4,68 M€, 4,54 M€ d'études et travaux relatifs au projet « InspiRe – Galaxie des Mobilités » et la mise en BHNS des lignes B et C porté en co-maîtrise d'ouvrage avec le SMTC, auxquels s'ajoutent 1,5 M€ de pluvial sur cette opération, 0,2 M€ de contribution au Syndicat Mixte des Transports en Commun pour d'autres investissements.

2. Urbanisme, rénovation urbaine, équilibre social de l'habitat et politique de la ville : 3,34M€ en fonctionnement et 16,42M€ en investissement (dont 1,77M€ de reports)

En fonctionnement :

- 0,21 M€ sont dédiés à l'urbanisme (études, honoraires, frais divers, PLU et poursuite de la mise en œuvre de la dématérialisation des autorisations d'urbanisme)

- 0,43 M€ pour les aires d'accueil des gens du voyage (marché pour la gestion des aires d'accueil, réparations, énergie),

- 0,28 M€ pour l'ANRU (études de fonctionnement sur les quartiers, poursuite mission sur la mémoire et l'urbanisme transitoire St Jacques et les Vergnes, Maisons de projet),

- 0,24 M€ pour le programme d'intérêt général, 0,23 M€ pour le service public de performance énergétique de l'habitat (SPPEH), 0,03 M€ pour l'appel à manifestation d'intérêt « Logement d'abord », 0,21 M€ pour la mise en œuvre du PLH et 0,15 M€ de cotisations et subventions diverses (CRDSU, ADUHME, ADIL, SIAO, GIP Logement solidaire, AURA HLM)

- 0,78 M€ pour la compétence FSL.

- 0,71 M€ pour la politique de la ville (nouvelle mission d'accompagnement sur le contrat de ville, convention de partenariat pour le dispositif mutualisé des bailleurs sur la tranquillité résidentielle, subventions) et 0,05 M€ pour la téléalarme

En investissement :

- 4,4, M€ sont alloués à l'urbanisme, dont 0,39 M€ de reports 2021 : 0,83 M€ sont affectés à la réalisation de documents d'urbanisme (PLUi, RLPI, PLU des communes), 0,47 M€ aux raccordements ERDF de plus de 100 mètres linéaires pour les constructions nouvelles, 0,44 M€ à des études (projet partenarial d'aménagement / grande opération d'urbanisme Saint-Jean Le Brézet, implantation de projets stratégiques de développement/reprise économique sur le territoire métropolitain, desserte nord-est, etc) et 0,82 M€ à des acquisitions de terrains, en plus des 1,8M€ de participation à l'EPF Smaf Auvergne sur le foncier (remboursements d'annuités)

- Les crédits de l'habitat, de la rénovation urbaine et la politique de la ville s'élèvent à 12,02 M€, dont 1,38 M€ de reports 2021. Il s'agit essentiellement des fonds de concours (8,42 M€), notamment dans le cadre de la production de logements sociaux publics (5,2 M€), de l'aide à la pierre (0,95 M€), du programme d'intérêt général (0,73 M€), de la réhabilitation thermique (0,3 M€), de l'ANRU (1,05 M€) et de la convention de gestion de la téléalarme avec le Département (0,18 M€).

Les études urbaines pré-opérationnelles au titre du protocole NPNRU sont prévues pour 2,8 M€ (dont 1,6 M€ d'avances de trésorerie à verser à la SPL Clermont Auvergne dans le cadre des quartiers Saint-Jacques et Les Vergnes et 1,2 M€ consacrés aux études de la Gauthière), de même que sur le programme d'intérêt général, avec 0,32 M€ consacrés au montage des dossiers pré-opérationnels et 0,05 M€ à des études PLH CIL.

Enfin 0,15 M€ sont inscrits pour des travaux sur les aires d'accueil et la sédentarisation des gens du voyage et 0,25 M€ au titre de prêts octroyés dans le cadre de la compétence FSL.

3. Energie, climat, biodiversité, cycle de l'eau : 3,91M€ en fonctionnement et 6,27M€ en investissement (dont 0,73M€ de reports)

En fonctionnement :

- 1,02 M€ sont alloués la Direction du développement durable et de l'énergie, dont 0,54 M€ pour le Plan air énergie climat PAECT (cotisations, étude logistique urbaine et démocratie participative, maintenance borne électrique, organisation d'événements et animations, subvention Aduhme), 0,23 M€ pour le Plan biodiversité (études, subventions), et 0,11 M€ pour les réseaux de chaleur et gaz (contrôle des DSP). L'ensemble des autres dépenses (0,14 M€) concerne principalement les circuits de randonnée et des actions de communication.

- 2,89 M€ sont consacrés au cycle de l'eau, avec principalement la contribution au titre des eaux pluviales reversée au budget annexe de la régie autonome de l'assainissement (2,2 M€) et des prestations d'entretien des réseaux d'assainissement pluvial, des rivières et des bassins d'orage ainsi que la prévention des inondations (0,69 M€).

En investissement :

- 4,07 M€ sont gérés directement par la Direction du développement durable et de l'énergie, dont 0,5 M€ de reports 2021.

Le volet développement des énergies renouvelables intègre principalement le dispositif « contrat d'objectif territorial Chaleur + Demain » pour 2,02 M€ qui consiste à distribuer au niveau local des financements de l'ADEME. Les autres dépenses sont consacrées aux études préalables à des installations photovoltaïques, au fonds air bois et au déploiement de bornes de recharge pour véhicules électriques.

Le volet réseaux d'énergie implique l'inscription de 1,06 M€ de prise de capital de la Métropole à la SEMOP Clauvaé qui portera les investissements du projet de réseau de chaleur du quartier Saint Jacques et de ses environs (Saint Jacques +). Ce projet nécessite par ailleurs 0,15 M€ d'études pour l'accompagnement externe qui se poursuit en cette 1^{ère} année de mise en œuvre. En outre 0,1 M€ sont inscrits pour étudier de nouveaux projets de réseaux de chaleur sur le territoire métropolitain.

Le volet Biodiversité implique l'inscription de 0,54 M€ dont 0,42 M€ concernant le projet de parc résilient de Galaxie/Fontgiève et 0,1 M€ de prise de parts de capital dans les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) projet Ceinture verte et Ferme de Sarliève.

- 2,2M€ sont prévus pour le cycle de l'eau, dont 0,23 M€ de reports 2021. Ce montant concerne la poursuite des projets en cours sur les bassins d'orage (0,26 M€), l'achat de foncier dédié (0,6M€), la renaturation des cours d'eau (0,55 M€), l'achat et les travaux de pose des bornes incendies (0,19 M€), l'étude sur le schéma directeur pluvial (0,4 M€), etc

Une partie de ces dépenses est couverte par la taxe GEMAPI, pour un produit estimé de 2,6M€ (0,44M€ de dépenses de fonctionnement intégrant des frais généraux et de la masse salariale dédiée, et 2,17K€ de dépenses d'investissement estimées : part prévention des inondations du schéma directeur pluvial, contrat rivière, bassins d'orages, une partie de l'aménagement Fontgiève).

B) Attractivité et cadre de vie

1. Dynamiques économiques et de l'emploi : 7,98M€ en fonctionnement et 18,05M€ en investissement, dont 0,21 M€ de reports 2021

En fonctionnement :

- 3,34 M€ sont consacrés à l'accompagnement des entreprises avec notamment 2,01 M€ de contributions et subventions (contribution versée au Biopôle, subventions versées aux budgets annexes EVE, ADIV et ancien centre routier du Brézet, en faveur de l'entrepreneuriat, aux structures d'aide à la création d'entreprise et à l'économie sociale et solidaire, aux industries culturelles et créatives, etc), mais également des prestations de services, frais de colloques et cotisations pour 0,56 M€ (nouveaux projets innovants-plan marketing, apporteurs d'affaires, forum « Osez l'entreprise », résidences entrepreneurs, prestations d'attractivité, site internet, actions de prospection, démarches de promotion économique, etc), des études pour 0,17 M€ (DSP Clermont Communauté Networks, analyse de projets commerciaux, stratégie d'aménagement commercial, friches commerciales, etc), et enfin des travaux d'entretien et prestations de télésurveillance dans les zones d'activités économiques pour 0,6 M€.

- 1,61 M€ sont dédiés à la poursuite de la mise en œuvre de la feuille de route de l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation, notamment par :

- le soutien au socle de l'enseignement supérieur, au fonctionnement d'ensemble de l'écosystème (pôle de compétitivité, incubateurs, etc.) et aux grands projets structurants (I-SITE, INRAE,etc...) ainsi que les nouvelles actions de support aux projets collaboratifs d'ampleur (clusters, pôles de compétitivité) pour 1,24 M€,

- la poursuite du programme de recherche action Laboratoire (4ème appel à projet) et les nouvelles actions de soutien aux plateformes mutualisées pour 0,2 M€,
- le soutien aux acteurs de la diffusion de la culture scientifique (5è édition de la Clermont Innovation Week) et soutien aux nouveaux projets (Doct'Auvergne, Bar des Sciences, événements spécifiques) pour 0,17 M€.

- Au niveau de l'emploi, insertion, solidarité, une enveloppe globale de 3,03 M€ est attribuée. La contribution aux missions locales et à l'agence régionale de l'orientation est maintenue pour 0,4 M€, de même que la subvention « chantier d'insertion rivières » pour 0,04 M€. La subvention octroyée au titre du « plan stratégie pauvreté » est reconduite pour 0,2 M€ (accompagnement vers l'emploi des femmes vulnérables, chantier d'insertion alimentaire, lutte contre la fracture numérique, etc) et à compter de 2022 une subvention de 0,13 M€ est consacrée à l'opération « Territoire zéro chômeur de longue durée ». La subvention versée au budget annexe du PLIE est maintenue à 0,7 M€. Enfin le Fonds d'Aide aux Jeunes se voit allouer 0,23 M€, redistribués par convention aux trois organismes gestionnaires que sont le CCAS de Clermont-Ferrand, la Mission Locale de Cournon d'Auvergne et l'association Ce-Cler, et la prévention spécialisée 1,34 M€, reversés en intégralité à l'Association Départementale pour la Sauvegarde de l'Enfance et de l'Adolescence - ADSEA- qui met en œuvre cette compétence.

En investissement :

L'accompagnement des entreprises dispose de 15,15 M€, dont 0,21 M€ de reports 2021. Ces crédits sont essentiellement consacrés à des études, acquisitions et travaux dans les zones d'activités économiques, le plus souvent confiés par mandat à la SPL Clermont Auvergne, pour 7,6 M€, dont 5,63 M€ d'avances aux budgets annexes dédiés (pour l'essentiel sur le Parc Logistique), 0,77 M€ sur la requalification de la zone de Lempdes, 0,8 M€ sur la requalification de la zone de Cournon – Le Cendre, 0,1 M€ sur la requalification des zones d'activités Clermont Sud /Pardieu/Aubière, 0,1 M€ sur la requalification de la zone du Brézet et 0,2 sur l'aménagement de la Zone Sarliève Sud.

Sont prévues par ailleurs diverses études pour 0,12 M€, des acquisitions foncières pour 0,17 M€ (rachats résiduels à l'EPF Smaf sur le Parc Logistique), la poursuite de la mise en place de la vidéoprotection pour 0,57 M€, et des dépenses d'entretien des zones hors opérations structurantes pour 2,45 M€ (travaux de rénovation de la chaussée et des trottoirs, marquage routier, création de places de stationnement, passages piétons, etc).

Sont également budgétés des travaux SIEG sur les zones d'activités économiques concédées (0,41 M€) ainsi que les participations à Assemblia (0,6 M€) pour les ZAE Les Montels et Fontanille.

Un crédit d'étude sur le positionnement de parkings poids lourd est prévu pour 0,14 M€ ainsi que 0,45 M€ de fonds de concours versés dans le cadre de l'opération « coup de pouce » (soutien aux activités de proximité) et du plan verdissement de la flotte automobile pour les entreprises et dans le cadre de l'économie sociale et solidaire.

L'acquisition d'un outil de pilotage mutualisé est prévue également pour 0,2 M€.

Enfin 1 M€ sont inscrits au titre de la prise de participation au capital de la SA Métropoles innovations, de même que 1,42 M€ au titre du fonds d'investissement industriel.

- 2,74 M€ sont consacrés à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation et correspondent à des fonds de concours (I-SITE, fonds métropolitain d'innovation, CPER Grands projets et Learning Center).

- 0,16 M€ sont allouées à l'emploi, insertion, solidarité et correspondent un fonds de concours visant à financer l'expérimentation « Territoire zéro chômeur de longue durée » ouverte à compter de 2022.

2. Sport, culture, tourisme, métropole intelligente : 17,15M€ en fonctionnement et 25,81M€ en investissement (dont 5,14M€ de reports)

En fonctionnement :

- Une somme de 7,33 M€ est allouée au sport. Elle correspond pour l'essentiel aux frais de fonctionnement des équipements sportifs (énergie, fournitures et produits) pour 2,93 M€, aux partenariats pour 1,06 M€, aux frais d'entretien et maintenance courants des terrains, équipements et bâtiments pour 0,97 M€, aux frais de gardiennage et de nettoyage des locaux pour 0,43 M€, aux autres frais occasionnés (assurances dommage ouvrage liées aux opérations d'extension du Stade Gabriel-Montpied et de réhabilitation du Centre Aquatique des Hautes Roches, attractivité du territoire JO 2024 et Coupe du monde de rugby 2023,etc...) pour 0,13 M€ et aux subventions et bourses d'accompagnement individuel versées pour 1,8 M€.

- 7,66 M€ sont consacrés à la culture. Ils comprennent notamment les frais de fonctionnement des différents équipements culturels (énergie, fournitures et produits) pour 1,55 M€, des prestations diverses pour 0,73 M€ (liées principalement aux nouvelles expositions dans les musées, aux transports de biens et aux intervenants extérieurs dans les bibliothèques), les frais d'entretien et maintenance courants des équipements et bâtiments pour 0,33 M€, les frais de gardiennage et de nettoyage des locaux pour 0,44 M€, les frais de communication et publications pour 0,25 M€, les subventions aux associations et autres partenaires, bourses et prix, cotisations diverses et la contribution à l'ESACM pour un montant total de 4,35 M€.

- 2,05 M€ sont consacrés au tourisme et aux relations internationales, avec notamment la délégation de service public confiée à la SPL Tourisme pour 1,79 M€, le versement de subventions à divers acteurs du tourisme pour 0,09 M€, de cotisations diverses pour 0,08 M€, des frais d'études pour 0,04 M€ et des frais de fonctionnement de l'auberge de jeunesse pour 0,03 M€.

- Enfin, un montant de 0,11 M€ est affecté aux projets Métropole intelligente : poursuite du déploiement de nouveaux téléservices dans l'outil de gestion de la relation usagers avec extension de cette démarche auprès des communes membres contribuant à la modernisation de l'action publique, poursuite de la mise en place d'un portail Open data et organisation de formations d'acculturation à la donnée en interne à la collectivité mais également auprès des élus, adhésion aux différents réseaux comme Open Data France et les Interconnectés,...

En investissement :

- Le sport dispose d'une enveloppe de 11,6 M€, dont 2,1 M€ de reports 2021. Les crédits sont constitués principalement de l'étude et du démarrage des travaux d'extension du stade Gabriel Montpied à hauteur de 4,56 M€, de l'étude et du démarrage des travaux pour la réhabilitation du centre aquatique des Hautes Roches à Chamalières (2,1 M€), de la poursuite des travaux d'amélioration thermique de la halle bassin de la piscine Marcel Boubat à Lempdes (0,82 M€), de la réfection d'un terrain synthétique et du changement de l'éclairage du terrain n°4 par des leds au stade des Gravanches (0,85 M€), des travaux de remplacement du sol du Stadium Jean Pellez (0,96 M€), d'études, travaux et acquisitions de matériels divers pour les équipements nautiques (1,03 M€) et terrestres (1,28 M€).

- 13,13 M€ sont prévus pour la culture, dont 2,38 M€ de reports 2021. Ils concernent pour l'essentiel les projets de la bibliothèque métropolitaine de l'Hôtel Dieu (7,89 M€), des soldes d'opérations (pôle culturel de Croix de Neyrat pour 0,8 M€, médiathèque à Pont-du-Château pour 0,13 M€, Diode pour 0,07 M€, des ECP d'Aubière et Royat pour 0,24 M€), l'aménagement de la salle des ex-voto au musée Bargoin (1,11 M€) des études pour 0,2M€ (Cité du Court, réserves mutualisées des musées, ECP de Durtof), le solde du fonds de concours versé à la Région pour la réhabilitation de la Halle aux Blés (0,7 M€). Les acquisitions d'œuvres d'art, les restaurations d'œuvres et les travaux d'entretien des musées mobilisent 0,88 M€; les travaux divers, la numérisation des fonds documentaires et l'acquisition de matériels dans les bibliothèques s'élève 0,75 M€. Enfin 0,23 M€ sont consacrés aux travaux de rénovation du Conservatoire Emmanuel Chabrier et à l'acquisition d'instrument de musique, et 0,1 M€ de fonds de concours versé à l'école supérieur d'art de Clermont Métropole.

- 0,98 M€ sont affectés au tourisme et aux relations internationales, dont 0,66 M€ de reports 2021. Ces crédits sont essentiellement consacrés à l'achèvement de l'auberge de jeunesse pour 0,86 M€ (éventuels équipements supplémentaires et travaux d'aménagement, matériels de bureau et mobiliers) mais également à l'étude d'aménagement de l'espace accueil de l'office de tourisme de Clermont-Ferrand (0,05 M€) et au fonds de concours versé à la société APRR pour la signalétique touristique en bordure des autoroutes A71 et A75 (0,06 M€).

- 0,1 M€ sont consacrés aux études relatives aux projets de Métropole Intelligente (mission d'accompagnement dans la rédaction et l'expérimentation des systèmes intelligents et migration du portail Open Data).

C) Dépenses transversales pour le fonctionnement de la Métropole : 164,47M€ en fonctionnement et 39,57M€ en investissement

En fonctionnement :

- Les crédits des ressources humaines, tous chapitres confondus s'élèvent à 81,84 M€, dont 76,31 M€ pour la rémunération des agents de l'ensemble des services (hors BA régies et déchets), 3,12M€ de chèques déjeuner et charges diverses de personnel, 0,94 M€ au titre des indemnités et des formations des élus, 0,48 M€ de subvention au Comité des Œuvres Sociales, 0,36 M€ de versement aux organismes de formation, 0,12 M€ au titre de la mutualisation ascendante pour la médecine du travail avec la Ville de Clermont-Ferrand et 0,49 € au titre de mises à disposition diverses (assistante sociale, etc).

- 71,38 M€ sont gérés par la Direction de la stratégie financière, répartis entre 29,1 M€ de dépenses réelles et 42,27 M€ de dépenses d'ordre.

En dépenses réelles sont comptabilisés principalement les attributions de compensation pour 4,97 M€, la dotation de solidarité communautaire pour 8,1 M€, le fonds de péréquation des ressources communales et intercommunales pour 0,8 M€, les pénalités Solidarité et Renouvellement Urbains (SRU) pour 0,6 M€ (opération équilibrée en dépenses / recettes), les taxes foncières et remboursements divers pour 0,15 M€, une provision de 0,1 M€ constituée pour des annulations de titres émis sur exercices antérieurs, la contribution au Service Départemental d'Incendie et de Secours pour 9,78 M€ et les charges d'intérêts pour 4,31 M€, etc.

Les dépenses d'ordre correspondent au virement à la section d'investissement (25,33 M€) et aux dotations aux amortissements et provisions (16,94 M€).

- 3,36 M€ sont alloués à la Direction des actions juridiques et des achats. Ces crédits correspondent principalement aux frais de fonctionnement courant pour 1,95 M€ (alimentation, fournitures administratives, frais d'organisation des conseils métropolitains, masques de protection et gel hydroalcoolique, locations de locaux, véhicules et matériels, entretien et maintenance des véhicules du siège et copieurs essentiellement, frais d'affranchissement, contrat d'archivage), à la mutualisation documentation, multimédia et protocole pour 0,32 M€, aux assurances pour 0,84 M€, aux frais d'honoraires, d'actes et de contentieux pour 0,09 M€, aux annonces et insertions pour 0,09 M€ et aux indemnisations suite à travaux pour 0,07 M€.

- Le patrimoine bâti métropolitain dispose d'une enveloppe de 2,13 M€ affectée en propre, en plus des crédits déjà ventilés par secteur de compétence ; cette enveloppe comprend essentiellement des crédits au titre de la mutualisation (mise à disposition des services techniques des communes) pour 1,55M€, des frais de gardiennage et de nettoyage des locaux pour 0,16 M€ (essentiellement le Parvis), et des dépenses de fonctionnement courant pour le Parvis, les sites du Limousin, de Magellan et de Gergovia et les ECP à hauteur de 0,42 M€ (énergie, fournitures, entretien et maintenance, etc).

- A compter de 2022, un service commun « garage » est créé avec la Ville de Clermont-Ferrand pour la gestion et l'entretien du parc de véhicules. Ainsi 1,6 M€ sont alloués à cette activité. Ces crédits correspondent principalement à l'achat de carburants pour 1,09 M€, de fournitures et pièces détachées pour 0,35 M€, d'entretien et réparations sur matériel roulant et bâtiment pour 0,15 M€, etc...

- Un montant de 1,8 M€ est dédié aux usages numériques, avec notamment 0,11 M€ de contrats de prestations de services (déploiement d'interfaces, diverses applications et outil de gestion de projets, portail citoyen de téléservice, etc), 0,98 M€ de maintenance (hotline, assistance utilisateurs, applications, matériels et infrastructures, etc), 0,33 M€ de redevances pour licences informatiques, 0,29 M€ de frais de télécommunications et 0,07 M€ de fournitures (cartouches d'encre, etc).

- La Direction des politiques contractuelles et de l'alliance territoriale dispose d'une somme de 1,53 M€, correspondant essentiellement à des subventions et contributions (notamment Grand Clermont, Pôle métropolitain Clermont Vichy Auvergne, Agence d'urbanisme Clermont Métropole, Parc Naturel Régional des Volcans d'Auvergne) et quelques cotisations.

- 0,76 M€ sont affectés à la communication, correspondant notamment à des frais de catalogues, imprimés et publications, de publicité, d'annonces et insertions, et de foires et expositions, etc.

- 0,07 M€ sont affectés à la Direction du pilotage et de la performance, essentiellement pour des contrats de prestations de services (DPO, analyses financières, etc).

En investissement :

- Les crédits transversaux gérés par la Direction de la stratégie financière s'élèvent à 34,29 M€ (hors résultat reporté d'investissement de 14,19 M€), dont 27 M€ d'opérations réelles et 7,29 M€ d'opérations d'ordre.

Les opérations réelles sont constituées principalement par la taxe d'aménagement reversée aux communes (2,9 M€), le remboursement de la part en capital des emprunts (24,1 M€ dont 7,05 M€ de remboursement aux communes).

Les opérations d'ordre correspondent à l'amortissement des subventions perçues pour 1,12 M€ et aux opérations patrimoniales pour 6,61 M€ (opérations équilibrées en dépenses / recettes).

- Le patrimoine bâti dispose de crédits affectés en propre à hauteur de 1,91 M€, dont 0,08 M€ de reports 2021. Ceux-ci se composent de 0,37 M€ pour les travaux d'aménagement du Parvis (travaux de performance énergétique et raccordement au réseau de chaleur, réfection de l'accueil, création d'une salle de créativité au 7ème étage, amélioration de bureaux etc), de 0,21 M€ au titre des installations et travaux pour l'accessibilité des personnes handicapées, de 0,22 M€ de travaux d'amélioration du site Gergovia, 0,76 M€ de travaux d'aménagement du site du Limousin (dont 0,36 M€ consacrés à la réhabilitation de la conciergerie et au réaménagement de locaux, 0,3 M€ d'acquisition d'Algeco et terrassement et 0,1 M€ de travaux de chauffage du garage) et de 0,35 M€ d'études et travaux divers (audit énergétique, mises aux normes, ombrières photovoltaïques,etc).

- Les usages numériques disposent quant à eux d'un montant de 1,86 M€, dont 0,63 M€ de reports 2021. Ces crédits correspondent pour l'essentiel aux licences logiciels pour 0,96 M€, à l'acquisition de matériels informatiques et de téléphonie pour 0,62 M€ et à la mise en œuvre de projets pour 0,28 M€ visant à la modernisation numérique ainsi qu'à la cohérence et sécurisation du système d'information.

- 0,26 M€ sont dédiés à la Direction des actions juridiques et des achats. Ils comprennent des frais d'insertion, du mobilier, etc.

- 0,09 M€ sont affectés aux ressources humaines, essentiellement pour les avances remboursables aux agents mais également pour l'achat d'une solution informatique pour le recrutement.

- Enfin, le montant reconduit au titre du **fonds de soutien métropolitain** au profit des communes est de 1 M€ auquel s'ajoute 0,16 M€ de reports 2021.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2022 du budget principal d'un montant total de 232 438 828,30 € en section de fonctionnement et 176 477 822,07 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE	BP 2022
Budget annexe BUDGET PRINCIPAL 00M57	

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
6042 ACHATS DE PREST. DE SERVICES (AUT. QUE TERR. A AME			5 000,00		5 000,00
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	837 650,00	727 080,00	805 470,00		805 470,00
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	5 799 300,00	5 954 906,00	6 059 220,00		6 059 220,00
60621 COMBUSTIBLES	22 540,00	23 360,00	40 500,00		40 500,00
60622 CARBURANTS	347 240,00	302 370,00	1 107 350,00		1 107 350,00
60623 ALIMENTATION	9 470,00	11 193,00	9 500,00		9 500,00
60624 PRODUITS DE TRAITEMENT	73 250,00	59 039,00	70 149,00		70 149,00
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	1 297 800,00	1 292 981,00	1 640 062,00		1 640 062,00
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	86 850,00	182 285,00	109 400,00		109 400,00
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	438 870,00	686 518,00	541 181,00		541 181,00
60633 FOURNITURES DE VOIRIE	132 700,00	84 495,00	126 490,00		126 490,00
60636 HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	646 400,00	536 404,00	523 152,00		523 152,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	117 170,00	117 170,00	103 000,00		103 000,00
6065 LIVRES, DISQUES, CASSETTES (BIBLIO., MEDIATHEQUE)	793 110,00	880 222,00	842 250,00		842 250,00
6066 AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	331 100,00	287 009,00	283 000,00		283 000,00
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	5 149 630,00	6 087 415,00	6 157 560,00		6 157 560,00
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	649 350,00	622 012,00	653 500,00		653 500,00
61351 MATERIEL ROULANT	243 010,00	275 010,00	308 750,00		308 750,00
61358 AUTRES	328 950,00	308 149,00	531 567,00		531 567,00
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	418 100,00	462 073,00	473 000,00		473 000,00
61521 TERRAINS	685 580,00	625 103,00	800 640,00		800 640,00
615221 BATIMENTS PUBLICS	456 540,00	476 858,00	416 630,00		416 630,00
615228 AUTRES BATIMENTS PUBLICS	38 630,00	118 081,00	35 500,00		35 500,00
615231 VOIRIES	3 630 130,00	3 576 746,00	3 711 650,00		3 711 650,00
615232 RESEAUX	273 890,00	316 246,00	358 000,00		358 000,00
61551 MATERIEL ROULANT	119 940,00	263 388,00	342 105,00		342 105,00
61558 AUTRES BIENS MOBILIERS	264 010,00	330 818,00	239 135,00		239 135,00
6156 MAINTENANCE	1 690 320,00	1 707 434,00	1 972 691,00		1 972 691,00
6161 MULTIRISQUES	89 400,00	85 842,00	89 400,00		89 400,00
6162 ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	5 000,00	152 713,00	70 000,00		70 000,00
6168 AUTRES	700 000,00	744 552,00	700 000,00		700 000,00
617 ETUDES ET RECHERCHES	825 370,00	833 846,00	1 078 600,00		1 078 600,00
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	530,00	690,00	550,00		550,00
6184 VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	297 230,00	397 230,00	377 400,00		377 400,00
6185 FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	92 110,00	58 487,00	57 920,00		57 920,00
6186 AUTRES FRAIS DIVERS	434 270,00	372 513,00	493 750,00		493 750,00
6225 INDEMNITES AU COMPTABLE ET AUX REGISSEURS	100,00	100,00			
6226 AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	99 750,00	150 610,00	115 230,00		115 230,00
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	26 570,00	40 972,00	34 480,00		34 480,00
6228 DIVERS	223 320,00	201 739,00	214 660,00		214 660,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	349 620,00	283 240,00	344 350,00		344 350,00
6232 FETES ET CEREMONIES	620,00	548,00	2 200,00		2 200,00
6233 FOIRES ET EXPOSITIONS	67 700,00	72 994,00	75 300,00		75 300,00
6234 RECEPTIONS	131 600,00	69 692,00	160 260,00		160 260,00
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	459 700,00	374 454,00	496 526,00		496 526,00
6238 DIVERS	231 880,00	361 987,00	520 102,00		520 102,00
6241 TRANSPORTS DE BIENS	95 600,00	72 673,00	131 700,00		131 700,00
6245 TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	4 700,00	4 568,00	9 490,00		9 490,00
6251 VOYAGES,DEPLACEMENTS ET MISSIONS	117 090,00	72 820,00	111 000,00		111 000,00
6255 FRAIS DE DEMENAGEMENT	10 380,00	10 380,00	8 000,00		8 000,00
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	112 450,00	139 074,00	88 900,00		88 900,00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	274 530,00	309 620,00	287 600,00		287 600,00
6267 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	66 320,00	50 081,00	56 920,00		56 920,00
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	634 430,00	696 268,00	600 820,00		600 820,00
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	115 660,00	175 531,00	193 790,00		193 790,00
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	918 550,00	703 781,00	1 044 300,00		1 044 300,00
62872 AUX BUDGETS ANNEXES ET AUX REGIES	2 213 450,00	2 213 450,00	2 215 500,00		2 215 500,00
62875 AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	2 330 010,00	2 335 250,00	1 515 300,00		1 515 300,00
6288 A DES TIERS	66 500,00	49 080,00	102 174,00		102 174,00
6288 AUTRES	0,00	0,00			
63512 TAXES FONCIERES	49 400,00	120 640,00	56 600,00		56 600,00
63513 AUTRES IMPOTS LOCAUX	2 900,00	3 900,00	3 700,00		3 700,00
6353 IMPOTS INDIRECTS	500,00	0,00			
6355 TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	0,00	2 007,00	11 100,00		11 100,00
637 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	45 800,00	54 497,00	50 800,00		50 800,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	35 974 570,00	37 530 194,00	39 584 874,00		39 584 874,00

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
6217 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COMMUNE MEMBRE DU GFP	3 755 900,00	3 730 900,00	3 410 000,00		3 410 000,00
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	175 000,00	174 000,00	237 000,00		237 000,00
6331 VERSEMENT DE TRANSPORT	717 800,00	717 800,00	865 489,00		865 489,00
6332 COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L	188 700,00	188 700,00	216 364,00		216 364,00
6336 COTISATIONS AU CNFPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	637 800,00	637 800,00	723 723,00		723 723,00
6338 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES SUR REMUNER	186 000,00	186 000,00	170 000,00		170 000,00
64111 REMUNERATION PRINCIPALE	35 209 000,00	35 208 400,00	34 007 554,00		34 007 554,00
64112 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	345 000,00	345 000,00	391 578,00		391 578,00
64113 NBI	350 600,00	350 600,00	359 419,00		359 419,00
64118 AUTRES INDEMNITES	11 213 900,00	11 151 900,00	11 159 749,00		11 159 749,00
64131 REMUNERATIONS	5 991 500,00	5 991 500,00	7 303 840,00		7 303 840,00
6414 PERSONNEL REMUNEREE A LA VACATION	42 500,00	42 500,00			
64168 AUTRES EMPLOIS AIDES	0,00	0,00	114 000,00		114 000,00
6417 REMUNERATIONS DES APPRENTIS	352 600,00	352 600,00			
64171 Apprentis - Rémunérations			366 290,00		366 290,00
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	6 910 660,00	6 910 660,00	7 867 972,00		7 867 972,00
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	10 395 400,00	10 395 400,00	11 670 699,00		11 670 699,00
6454 COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	255 500,00	255 500,00	309 009,00		309 009,00
6455 COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	379 200,00	379 200,00	413 346,00		413 346,00
6456 VERSEMENT AU F.N.C. DU SUPPLEMENT FAMILIAL	105 000,00	192 000,00	140 000,00		140 000,00
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	124 500,00	124 500,00	140 104,00		140 104,00
64731 VERSEES DIRECTEMENT	25 000,00	25 000,00	100 000,00		100 000,00
6475 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	49 000,00	53 600,00	52 000,00		52 000,00
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	2 700 000,00	2 697 000,00			
6488 Autres charges			2 775 000,00		2 775 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	80 110 560,00	80 110 560,00	82 793 136,00		82 793 136,00
7391118 Autres restitutions au titre des dégrèvements sur	60 000,00	60 000,00	60 000,00		60 000,00
739211 Attribution de compensation	4 972 000,00	4 972 000,00	4 963 000,00		4 963 000,00
739212 Dotation de solidarité communautaire	8 104 500,00	8 104 500,00	8 104 500,00		8 104 500,00
7392221 Fonds de péréquation des ressources communales et	1 100 000,00	1 100 000,00	804 000,00		804 000,00
73928 Autres prélevements pour reversements de fiscalité	600 000,00	587 000,00	600 000,00		600 000,00
014 ATTENNUATIONS DE PRODUITS	14 836 500,00	14 823 500,00	14 531 500,00		14 531 500,00
65131 BOURSES	20 000,00	73 000,00	53 000,00		53 000,00
65132 PRIX	2 000,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00
65138 AUTRES SECOURS	15 000,00	14 100,00	15 000,00		15 000,00
6518 AUTRES(PRIMES,DOTS...)	255 000,00	296 000,00	255 000,00		255 000,00
65311 IMDEMNTIES DE FONCTION	792 000,00	791 573,00	795 000,00		795 000,00
65312 FRAIS DE MISSION ET DE DEPLACEMENT	6 000,00	8 000,00	6 000,00		6 000,00
65313 COTISATIONS DE RETRAITE	80 000,00	78 000,00	85 000,00		85 000,00
65315 FORMATION	6 000,00	6 000,00	50 000,00		50 000,00
653171 COMPENSATION POUR FORMATION	0,00	427,00			
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000,00	1 050,00	1 000,00		1 000,00
6542 CREANCES ETEINTES	1 000,00	500,00	1 000,00		1 000,00
6553 SERVICE D'INCENDIE	9 637 220,00	9 637 220,00	9 780 020,00		9 780 020,00
6556 AUTRES CONTRIBUTIONS	1 250 810,00	1 165 810,00	1 134 520,00		1 134 520,00
6558 AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	18 064 580,00	18 210 304,00	20 242 620,00		20 242 620,00
65733 DEPARTEMENTS	156 900,00	168 400,00	254 900,00		254 900,00
657341 COMMUNES MEMBRES DU GFP	326 000,00	162 000,00	145 000,00		145 000,00
657358 AUTRES GROUPEMENTS	5 070,00	5 070,00	5 070,00		5 070,00
657361 CAISSE DES ECOLES	0,00	5 000,00			
657362 CCAS	167 810,00	219 660,00	193 400,00		193 400,00
657363 A CARACTERE ADMINISTRATIF	1 631 750,00	1 561 330,00	1 430 600,00		1 430 600,00
6573641 AUX BUDGETS ANEXES ET AUX REGIES DOTEES DE LA SEUL	1 428 510,00	1 464 470,00	1 284 090,00		1 284 090,00
6573643 AUX FERMERS ET CONCESSIONNAIRES	1 791 730,00	1 791 730,00	1 791 730,00		1 791 730,00
657382 ORGANISMES PUBLICS DIVERS	843 440,00	894 448,00	949 140,00		949 140,00
65742 ENTREPRISES	780 000,00	611 500,00	310 000,00		310 000,00
65748 AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	8 741 340,00	9 314 706,00	9 447 823,00		9 447 823,00
6577 REMISES GRACIEUSES	1 000,00	1 873,00	1 150,00		1 150,00
65811 Droits d'utilisation – informatique en nuage	1 200,00	1 521,00	3 400,00		3 400,00
65818 Autres	213 090,00	202 090,00	491 550,00		491 550,00
6583 INTERETS MORATOIRES ET PENALITES SUR MARCHES	1 000,00	500,00	1 000,00		1 000,00
6584 AMENDES FISCALES ET PENALES	0,00	432,00			
65888 AUTRES	74 300,00	83 812,00	86 900,00		86 900,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	46 293 750,00	46 772 526,00	48 815 913,00		48 815 913,00
65862 MATERIEL,EQUIPEMENT ET FOURNITURES	4 000,00	4 000,00	4 000,00		4 000,00
6586 FRAIS DE FONCTIONNEMENT DES GROUPES D'ELUS	4 000,00	4 000,00	4 000,00		4 000,00
66111 INTERETS REGLES A ECHEANCE	2 896 000,00	2 896 000,00	2 790 000,00		2 790 000,00
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-50 000,00	-70 000,00	-20 000,00		-20 000,00
661131 AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	1 686 000,00	1 686 000,00	1 537 000,00		1 537 000,00
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS CREDITÉ	20 000,00	20 000,00	10 000,00		10 000,00
66 CHARGES FINANCIERES	4 552 000,00	4 532 000,00	4 317 000,00		4 317 000,00
673 TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	107 410,00	583 663,00	115 700,00		115 700,00
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	107 410,00	583 663,00	115 700,00		115 700,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	181 878 790,00	184 356 443,00	190 162 123,00		190 162 123,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18 525 525,45	18 984 436,45	25 335 765,30		25 335 765,30
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	18 525 525,45	18 984 436,45	25 335 765,30		25 335 765,30
675 VALEURS COMPTABLES DES IMMOBILISATIONS CEDEES	0,00	0,00			
6761 DIFFERENCES SUR REALISAT.(POSITIVES) TRANSFERÉES E	0,00	2 800,00			
6811 DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	15 198 570,00	14 998 570,00	16 162 690,00		16 162 690,00
68126 DOT. AUX AMTS DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DIFFEREE	646 500,00	738 280,00	738 200,00		738 200,00
6815 DOT.AUX PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION.	250 100,00	702 985,00			
6817 DOT. AUX DEPRECIA. DES ACTIFS CIRCULANTS	31 100,00	31 100,00			
6862 DOT. AUX AMORT. DES CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	103 800,00	103 800,00	40 050,00		40 050,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	16 230 070,00	16 577 535,00	16 940 940,00		16 940 940,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	34 755 595,45	35 561 971,45	42 276 705,30		42 276 705,30
TOTAL DEPENSES	216 634 385,45	219 918 414,45	232 438 828,30		232 438 828,30

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	10 471 175,45	10 471 175,45	6 263 458,30		6 263 458,30
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	10 471 175,45	10 471 175,45	6 263 458,30		6 263 458,30
6419 REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	417 220,00	538 220,00	499 390,00		499 390,00
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	417 220,00	538 220,00	499 390,00		499 390,00
70323 REDEVANCES D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC	262 000,00	319 000,00	392 400,00		392 400,00
70384 FORFAIT DE POST-STATIONNEMENT	600 000,00	600 000,00	600 000,00		600 000,00
70388 AUTRES REDEVANCES ET RECETTES DIVERSES	484 850,00	484 850,00	482 415,00		482 415,00
704 TRAVAUX	266 000,00	266 000,00	275 000,00		275 000,00
7062 REDEVANCES ET DROITS DES SERVICES A CARAC. CULTURE	458 200,00	368 200,00	460 840,00		460 840,00
70631 A CARACTERE SPORTIF	1 743 000,00	902 650,00	1 090 000,00		1 090 000,00
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	0,00	6 650,00	5 900,00		5 900,00
7083 LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	95 000,00	205 500,00	147 000,00		147 000,00
70841 AUX BUDG. ANNEX., REGIES, CCAS ET CDE	1 686 650,00	1 686 650,00	1 647 358,00		1 647 358,00
70845 AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	71 840,00	71 840,00	83 250,00		83 250,00
70848 AUX AUTRES ORGANISMES	868 570,00	842 070,00	958 370,00		958 370,00
70872 PAR LES BUDGETS ANNEES ET LES REGIES	180 345,00	180 345,00	159 380,00		159 380,00
70875 PAR LES COMMUNES MEMBRES DU GFP	4 470,00	41 470,00	30 870,00		30 870,00
70879 PAR DES TIERS	103 540,00	102 895,00	82 940,00		82 940,00
7088 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES(ABONNEMENTS ET	344 780,00	344 780,00	342 780,00		342 780,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	7 169 245,00	6 422 900,00	6 758 503,00		6 758 503,00
73211 Attribution de compensation	18 432 000,00	18 432 000,00	18 984 000,00		18 984 000,00
73221 FNGIR	2 812 000,00	2 812 000,00	2 812 000,00		2 812 000,00
7328 Autres fiscalités reversées	600 000,00	587 000,00	600 000,00		600 000,00
7351 Fraction compensatoire de la TFPB et taxe d'habit.	48 125 000,00	49 155 920,00	51 860 000,00		51 860 000,00
73 IMPOTS ET TAXES	69 969 000,00	70 986 920,00	74 256 000,00		74 256 000,00
73111 Impôts directs locaux	51 346 000,00	42 817 000,00	55 591 400,00		55 591 400,00
73112 COTISATION SUR LA VALEUR AJOUTEE DES ENTREPRISES	26 819 400,00	27 064 400,00	26 952 593,00		26 952 593,00
73113 TAXE SUR LES SURFACES COMMERCIALES	4 700 000,00	4 700 000,00	4 800 000,00		4 800 000,00
73114 IMPOSITION FORFAIT. SUR LES ENTREPRISES DE RESEAUX	1 850 000,00	1 850 000,00	1 990 000,00		1 990 000,00
73118 AUTRES CONTRIBUTIONS DIRECTES	0,00	172 460,00			
73136 Taxe pour la gestion des milieux aquatiques et la			2 600 000,00		2 600 000,00
731721 Taxe de séjour	800 000,00	900 000,00	800 000,00		800 000,00
731 FISCALITE LOCALES	85 515 400,00	77 503 860,00	92 733 993,00		92 733 993,00
741124 Dotation d'intercommunalité des EPCI	10 700 000,00	10 821 180,00	10 900 000,00		10 900 000,00
741126 Dotation de compensation des EPCI	21 400 000,00	21 471 840,00	21 000 000,00		21 000 000,00
744 FCTVA	710 000,00	710 000,00	592 884,00		592 884,00
74611 DGD	0,00	0,00			
74713 FONDS D'APPUI AUX POLITIQUES D'INSERTION	0,00	4 700,00	40 000,00		40 000,00
74718 AUTRES	1 205 545,00	1 523 818,00	948 818,00		948 818,00
7472 REGIONS	171 280,00	165 285,00	167 100,00		167 100,00
7473 DEPARTEMENTS	4 630 250,00	4 630 250,00	4 624 850,00		4 624 850,00
74741 COMMUNES MEMBRES DU GFP	4 000,00	104 000,00	54 000,00		54 000,00
74758 AUTRES GROUPEMENTS	74 000,00	74 000,00	74 000,00		74 000,00
74772 FEDER	24 750,00	24 750,00	13 000,00		13 000,00
747818 AUTRES	34 500,00	34 500,00	24 000,00		24 000,00
74784 CCAS ET CAISSE DES ECOLES	91 500,00	91 500,00	91 500,00		91 500,00
74788 AUTRES	252 440,00	283 321,00	192 440,00		192 440,00
748312 D.C.R.T.P	1 250 000,00	1 321 350,00	1 321 000,00		1 321 000,00
74832 ETAT-COMPENSATION AU TITRE DE LA CONTRIBUTION ECON	563 000,00	8 634 840,00	846 088,00		846 088,00
74833 ETAT - COMPENS.AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXES	49 000,00	675 780,00	38 136,00		38 136,00
74834 ETAT - COMPENS. AU TITRE DES EXONERATIONS DE TAXE	0,00	0,00			
74836 Attribution du fonds départemental de péréquation	95 000,00	95 000,00	95 000,00		95 000,00
74838 AUTRES			9 022 776,00		9 022 776,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	41 255 265,00	50 666 114,00	50 045 592,00		50 045 592,00
752 REVENUS DES IMMEUBLES	94 060,00	121 910,00	100 660,00		100 660,00
755 DEDITS ET PENALITES PERçUS	0,00	48 000,00			
756 LIBERALITES REçUES	0,00	0,00			
75813 REDEVANCES VERSEES PAR LES FERMERS ET CONCESSIONN	287 150,00	368 262,00	291 850,00		291 850,00
75888 AUTRES	297 450,00	664 550,00	308 245,00		308 245,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	678 660,00	1 202 722,00	700 755,00		700 755,00
76232 PAR LE GFP DE RATTACHEMENT	1 000,00	1 000,00	500,00		500,00
76 PRODUITS FINANCIERS	1 000,00	1 000,00	500,00		500,00
773 MANDATS ANNULLES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	5 000,00	14 020,00	52 987,00		52 987,00
775 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	2 800,00			
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	5 000,00	16 820,00	52 987,00		52 987,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	215 481 965,45	217 809 731,45	231 311 178,30		231 311 178,30
7761 DIFFERENCES SUR REALISATIONS(NEGATIVE)REPRISES AU	0,00	0,00			
777 RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	1 121 320,00	1 171 300,00	1 127 650,00		1 127 650,00
7811 REP.SUR AMO.DES IMMO.INCORPOR. ET CORPOR.	0,00	20,00			
7815 REP. SUR PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION	0,00	476 903,00			
7817 REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	31 100,00	1 600,00			
791 TRANSFERT DE CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	458 860,00			
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 152 420,00	2 108 683,00	1 127 650,00		1 127 650,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 152 420,00	2 108 683,00	1 127 650,00		1 127 650,00
TOTAL RECETTES	216 634 385,45	219 918 414,45	232 438 828,30		232 438 828,30

INVESTISSEMENT

DÉPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	15 430 621,41	14 980 621,41	14 192 186,39		14 192 186,39
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	15 430 621,41	14 980 621,41	14 192 186,39		14 192 186,39
10226 TAXE D'AMENAGEMENT	2 500 000,00	3 581 000,00	2 900 000,00		2 900 000,00
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	2 500 000,00	3 581 000,00	2 900 000,00		2 900 000,00
16411 EMPRUNTS EN EUROS	15 450 000,00	15 605 000,00	17 045 000,00		17 045 000,00
16449 OPERAT. AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE	0,00	0,00			
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	0,00	10,00	100,00		100,00
168741 COMMUNES MEMBRES DU GFP	7 532 100,00	7 532 100,00	7 052 000,00		7 052 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	22 982 100,00	23 137 110,00	24 097 100,00		24 097 100,00
202 FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	660 000,00	690 000,00	797 640,00	36 499,56	834 139,56
2031 FRAIS D'ETUDES	11 797 160,00	12 620 748,62	12 803 982,00	3 697 642,13	16 501 624,13
2033 FRAIS D'INSERTION	90 000,00	90 000,00	85 000,00	33 342,55	118 342,55
2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	824 000,00	1 220 646,92	643 500,00	399 921,45	1 043 421,45
2088 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	100 000,00	77 396,00	80 000,00	31 179,68	111 179,68
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	13 471 160,00	14 698 791,54	14 410 122,00	4 198 585,37	18 608 707,37
204111 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	415 000,00	367 000,00	600 000,00		600 000,00
204122 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	300 000,00	300 000,00	700 000,00		700 000,00
204131 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	116 000,00	108 000,00	70 000,00	106 709,23	176 709,23
2041411 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	60 560,00	52 760,00	48 540,00	23 395,00	71 935,00
2041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	3 765 260,00	3 465 447,00	2 098 135,00	414 874,00	2 513 009,00
2041512 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	15 000,00	15 000,00			
2041581 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	945 570,00	953 370,00	208 400,00		208 400,00
2041582 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	960 500,00	2 258 506,90	2 256 580,00	1 105 989,73	3 362 569,73
204181 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	113 250,00	121 237,00	134 270,00		134 270,00
204182 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	4 779 920,00	6 006 826,00	6 311 000,00	327 480,80	6 638 480,80
20421 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	612 000,00	693 413,00	613 500,00	7 220,23	620 720,23
20422 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	6 390 950,00	5 103 521,00	4 567 000,00	467 284,00	5 034 284,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	18 474 010,00	19 445 080,90	17 607 425,00	2 452 952,99	20 060 377,99
2111 TERRAINS NUS	569 000,00	664 087,00	1 060 001,00	357 929,40	1 417 930,40
2112 TERRAINS DE VOIRIE	240 000,00	987 128,80	200 000,00	38 380,00	238 380,00
2115 TERRAINS BATIS	0,00	13 282,00			
2121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	0,00	1 556,00			
2128 AUTRES AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	0,00	331 773,00			
21311 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0,00	0,00			
21351 BATIMENTS PUBLICS	340,00	7 200,80	10 000,00		10 000,00
2138 AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	178 988,00	303 000,00	54 485,22	357 485,22
2151 RESEAUX DE VOIRIE	0,00	0,00	30 000,00		30 000,00
21533 RESEAUX CABLES	300 000,00	347 946,00	300 000,00	5 971,20	305 971,20
21538 AUTRES RESEAUX	105 000,00	105 000,00	355 000,00	45 501,60	400 501,60
215731 MATERIEL ROULANT	1 870 000,00	3 633 280,57	2 070 000,00	1 388 763,41	3 458 763,41
215738 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	242 000,00	113 843,00	244 500,00	45 142,03	289 642,03
2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	500 500,00	540 250,20	589 640,00	155 786,66	745 426,66
2161 Biens historiques et culturels immobiliers	0,00	0,00			
2162 Biens historiques et culturels mobiliers	0,00	0,00			
21621 Biens sous-jacents	175 000,00	228 080,00	323 000,00	152 675,25	475 675,25
21622 Dépenses ultérieures immobilisées	0,00	0,00	83 000,00		83 000,00
2168 AUTRES COLLECTIONS ET OEUVRES D'ART	0,00	0,00			
2181 INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	1 338 000,00	643 245,77	1 497 000,00	6 657,19	1 503 657,19
21828 AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	203 000,00	349 117,50	204 500,00	89 219,86	293 719,86
21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	632 400,00	788 409,00	549 000,00	215 057,75	764 057,75
21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	1 047 530,00	2 011 008,41	275 530,00	531 442,42	806 972,42
2185 MATERIEL DE TELEPHONIE	35 000,00	55 198,00	45 000,00		45 000,00
2188 AUTRES	949 310,00	983 739,00	1 197 510,00	328 519,61	1 526 029,61
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 207 080,00	11 983 133,05	9 336 681,00	3 415 531,60	12 752 212,60
2312 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	763 870,00	935 352,90	390 568,00	418 263,79	808 831,79
2313 CONSTRUCTIONS	9 134 300,00	14 102 228,90	15 604 200,00	2 285 242,98	17 889 442,98
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	31 022 860,00	33 202 785,62	36 092 468,00	6 473 968,85	42 566 436,85
2316 RESTAURATION DES BIENS CULTURES ET HISTORIQUES	194 000,00	111 350,00	116 000,00		116 000,00
2317 IMMO. RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPO.	130 000,00	143 040,00		5 012,53	5 012,53
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	1 313 450,00	1 436 950,00	1 992 880,00	510 000,00	2 5C2 880,00
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	1 262 700,00	400 153,00	845 137,00		845 137,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	43 821 180,00	50 331 860,42	55 041 253,00	9 692 488,15	64 733 741,15
261 TITRES DE PARTICIPATION	506 498,85	540 498,85	2 166 000,00		2 166 000,00
26 PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	506 498,85	540 498,85	2 166 000,00		2 166 000,00
2745 AVANCES REMBOURSABLES	4 454 813,58	3 715 958,58	5 703 607,00		5 703 607,00
2748 AUTRES PRETS	200 000,00	200 000,00	250 000,00		250 000,00
27638 REGIONS	0,00	0,00			
27638 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	1 251 000,00	1 291 000,00	1 800 000,00		1 800 000,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5 905 813,58	5 206 958,58	7 753 607,00		7 753 607,00
458116 OPERATIONS SOUS MANDAT - BIB GERZAT EXTENSION	0,00	0,00			
458116 OPE SOUS MANDAT EXTENSION BIB GERZAT DEP	0,00	0,00			
458117 OPE SOUS MANDAT - REQUALIF ABORDS ND DU PORT	370 000,00	855 689,95	1 300 000,00	500 720,85	1 800 720,85
458117 OPE SOUS MANDAT REQUALIF ABORDS NOTRE DAME DEP	370 000,00	855 689,95	1 300 000,00	500 720,85	1 800 720,85
458119 OP SOUS MANDAT - AMENAG ABORDS SCENE NATIONALE DEP	8 400,00	8 400,00			
458119 OP SOUS MANDAT - AMENAG ABORDS SCENE NATIONALE DEP	8 400,00	8 400,00			
458122 OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	580 000,00	856 332,72		12 239,99	12 239,99
458122 OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	580 000,00	856 332,72		12 239,99	12 239,99
458123 OP SOUS MANDAT - AMENAG PLACE F MITTERRAND DEP	0,00	0,00			
458123 OP SOUS MANDAT - AMENAG PLACE F MITTERRAND DEP	0,00	0,00			
458124 OP SOUS MANDAT VCF AVENUE CHARRAS	0,00	0,00			
458124 OP SOUS MANDAT VCF AVENUE CHARRAS	0,00	0,00			
458125 OP SOUS MANDAT LEMPDES PARC RUE DE LA SOURCE	232 000,00	232 000,00		9 423,73	9 423,73
458125 OP SOUS MANDAT LEMPDES PARC RUE DE LA SOURCE	232 000,00	232 000,00		9 423,73	9 423,73
458126 OP SOUS MANDAT CHAMALIERES AV JOSEPH CLAUSSAT			30 000,00		30 000,00
458126 OP SOUS MANDAT CHAMALIERES AV JOSEPH CLAUSSAT			30 000,00		30 000,00
458127 OP SOUS MANDAT AMENAGEMENT TRAVESEE PERIGNAT SUD			72 700,00		72 700,00
458127 OP SOUS MANDAT AMENAGEMENT TRAVESEE PERIGNAT SUD			72 700,00		72 700,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	132 488 863,84	145 857 477,42	148 907 074,39	20 281 942,68	169 189 017,07

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
13911 SUB. TRANSF CPTE RES. ETAT, ETAB. NAT.	428 130,00	478 130,00	407 700,00		407 700,00
13912 SUB. TRANSF CPTE RESULT. REGIONS	90 490,00	90 490,00	82 730,00		82 730,00
13913 SUB. TRANSF CPTE RESULT. DEPARTEMENTS	42 270,00	42 270,00	38 650,00		38 650,00
139141 SUBV TRANSF CPTE RESULT. COMMUNES DU GFP	443 910,00	443 890,00	512 350,00		512 350,00
13918 AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	570,00	570,00	570,00		570,00
139362 DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	115 160,00	115 160,00	85 580,00		85 580,00
13938 AUTRES	790,00	790,00	70,00		70,00
15112 PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRE)	0,00	476 903,00			
192 PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	0,00			
281848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	0,00	20,00			
4815 Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	0,00	458 860,00			
4912 DEPRECIAIT. DES CPTES DE REDEVABLES (BUDGETAIRES)	31 100,00	1 600,00			
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 152 420,00	2 108 683,00	1 127 650,00		1 127 650,00
16441 OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	0,00	0,00			
202 FRAIS D'ETUDES,D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	0,00	11 000,00			
2031 FRAIS D'ETUDES	2 302 080,00	2 213 806,00	3 442 600,00		3 442 600,00
204422 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	303 600,00			
204412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00			
2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00	71 300,00			
2111 TERRAINS NUS	1 828 000,00	1 828 000,00	1 837 255,00		1 837 255,00
2112 TERRAINS DE VOIRIE	9 950,00	10 100,00			
2121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	0,00	2 300,00			
21314 BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	0,00	0,00			
21538 AUTRES RESEAUX	0,00	12 400,00			
2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	0,00	9 400,00			
2181 INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	0,00	25 300,00			
21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	1 900,00			
21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	0,00	300,00			
2188 AUTRES	0,00	2 500,00			
2312 AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DE TERRAINS	0,00	12 300,00			
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	4 417 069,00	101 100,00		101 100,00
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	1 409 700,00	2 759 805,00	780 200,00		780 200,00
2316 RESTAURATION DES BIENS CULTURES ET HISTORIQUES	0,00	52 000,00			
2317 IMMO. RECUES AU TITRE D'UNE MISE A DISPO.	0,00	0,00			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	5 549 730,00	11 733 080,00	6 161 155,00		6 161 155,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	6 702 150,00	13 841 763,00	7 288 805,00		7 288 805,00
TOTAL DEPENSES	139 191 013,84	159 699 240,42	156 195 879,39	20 281 942,68	176 477 822,07

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	112 390,00	0,00	118 190,00		118 190,00
024 PRODUIT DES CESSIONS	112 390,00	0,00	118 190,00		118 190,00
10222 F.C.T.V.A.	6 600 000,00	11 175 012,25	7 497 250,00	1 546 365,26	9 043 615,26
10226 TAXE D'AMENAGEMENT	3 500 000,00	5 074 180,00	4 200 000,00		4 200 000,00
1061 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES	20 468 487,57	20 468 487,57	21 120 242,75		21 120 242,75
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	30 568 487,57	36 717 679,82	32 817 492,75	1 546 365,26	34 363 858,01
1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	2 298 020,00	10 816 354,00	2 228 500,00	127 808,80	2 356 308,80
1312 REGIONS	1 482 420,00	1 434 666,66	1 344 000,00	31 215,00	1 375 215,00
1313 DEPARTEMENTS	550 800,00	591 300,00	500 000,00		500 000,00
13141 COMMUNES MEMBRES DU GFP	568 020,00	1 204 216,76	373 000,00	678 822,40	1 051 822,40
1318 AUTRES	0,00	0,00			
1321 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	1 984 530,00	2 051 788,34	1 870 945,00	31 053,00	1 901 998,00
1322 REGIONS	80 890,00	244 261,00	103 000,00	150 000,00	253 000,00
1323 DEPARTEMENTS	0,00	88 000,00	47 500,00		47 500,00
13241 COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00	1 241 796,00			
13246 ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	2 973 300,00	2 973 300,00	2 742 000,00		2 742 000,00
13256 ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT	0,00	0,00			
13258 AUTRES REGROUPEMENTS	0,00	105 710,00		168 609,43	168 609,43
13272 FEDER	0,00	185 255,00			
1328 AUTRES	60 000,00	256 123,69	20 000,00	35 836,69	55 836,69
13362 DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	717 840,00	1 656 537,13	2 012 801,00	222 083,19	2 234 884,19
1345 AMENDES DE RADARS AUTOMATIQUES ET AMENDES DE POLIC	1 600 000,00	972 000,00	972 000,00		972 000,00
13461 DOTATION D'EQUIPEMENT DES TERRITOIRES RURAUX	0,00	0,00			
13462 Dotation de soutien à l'investissement local	0,00	0,00			
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	12 315 820,00	23 821 308,58	12 213 746,00	1 445 428,51	13 659 174,51
1641 EMPRUNTS EN EUROS	58 500 640,36	48 367 457,36	66 244 353,70	10 000 000,00	76 244 353,70
16441 OPERATIONS AFFERENTES A L'EMPRUNT	0,00	0,00			
16449 OPERAT. AFFERENTES A L'OPTION DE TIRAGE SUR LIGNE	0,00	0,00			
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	2 300,00	100,00			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	58 502 940,36	48 367 557,36	66 244 353,70	10 000 000,00	76 244 353,70
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	0,00			
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	0,00			
204122 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00			
204182 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00			
20422 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	0,00	0,00	4 050,00		4 050,00
204 SUBVENTIONS D'EQUIPEMENT VERSEES	0,00	0,00	4 050,00		4 050,00
2151 RESEAUX DE VOIRIE	0,00	0,00			
2181 INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	380 000,00	380 000,00	411 000,00		411 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	380 000,00	380 000,00	411 000,00		411 000,00
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	2 570,00			
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	8 400,00	87 500,00			
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	0,00	0,00			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	8 400,00	90 070,00			
261 TITRES DE PARTICIPATION	0,00	10 000,00			
26 PARTICIPATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	0,00	10 000,00			
2745 AVANCES REMBOURSABLES	66 586,62	306 331,62	703 729,00		703 729,00
2748 AUTRES PRETS	150 000,00	150 000,00	150 000,00	56 296,04	206 296,04
27632 REGIONS	0,00	0,00			
276358 AUTRES GROUPEMENTS	112 000,00	112 000,00	101 000,00		101 000,00
27638 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	107 400,00	107 400,00	519 814,00		519 814,00
27 AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	435 986,62	675 731,62	1 474 543,00	56 296,04	1 530 839,04

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
458215 OPERATIONS SOUS MANDAT - BIB GERZAT EXTENSION	0,00	74 431,08			
458216 OPE SOUS MANDAT EXTENSION BIB GERZAT REC	0,00	74 431,08			
458217 OPE SOUS MANDAT - REQUALIF ABOARDS ND DU PORT	370 000,00	675 796,51	1 300 000,00	305 796,51	1 605 796,51
458217 OP SOUS MANDAT REQUALIF ABOARDS NOTRE DAME REC	370 000,00	675 796,51	1 300 000,00	305 796,51	1 605 796,51
458219 OP SOUS MANDAT - AMENAG ABOARDS SCENE NATIONALE REC	8 400,00	8 400,00			
458219 OP SOUS MANDAT - AMENAG ABOARDS SCENE NATIONALE REC	8 400,00	8 400,00			
458221 OP SOUS MANDAT - AMENAG AV REPUBLIQUE - PERIGNAT R	25 000,00	40 878,00			
458221 OP SOUS MANDAT - AMENAG AV REPUBLIQUE - PERIGNAT R	25 000,00	40 878,00			
458222 OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM	964 130,00	1 480 336,00			
458222 OP SOUS MANDAT - AMENAGEMENT PL DES CARMES MFPM RE	964 130,00	1 480 336,00			
458223 OP SOUS MANDAT - AMENAG PLACE F MITTERRAND REC	0,00	0,00			
458223 OP SOUS MANDAT - AMENAG PLACE F MITTERRAND REC	0,00	0,00			
458224 OP SOUS MANDAT VCF AVENUE CHARRAS	0,00	0,00			
458224 OP SOUS MANDAT VCF AVENUE CHARRAS REC	0,00	0,00			
458225 OP SOUS MANDAT LEMPDES PARC RUE DE LA SOURCE	232 000,00	62 000,00			
458225 OP SOUS MANDAT LEMPDES PARC RUE DE LA SOURCE REC	232 000,00	62 000,00			
458226 OP SOUS MANDAT CHAMALIERES AV JOSEPH CLAUSSAT REC			30 000,00		30 000,00
458226 OP SOUS MANDAT CHAMALIERES AV JOSEPH CLAUSSAT REC			30 000,00		30 000,00
458227 OP SOUS MANDAT AMENAGEMENT TRAVERSEE PERIGNAT SUD			72 700,00		72 700,00
458227 OP SOUS MANDAT AMENAGEMENT TRAVERSEE PERIGNAT SUD			72 700,00		72 700,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	103 923 554,55	112 404 188,97	114 686 075,45	13 353 886,32	128 019 961,77
021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	18 525 525,45	18 984 436,45	25 335 765,30		25 335 765,30
021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	18 525 525,45	18 984 436,45	25 335 765,30		25 335 765,30
15112 PROVISIONS POUR LITIGES ET CONTENTIEUX (BUDGETAIRE)	250 100,00	502 985,00			
15182 AUTRES PROVISIONS POUR RISQUES (BUDGETAIRES)	0,00	200 000,00			
192 PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	2 800,00			
2111 TERRAINS NUS	0,00	0,00			
2802 FRAIS D'ETUDES, D'ELABORATION, DE MODIFICATIONS ET	270 200,00	270 200,00	359 040,00		359 040,00
28031 FRAIS D'ETUDES	433 210,00	433 210,00	433 250,00		433 250,00
28033 FRAIS D'INSERTION	5 000,00	5 000,00	5 020,00		5 020,00
2804111 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	274 340,00	274 340,00	363 880,00		363 880,00
2804112 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	100 000,00	100 000,00	100 000,00		100 000,00
2804113 PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	27 120,00	27 120,00	23 370,00		23 370,00
2804122 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	28 040,00	28 040,00	40 890,00		40 890,00
2804131 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	98 960,00	98 960,00	83 470,00		83 470,00
2804132 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	400 370,00	400 370,00	400 370,00		400 370,00
28041411 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	16 390,00	16 390,00	18 830,00		18 830,00
28041412 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	421 910,00	421 910,00	442 210,00		442 210,00
28041511 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	270,00	270,00	7 420,00		7 420,00
280415342 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	2 790,00	2 790,00	2 790,00		2 790,00
28041581 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	214 280,00	214 280,00	307 040,00		307 040,00
28041582 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	826 280,00	826 280,00	549 200,00		549 200,00
2804181 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	150 280,00	150 280,00	171 100,00		171 100,00
2804182 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	3 261 550,00	3 261 550,00	3 340 930,00		3 340 930,00
2804183 PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'INTERET NATIONAL	22 060,00	22 060,00	22 060,00		22 060,00
280421 BIENS MOBILIERS, MATERIEL ET ETUDES	99 400,00	99 400,00	122 050,00		122 050,00
280422 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	1 648 900,00	1 648 900,00	1 764 560,00		1 764 560,00
2805 CONCES. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,LICENCES,DRO			881 010,00		881 010,00
28051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	781 560,00	660 560,00			
28088 AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	70 100,00	70 100,00	55 650,00		55 650,00
28121 PLANTATIONS D'ARBRES ET D'ARBUSTES	42 520,00	42 520,00	55 150,00		55 150,00
281311 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	53 950,00	53 950,00	63 190,00		63 190,00
281314 BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	850 130,00	850 130,00	1 061 030,00		1 061 030,00
281318 AUTRES BATIMENTS PUBLICS	22 590,00	22 590,00	22 590,00		22 590,00
281351 BATIMENTS PUBLICS	134 480,00	134 480,00	204 270,00		204 270,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	277 820,00	277 820,00	305 140,00		305 140,00
28152 INSTALLATIONS DE VOIRIE	32 570,00	32 570,00	32 570,00		32 570,00
281538 AUTRES RESEAUX	0,00	0,00			
281568 AUTRE MATER. ET OUTIL. D'INCENDIE ET DE DEFENSE CI	23 520,00	23 520,00	37 150,00		37 150,00
2815731 MATERIEL ROULANT	1 191 480,00	1 191 480,00	1 550 460,00		1 550 460,00
2815738 AUTRE MATERIEL ET OUTILLAGE DE VOIRIE	127 550,00	127 550,00	132 850,00		132 850,00
28158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	610 260,00	593 260,00	588 860,00		588 860,00
2816 Biens historiques et culturels – dépenses ultérieure	10 910,00	10 910,00	18 690,00		18 690,00
281735 INSTALL. GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS DES CO	3 250,00	3 250,00	4 040,00		4 040,00
281738 AUTRES CONSTRUCTIONS	0,00	0,00			
2817848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	4 340,00	4 340,00	4 350,00		4 350,00
28181 INSTAL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	270 560,00	270 560,00	287 130,00		287 130,00
28182 AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	186 990,00	186 990,00	194 290,00		194 290,00
281838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	1 098 120,00	1 098 120,00	851 910,00		851 910,00
281848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	401 060,00	401 060,00	438 560,00		438 560,00
28185 MATERIEL DE TELEPHONIE	32 040,00	32 040,00	55 580,00		55 580,00
28188 AUTRES	671 420,00	609 420,00	760 740,00		760 740,00
4815 Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	646 500,00	738 280,00	738 200,00		738 200,00
4817 INDEMNITES DE RENEGOCIATION DE LA DETTE	103 800,00	103 800,00	40 050,00		40 050,00
4912 DEPRECIAIT. DES CPTES DE REDEVABLES (BUDGETAIRES)	31 100,00	31 100,00			
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	16 230 070,00	16 577 535,00	16 940 940,00		16 940 940,00
13241 COMMUNES MEMBRES DU GFP	0,00	0,00			
13241 COMMUNES MEMBRES DU GFP	9 800,00	9 800,00			
1328 AUTRES	150,00	300,00	9 255,00		9 255,00
1641 EMPRUNTS EN EUROS	0,00	0,00			
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	5 135 600,00			
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	67 700,00			
2111 TERRAINS NUS	0,00	0,00			
21314 BATIMENTS CULTURELS ET SPORTIFS	0,00	0,00			
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. INCORP.	2 099 080,00	2 142 414,00	3 357 600,00		3 357 600,00
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	1 612 700,00	2 549 266,00	966 300,00		966 300,00
27638 AUTRES ETABLISSEMENTS PUBLICS	1 828 000,00	1 828 000,00	1 828 000,00		1 828 000,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	5 549 730,00	11 733 080,00	6 161 155,00		6 161 155,00
Sous-total RECETTES D'ORDRE	40 305 325,45	47 295 051,45	48 437 860,30		48 437 860,30
TOTAL RECETTES	144 228 880,00	159 699 240,42	163 123 935,75	13 353 886,32	176 477 822,07

BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE AUTONOME DE L'ASSAINISSEMENT - BUDGET PRIMITIF 2022

Ce budget annexe retrace l'exploitation de la station d'épuration des 3 rivières et la gestion des équipements déclarés de compétence métropolitaine, mais également l'activité anciennement exercée par chaque commune et transférée à la Métropole en 2017.

Le projet de Budget primitif 2022 du budget annexe Régie autonome d'assainissement intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser 2021. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	23 032 451,17	58 663 530,56	81 695 981,73

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les produits des services (chapitre 70) constituent la quasi-intégralité des recettes réelles de fonctionnement avec un montant 2022 estimé à 21 310 000 € dont :

- 16 700 000 € de redevance d'assainissement collectif ; en progression de 191 000 € par rapport au Budget primitif 2021, cette prévision intègre l'application en année pleine des tarifs adoptés à compter du 1^{er} août 2021, ainsi que l'arrivée dans le périmètre de la régie de la Commune d'Aulnat,
- 1 400 000 € de refacturation de frais de construction de branchements et contrôle de l'assainissement non collectif, et de frais de contrôle du raccordement des branchements en assainissement collectif obligatoires en cas de vente (qui s'équilibre par une dépense de fonctionnement équivalente),
- 200 000 € de participations pour le financement de l'assainissement collectif (participation forfaitaire mise en place sur certaines communes et liée aux nouvelles constructions ou rénovations),
- 2 200 000 € de contribution du budget principal au titre des eaux pluviales,
- 100 000 € de prestations de services autres, avec notamment la refacturation de la redevance transport et traitement des eaux usées à la Commune de Sayat dont les abonnés sont raccordés à la station des 3 rivières,
- 400 000 € de produits d'activités annexes, correspondant principalement à la facturation du traitement des produits de déversement, curage et vidange à la station d'épuration des 3 rivières, et de mise à disposition des capacités d'effacement,
- 10 000 € de redevance pour contrôle des installations d'assainissement non collectif.

S'agissant des autres postes de recettes, 3 450 € sont prévus au chapitre 013 « Atténuations de charges » pour les remboursements sur rémunération de personnel, 5 200 € au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » et 32 350 € au chapitre 77 « Produits spécifiques » pour des régularisations de dépenses sur exercices antérieurs et la cession d'un véhicule utilitaire. Une enveloppe de 20 000 € est également provisionnée au compte 7817 pour constater la reprise sur dépréciation potentielle des actifs circulant résultant de l'admission en non valeur de titres de recettes devenus irrécouvrables.

Enfin, un montant de 421 800 € est inscrit au compte 7681 au titre de l'annuité 2022 du fonds de soutien accordé à la Métropole à l'occasion de la renégociation de ses emprunts structurés. Pour mémoire, le versement de ce fonds de soutien est étalé sur la même durée que le versement des indemnités pour remboursement anticipé.

Le résultat de fonctionnement reporté repris par anticipation s'élève à la somme de 582 646,17 € (compte 002), après affectation de 3 756 149,60 € à la section d'investissement en couverture du déficit global d'investissement 2021.

Pour l'essentiel, ces recettes permettent de financer les dépenses réelles suivantes :

- les charges à caractère général (chapitre 011) à hauteur de 7 856 550 €, avec :
 - les achats d'études, prestations de services, équipements et travaux (1,4 M€) correspondant aux frais de construction de branchements et contrôle de l'assainissement non collectif refacturés aux usagers et donc compensés par des recettes,
 - les fluides (1,21 M€), avec une progression de 0,1M€ par rapport au Budget primitif 2021, mais de 0,37M€ par rapport au réalisé, en lien avec les évolutions du coût de l'électricité et mesures mises en place par l'État pour en atténuer l'impact,
 - l'entretien et la maintenance des réseaux et biens du service (1,4 M€ dont 0,87 M€ pour les seuls réseaux),
 - les acquisitions diverses, de matériels et autres, nécessaires au fonctionnement du service (0,9 M€), avec notamment les produits de traitement de la Station d'épuration des 3 rivières, le carburant, etc,
 - des frais divers (2,87 M€) correspondant pour l'essentiel à l'évacuation et l'épandage des boues de la station, à des prestations de curage et d'inspection des réseaux, de dératisation, de locations, mais également aux frais de gestion du service de type assurances, nettoyage locaux, frais de télécommunications et d'affranchissement, cotisations, frais bancaires, etc,
 - des remboursements de frais (0,07 M€) correspondant aux frais de structure facturés par le budget principal et à la partie des frais de mutualisation ascendante patrimoine bâti et affaires juridiques relevant du chapitre 011.

Les charges à caractère général progressent globalement de 1 235 645 € par rapport au Budget primitif 2021, principalement en raison de la hausse des coûts d'énergie et des prestations de contrôle des raccordements à l'assainissement obligatoires en cas de vente.

- les charges de personnel (chapitre 012) pour 3 720 392 €, avec :
 - 2 279 679 € de remboursements, dont 101 500 € au titre de la mutualisation ascendante patrimoine bâti et affaires juridiques, 273 179 € au titre des charges de structure supportées par le budget principal, et 1 905 000 € reversés au budget annexe Régie autonome de l'eau potable pour les agents à temps partagé entre les deux activités mais dont le salaire est intégralement imputé sur le budget eau,
 - 1 440 713 € de salaires versés directement aux agents de la Station d'épuration des 3 rivières ainsi qu'aux agents transférés affectés intégralement à la compétence assainissement.
- les charges diverses de gestion courante pour 946 200 € (chapitre 65), dont 900 000 € de participation versée au Syndicat intercommunal d'assainissement de la Vallée de l'Auzon (SIAVA) pour les communes de Cournon, du Cendre et de Saint-Genès-Champanelle, 26 000 € de redevances logiciels et 20 000 € de créances admises en non valeurs,
- les intérêts de la dette pour 1 707 000 € et intérêts sur ligne de trésorerie pour 20 000 € (chapitre 66),
- les charges exceptionnelles à hauteur de 220 000 € (chapitre 67), correspondant à la prise en charge des correctifs de factures et annulations des titres de recettes émis sur exercices antérieurs, par les communes puis par la Métropole (190 000€), ainsi qu'aux indemnités versées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains tendant à la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux (30 000 €).

En définitive, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2022 s'élève à 7 605 304,17 €, avec un virement à la section d'investissement de 491 331,17 € et un solde sur les dotations aux amortissements des immobilisations, charges financières et subventions perçues de 7 113 973,00 €.

Section d'investissement

Les recettes réelles autres que l'emprunt comprennent :

- le report de la participation de la société APRR au titre des travaux d'élargissement de l'autoroute A75 pour 138 525,96 € (compte 1318),
- les subventions d'investissement et avances remboursables versées par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 8 353 354,00 € (comptes 13111 et 1687), dont 3,57 M€ pour les bassins de stockage-restitution (Belle Ombre 1,62 M€ et ZAC des Sauzes 1,95 M€), 2,66 M€ pour le projet de bio-méthanisation sur la Station d'épuration des 3 rivières «Traitement primaire et valorisation énergétique », 1,87 M€ pour les collecteurs (Collecteur sud 1,01 M€, Collecteur Herbet/STEP 0,5 M€ et Collecteur nord à Cébazat et Blanzat 0,36 M€), et 0,25 M€ pour les travaux de mise en réseau unitaire,
- l'affectation en investissement à hauteur de 3 756 149,60 € d'une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement 2021 pour couvrir le déficit global d'investissement 2021 (déficit d'investissement 2021 reporté de 855 863,48 €, majoré du déficit sur restes à réaliser 2021 de 2 900 286,12 €).

Sont également comptabilisées les opérations d'ordre suivantes :

- le virement de la section de fonctionnement pour 491 331,17 € (chapitre 021),
- l'amortissement des biens du service et opérations d'ordre liées à la renégociation des emprunts structurés pour 8 070 978 € (chapitre 040),
- les opérations d'ordre patrimoniales de résorption des avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles, équilibrées en dépenses et recettes, pour un montant total de 911 900 € (chapitre 041).

Au final, un emprunt nouveau d'un montant prévisionnel de 36 941 291,83 € s'avère nécessaire pour financer les dépenses d'investissement décrites ci-après.

Les dépenses réelles de répartissent de la façon suivante :

- le déficit d'investissement reporté 2021 de 855 863,48 €
- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 6 611 600 € et celui des avances de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne pour 241 850 €,
- les dépenses nouvelles d'équipement évaluées à 45 733 500 € avec :
 - 976 500 € de frais d'études et insertion, dont 495 000 € sur les bassins de stockage-restitution, 265 000 € pour la Station d'épuration des 3 rivières dans le cadre de l'opération « Traitement primaire et valorisation énergétique », et 110 000 € pour l'exploitation des réseaux,
 - 90 000 € d'acquisition de logiciels et licences,
 - 592 000 € d'acquisition de matériels divers nécessaires au fonctionnement du service (dont 50 000 € pour les équipements de maintenance des systèmes industriels, 180 000 € pour la station d'épuration, 130 000 € de matériel industriel dans le cadre de l'opération « Traitement primaire et valorisation énergétique de la STEP», 82 000 € de matériel informatique et mobilier, 130 000 € de matériel de transport) et 15 000 € d'acquisition foncière en lien avec les travaux du Collecteur sud,
 - 44 060 000 € de travaux, dont
 - sur la Station d'épuration des 3 rivières, 808 000 € pour les travaux de renouvellement et 28 000 000 € dans le cadre du projet de bio-méthanisation «Traitement primaire et valorisation énergétique »,
 - 7 090 000 € sur les grands collecteurs et bassins de stockage-restitution,
 - 450 000 € pour la réhabilitation des postes de relevages et 450 000 € également de petites extensions du réseau, de sécurisation des sites et de mise en conformité de branchements neufs,

- 7 240 000 € de travaux de réseaux d'assainissement eaux usées ou unitaires en accompagnement des travaux de voirie ou sur des opérations d'urgence pour renouveler le réseau (avec notamment 2 240 000 € dans le cadre du projet InspiRe, ainsi que des travaux rue Chabrier/Treille/Bordeneau à Aubière, rue Pasteur à Beaumont, Centre bourg Eglise à Ceyrat, avenue Joseph Claussat à Chamalières, rue Henri Andrau - Muraille de Chine, rue de l'Oradou et rue Sidoine Apollinaire à Clermont-Ferrand, places du Turluron et du Puy Saint-Romain à Cournon D'Auvergne, rues de Vichy et des Martyrs à Gerzat, rues de la Mairie au Cendre, route de Clermont à Nohahent, Maar d'Enval à Orcines, rues Henri Dunant et de Laubize à Romagnat, rue des Grottes et boulevard Jean-Baptiste Romeuf à Royat, route de Theix à Saint-Genès Champenois),

- les reports de crédits pour 3 346 812,08 €, avec notamment les études et missions d'ingénierie relatives au projet de bio-méthanisation et d'extension de la filière de traitement des eaux et boues de la Station d'épuration des 3 rivières (0,64 M€), le démarrage des travaux relatifs à ce même projet (2,23 M€), ainsi que des travaux sur le réseau d'assainissement pluvial (0,27 M€) et des travaux de renouvellement sur la station d'épuration des 3 rivières (0,07 M€).

Les opérations d'ordre sont composées des amortissements des subventions pour 957 005 € et des opérations d'ordre patrimoniales de résorption des avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles pour un montant de 911 900 € (opération équilibrée en dépenses et recettes).

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2022 du budget annexe Régie autonome d'assainissement d'un montant total de 23 032 451,17 € en section de fonctionnement et 58 663 530,56 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
60226 VETEMENTS DE TRAVAIL	0,00	0,00			
604 ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	2 175 000,00	2 616 671,00	1 400 000,00		1 400 000,00
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	1 107 370,00	886 570,00	1 215 000,00		1 215 000,00
6062 PRODUITS DE TRAITEMENT	520 000,00	510 000,00	570 000,00		570 000,00
6063 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	72 000,00	68 160,00	95 000,00		95 000,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 200,00	1 200,00	1 200,00		1 200,00
6066 CARBURANTS	61 500,00	29 000,00	86 500,00		86 500,00
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	132 000,00	117 000,00	147 000,00		147 000,00
611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	7 500,00	7 500,00	27 500,00		27 500,00
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	15 500,00	15 500,00	16 500,00		16 500,00
6135 LOCATIONS MOBILIERES	65 000,00	64 000,00	60 000,00		60 000,00
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	7 600,00	7 600,00	7 600,00		7 600,00
61521 BATIMENTS PUBLICS	107 700,00	46 963,00	106 100,00		106 100,00
61523 RESEAUX	800 000,00	790 000,00	870 000,00		870 000,00
61528 AUTRES	50 000,00	54 000,00	45 000,00		45 000,00
61551 MATERIEL ROULANT	5 000,00	5 000,00	9 000,00		9 000,00
61558 AUTRES BIENS MOBILIERS	195 500,00	136 400,00	185 000,00		185 000,00
6156 MAINTENANCE	187 700,00	176 329,00	186 495,00		186 495,00
6161 MULTIRISQUES	2 000,00	2 002,00	2 200,00		2 200,00
6168 AUTRES	27 000,00	25 976,00	28 000,00		28 000,00
617 ETUDES ET RECHERCHES	50 000,00	54 000,00	90 000,00		90 000,00
618 DIVERS	793 500,00	954 200,00	2 436 000,00		2 436 000,00
6226 HONORAIRES	6 000,00	4 398,00	33 000,00		33 000,00
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00	10 900,00	8 000,00		8 000,00
6228 DIVERS	5 000,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	2 900,00	3 590,00	2 900,00		2 900,00
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	30 000,00	30 000,00	5 750,00		5 750,00
6238 DIVERS	10 000,00	10 000,00	16 500,00		16 500,00
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	2 600,00	2 600,00	4 000,00		4 000,00
6256 MISSIONS	500,00	500,00	500,00		500,00
6257 RECEPTIONS	5 000,00	4 000,00	5 000,00		5 000,00
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	3 800,00	3 800,00	17 000,00		17 000,00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	25 000,00	25 000,00	21 800,00		21 800,00
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILEES	24 200,00	24 200,00	30 000,00		30 000,00
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	14 300,00	15 300,00	11 000,00		11 000,00
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	1 260,00	60,00	1 225,00		1 225,00
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	15 020,00	36 107,00	38 440,00		38 440,00
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	90 055,00	82 355,00	68 940,00		68 940,00
6378 AUTRES TAXES ET REDEVANCES	2 200,00	3 224,00	3 400,00		3 400,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 620 905,00	6 829 105,00	7 856 550,00		7 856 550,00
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	2 179 250,00	2 194 070,00	2 279 679,00		2 279 679,00
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	3 600,00	3 600,00	2 600,00		2 600,00
6331 Versement mobilité	8 500,00	8 500,00	12 998,00		12 998,00
6336 COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	5 700,00	5 700,00	6 099,00		6 099,00
6411 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	705 800,00	717 090,00	777 363,00		777 363,00
6413 PRIMES ET GRATIFICATIONS	211 000,00	211 000,00	233 809,00		233 809,00
6414 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	0,00	0,00			
64148 Autres indemnités et avantages divers			1 017,00		1 017,00
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	177 600,00	197 600,00	236 860,00		236 860,00
6452 COTISATIONS AUX MUTUELLES			21 900,00		21 900,00
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	123 000,00	123 000,00	13 216,00		13 216,00
6454 COTISATIONS AU Pôle Emploi	16 200,00	16 200,00	20 330,00		20 330,00
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	1 300,00	1 300,00	1 321,00		1 321,00
6475 MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	1 200,00	1 200,00	1 200,00		1 200,00
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	105 300,00	105 300,00	112 000,00		112 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	3 558 450,00	3 584 560,00	3 720 392,00		3 720 392,00
651 REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	0,00	0,00			
6518 Autres	20 000,00	28 205,00	26 000,00		26 000,00
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	5 000,00	8 978,00	15 000,00		15 000,00
6542 CREANCES ETEINTES	2 000,00	2 668,00	5 000,00		5 000,00
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	891 550,00	878 699,00	900 200,00		900 200,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	918 550,00	918 550,00	946 200,00		946 200,00
66111 INTERETS REGLES A L'ECHANCE	1 653 000,00	1 653 000,00	1 726 000,00		1 726 000,00
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	5 000,00	-15 000,00	-19 000,00		-19 000,00
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	20 000,00	20 000,00	20 000,00		20 000,00
66 CHARGES FINANCIERES	1 678 000,00	1 658 000,00	1 727 000,00		1 727 000,00
673 TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	655 000,00	654 200,00	90 000,00		90 000,00
6743 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	0,00	500,00			
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	130 000,00	223 500,00	130 000,00		130 000,00
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	785 000,00	878 200,00	220 000,00		220 000,00
6817 DOTAT. AUX DEPRECATIONS DES ACTIFS CIRCULANTS	27 520,00	27 520,00			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	27 520,00	27 520,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	13 568 425,00	13 895 935,00	14 470 142,00		14 470 142,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 123 408,70	4 517 133,70	491 331,17		491 331,17
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	4 123 408,70	4 517 133,70	491 331,17		491 331,17
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPHELLES	7 187 010,00	7 254 010,00	7 470 378,00		7 470 378,00
6862 DOTAT. AMORT. CHARGES FINANCIERES A REPARTIR	600 600,00	600 600,00	600 600,00		600 600,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	7 787 610,00	7 854 610,00	8 070 978,00		8 070 978,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	11 911 018,70	12 371 743,70	8 562 309,17		8 562 309,17
TOTAL DEPENSES	25 479 443,70	26 267 678,70	23 032 451,17		23 032 451,17

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	3 589 733,70	3 589 733,70	582 646,17		582 646,17
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	3 589 733,70	3 589 733,70	582 646,17		582 646,17
64198 AUTRES REMBOURSEMENTS	7 000,00	7 000,00	3 000,00		3 000,00
6459 REMBOURSEMENTS / CHARGES DE S.S ET PREVOYANCE	450,00	450,00	450,00		450,00
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	7 450,00	7 450,00	3 450,00		3 450,00
704 TRAVAUX	750 000,00	1 026 900,00	1 400 000,00		1 400 000,00
70611 REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT COLLECTIF	16 509 000,00	16 509 000,00	16 700 000,00		16 700 000,00
70613 PARTICIPATIONS POUR ASSAINISSEMENT COLLECTIF	200 000,00	675 000,00	200 000,00		200 000,00
7062 REDEVANCES D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF	0,00	15 900,00	10 000,00		10 000,00
7063 Contrib.des communes ou l'EP de coop.inter(eaux pl)	2 200 000,00	2 200 000,00	2 200 000,00		2 200 000,00
7068 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	136 000,00	180 100,00	100 000,00		100 000,00
7084 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	0,00	3 590,00			
7087 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	0,00	7 800,00			
7088 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES (CESS. D'APPRO	400 000,00	400 000,00	400 000,00		400 000,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	20 195 000,00	21 018 290,00	21 010 000,00		21 010 000,00
752 REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES	0,00	0,00			
7588 AUTRES	6 000,00	6 000,00	5 200,00		5 200,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	6 000,00	6 000,00	5 200,00		5 200,00
7681 FONDS DE SOUTIEN - SORTIE DES EMPRUNTS A RISQUE	421 800,00	421 800,00	421 800,00		421 800,00
76 PRODUITS FINANCIERS	421 800,00	421 800,00	421 800,00		421 800,00
7711 DEDITS ET PENALITES PERCUES	0,00	0,00			
7714 RECOUVREMENT SUR CREANCES ADMISES EN NON VALEUR	0,00	0,00			
7718 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	0,00	0,00			
773 MANDATS ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00			
775 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			1 350,00		1 350,00
778 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	158 000,00	138 820,00	31 000,00		31 000,00
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	158 000,00	138 820,00	32 350,00		32 350,00
7817 REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	27 520,00	11 645,00	20 000,00		20 000,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	27 520,00	11 645,00	20 000,00		20 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	24 405 503,70	25 193 738,70	22 075 446,17		22 075 446,17
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFERÉES RESULTAT	1 073 940,00	1 073 940,00	957 005,00		957 005,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 073 940,00	1 073 940,00	957 005,00		957 005,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 073 940,00	1 073 940,00	957 005,00		957 005,00
TOTAL RECETTES	25 479 443,70	26 267 678,70	23 032 451,17		23 032 451,17

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	0,00	0,00	855 863,48		855 863,48
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	0,00	0,00	855 863,48		855 863,48
1641 EMPRUNTS EN EURO	6 324 500,00	6 324 500,00	6 611 600,00		6 611 600,00
165 DÉPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS			5 000,00		5 000,00
1678 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE COND.PARTIC.	71 700,00	71 700,00	33 650,00		33 650,00
1687 AUTRES DETTES	208 200,00	208 200,00	208 200,00		208 200,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	6 604 400,00	6 604 400,00	6 858 450,00		6 858 450,00
2031 FRAIS D'ÉTUDES	3 311 000,00	4 577 294,11	968 500,00	647 405,19	1 615 905,19
2033 FRAIS D'INSERTION		8 000,00	11 000,00	8 000,00	2 787,15
2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILÉS		50 000,00	50 000,00	90 000,00	90 600,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 369 000,00	4 638 294,11	1 066 500,00	650 792,34	1 717 292,34
2111 TERRAINS NUS	23 000,00	7 000,00	15 000,00		15 000,00
21311 BATIMENTS D'EXPLOITATION		0,00	1 400,00		
2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISÉES	344 000,00	320 953,00	215 000,00	25 326,49	240 326,49
2154 MATERIEL INDUSTRIEL	73 000,00	85 000,00	165 000,00	3 129,20	168 129,20
2181 INSTALLAT. GÉNÉRALES, AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS		0,00	4 000,00		
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	130 000,00	130 000,00	130 000,00	34 850,43	164 850,43
2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	15 000,00	32 550,00	17 000,00	18 256,30	35 256,30
2184 MOBILIER	8 000,00	10 097,00	65 000,00		65 000,00
2188 AUTRES		0,00	2 000,00		
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	593 000,00	593 000,00	607 000,00	81 562,42	688 562,42
2313 CONSTRUCTIONS	610 000,00	580 000,00	810 000,00	68 638,42	878 638,42
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	27 175 000,00	24 094 663,00	43 250 000,00	2 545 818,90	45 795 818,90
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.		0,00	80 337,00	0,00	0,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	27 785 000,00	24 755 000,00	44 060 000,00	2 614 457,32	46 674 457,32
	SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	38 351 400,00	36 590 694,11	53 447 813,48	3 346 812,08
139111 AGENCE DE L'EAU	530 320,00	530 320,00	411 521,00		411 521,00
139118 AUTRES	10 490,00	10 490,00	16 030,00		16 030,00
13912 RÉGIONS	4 250,00	4 250,00	4 239,00		4 239,00
13913 DEPARTEMENTS	16 460,00	16 460,00	16 614,00		16 614,00
13915 GROUPEMENTS DE COLLECTIVITÉS	5 580,00	5 580,00	5 580,00		5 580,00
13916 AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	5 660,00	5 660,00	5 660,00		5 660,00
13918 AUTRES	500 540,00	500 540,00	496 729,00		496 729,00
13933 PAE (PLAN D'AMÉNAGEMENT D'ENSEMBLE)	640,00	640,00	632,00		632,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 073 940,00	1 073 940,00	957 005,00		957 005,00
2031 FRAIS D'ÉTUDES		0,00	685 597,00	622 250,00	622 250,00
2313 CONSTRUCTIONS		0,00	1 640,00		
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	200 000,00	798 003,00	289 650,00		289 650,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	1 485 240,00	911 900,00		911 900,00
	SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 273 940,00	2 559 180,00	1 868 905,00	1 868 905,00
	TOTAL DEPENSES	39 625 340,00	39 149 874,11	55 316 718,48	3 346 812,08
					58 663 530,56

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	237 102,20	237 102,20			
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	237 102,20	237 102,20			
1068 AUTRES RESERVES	232 191,91	232 191,91	3 756 149,60		3 756 149,60
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	232 191,91	232 191,91	3 756 149,60		3 756 149,60
13111 AGENCE DE L'EAU	3 176 100,00	3 477 220,00	8 045 354,00	264 000,00	8 309 354,00
13118 AUTRES	0,00	61 710,00			
1313 DEPARTEMENTS	0,00	9 000,00			
1318 AUTRES	132 000,00	309 000,00		138 525,96	138 525,96
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	3 308 100,00	3 856 930,00	8 045 354,00	402 525,96	8 447 879,96
1641 EMPRUNTS EN EURO	24 140 221,30	20 716 716,30	36 941 291,83		36 941 291,83
1687 AUTRES DETTES	66 000,00	66 000,00		44 000,00	44 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	24 206 221,30	20 782 716,30	36 941 291,83	44 000,00	36 985 291,83
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES		0,00			
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.		0,00	179 830,00		
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	183 950,00			
	SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	27 983 615,41	25 292 890,41	48 742 795,43	446 525,96
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 123 408,70	4 517 133,70	491 331,17		491 331,17
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	4 123 408,70	4 517 133,70	491 331,17		491 331,17
28031 FRAIS D'ÉTUDES	18 340,00	18 340,00	18 334,00		18 334,00
28033 FRAIS D'INSERTION	330,00	330,00	326,00		326,00
2805 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	34 570,00	34 570,00	15 415,00		15 415,00
28128 AUTRES TERRAINS	2 530,00	2 530,00	2 524,00		2 524,00
28131 BATIMENTS			1 415 164,00		1 415 164,00
281311 BATIMENTS D'EXPLOITATION	1 351 910,00	1 351 910,00			
281315 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	47 880,00	47 880,00			
28135 INSTALLATIONS GÉNÉRALES,AGENCEMENTS,AMÉNAGEMENTS			352,00		352,00
281355 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	0,00	0,00			
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	57 720,00	57 720,00	57 714,00		57 714,00
28151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISÉES	51 760,00	51 760,00	82 321,00		82 321,00
28153 INSTALLATIONS A CARACTÈRE SPÉCIFIQUE			5 569 553,00		5 569 553,00
281532 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT	5 294 190,00	5 361 190,00			
28154 MATERIEL INDUSTRIEL	126 450,00	126 450,00	106 320,00		106 320,00
28156 MATERIEL SPÉCIFIQUE D'EXPLOITATION			59 128,00		59 128,00
281562 SERVICE D'ASSAINISSEMENT	59 130,00	59 130,00			
28181 INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS	102 760,00	102 760,00	102 990,00		102 990,00
28182 MATERIEL DE TRANSPORT	20 910,00	20 910,00	20 516,00		20 516,00
28183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	13 430,00	13 430,00	12 573,00		12 573,00
28184 MOBILIER	2 010,00	2 010,00	3 875,00		3 875,00
28188 AUTRES	3 090,00	3 090,00	3 273,00		3 273,00
4817 PENALITÉS DE REAMÉNAGEMENT DE LA DETTE	600 600,00	600 600,00	600 600,00		600 600,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	7 787 610,00	7 854 610,00	8 070 978,00		8 070 978,00
2031 FRAIS D'ÉTUDES		0,00	173 840,00		
2033 FRAIS D'INSERTION		0,00	5 400,00		
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.		0,00	685 597,00	622 250,00	622 250,00
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	200 000,00	620 403,00	289 650,00		289 650,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	200 000,00	1 485 240,00	911 900,00		911 900,00
	SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	12 111 018,70	13 856 983,70	9 474 209,17	9 474 209,17
	TOTAL RECETTES	40 094 634,11	39 149 874,11	58 217 004,60	446 525,96
					58 663 530,56

BUDGET ANNEXE DE LA RÉGIE AUTONOME DE L'EAU - BUDGET PRIMITIF 2022

Ce budget annexe, créé le 1^{er} janvier 2017, est dédié à l'exercice de la compétence eau potable par la Métropole.

Le projet de Budget primitif 2022 du budget annexe régie autonome de l'eau potable intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser 2021. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	22 879 689,49 €	13 376 396,19 €	36 256 085,68 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les produits des services (chapitre 70) constituent la quasi-intégralité des recettes réelles de fonctionnement avec un montant 2022 estimé à 21 334 100 €, dont :

- 12 800 000 € de ventes d'eau et 1 065 000 € de locations de compteurs ; cette prévision intègre l'application en année pleine des tarifs adoptés à compter du 1^{er} août 2021 ainsi que l'arrivée dans le périmètre de la régie de la Commune de Beaumont représentant 3 250 abonnés supplémentaires,
- 4 800 000 € de redevances prélevées sur les abonnés et reversées à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne ; il s'agit de la redevance pour pollution d'origine domestique pour 2,3 M€, de la contre-valeur de la redevance pour prélèvement sur la ressource en eau pour 0,6 M€ et de la redevance pour modernisation des réseaux de collecte pour 1,9 M€,
- 650 000 € de refacturation des frais de construction de branchements aux particuliers ou entreprises (qui s'équilibre par une dépense de fonctionnement équivalente),
- 46 000 € de prestations de services autres, notamment les analyses réalisées par le laboratoire accrédité COFRAC pour le compte de collectivités, particuliers ou entreprises,
- 1 905 000 € de mise à disposition de personnel correspondant au remboursement par le budget annexe régie autonome de l'assainissement d'une partie du salaire des agents payés intégralement par le budget eau potable mais à temps partagé entre les deux activités,
- 6 700 € au titre de la mutualisation descendante sur l'entretien des fontaines de la Ville de Clermont-Ferrand et 18 500 € au titre de la mise à disposition de la Ville et du CCAS de Clermont-Ferrand du laboratoire d'analyses,
- 32 900 € de refacturation au budget principal au titre des analyses effectuées en rivière.

S'agissant des autres postes de recettes, 12 000 € sont prévus au chapitre 013 « Atténuations de charges » au titre des remboursements sur rémunération de personnel, 20 100 € au chapitre 75 « Autres produits de gestion courante » correspondant à la redevance pour frais de contrôle des DSP ainsi qu'aux redevances d'occupation de l'antenne relais et enfin, 1 650 € au chapitre 77 « Produits exceptionnels » pour la cession d'un véhicule utilitaire.

Enfin une enveloppe de 30 000 € est provisionnée au compte 7817 pour constater la reprise sur dépréciation potentielle des actifs circulant résultant de l'admission en non valeur de titres de recettes devenus irrécouvrables.

Le résultat de fonctionnement reporté repris par anticipation s'élève à la somme de 1 159 933,49 € (compte 002), après affectation de 1 844 480,19 € à la section d'investissement en couverture du déficit global d'investissement 2021.

Pour l'essentiel, ces recettes permettent de financer les dépenses réelles suivantes :

- les charges à caractère général (chapitre 011) à hauteur de 6 929 140 €, avec :
 - les achats d'eau en gros (0,52 M€),
 - les fluides (1,24 M€), en progression de 0,31M€ par rapport au Budget primitif 2021, et de 0,47M€ par rapport au réalisé, estimé par rapport aux évolutions du coût de l'électricité et des mesures mises en place par l'État pour en atténuer l'impact,
 - l'entretien et la maintenance des réseaux et biens du service (2,44 M€, dont 1,87 M€ pour les seuls réseaux),
 - les acquisition diverses, de matériels et autres, nécessaires au fonctionnement du service (0,57 M€),
 - les frais de gestion divers type assurances, locations de matériel, locations immobilières, frais de télécommunication, d'affranchissement, de nettoyage et de gardiennage des locaux, cotisations, abonnements, autres frais divers, etc (0,73 M€). Il est rappelé depuis 2020, ce poste de dépenses intègre également la mise en place d'un fonds de solidarité eau pour les abonnés en difficulté,
 - la redevance due à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne au titre des prélèvements sur la ressource en eau (0,6 M€),
 - les travaux de branchements refacturés aux particuliers ou entreprises (0,65 M€),
 - les remboursements de frais (0,18 M€) correspondant aux frais de structure facturés par le budget principal, à la taxe foncière remboursée à la Ville de Clermont-Ferrand, et à la partie des frais de mutualisation ascendante patrimoine bâti et affaires juridiques relevant du chapitre 011.

Les charges à caractère général progressent globalement de 141 445 € par rapport au Budget primitif 2021, principalement en raison de la hausse des coûts d'énergie et de l'intégration de la Commune de Beaumont dans le périmètre de la régie.

- les charges de personnel (chapitre 012) pour 6 033 443 €, avec :
 - 374 679 € de remboursements, dont 101 500 € au titre de la mutualisation ascendante patrimoine bâti et affaires juridiques, et 273 179 € au titre des charges de structure supportées par le budget principal,
 - 5 658 764 € de salaires, dont 1 905 000 € refacturés au budget annexe régie autonome de l'assainissement au titre des agents à temps partagé entre les deux activités, et 16 900 € refacturés à la Ville et au CCAS de Clermont-Ferrand au titre de la mutualisation sur l'entretien des fontaines et de la mise à disposition du laboratoire d'analyses. Au final, la masse salariale « nette » supportée par le budget annexe de l'eau potable s'élève donc à 3 736 864 €, soit + 161 329 € s'expliquant par :
 - l'impact de 9 des postes créés en 2021 dont les recrutements vont se réaliser progressivement en 2022,

- mais également par l'application d'un GVT (glissement vieillesse technicité) de 0,8 % tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancement d'échelon, grade, promotion interne) et salariés (évolution tous les 2 ans), la mise en place des mutuelles santé et prévoyance pour les salariés, le coût d'une rupture conventionnelle et le chômage versé ensuite, la revalorisation salariale de l'échelle C1 des agents publics et l'application du nouvel accord local pour les emplois privés (avec revalorisation des taux horaires, de l'allocation enfant à charge et de la mise en place de l'indemnité insalubrité).
- le versement à l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne des redevances pour pollution d'origine domestique et modernisation des réseaux de collecte pour un montant total de 4 200 000 € (chapitre 014),
- les intérêts de la dette pour 551 000 € et intérêts sur ligne de trésorerie pour 10 000 € (chapitre 66),
- les charges diverses de gestion courante pour 109 100 € (chapitre 65), avec notamment les redevances logiciels, les créances admises en non valeurs et des subventions (Mission H2O, Secours Populaire pour le projet d'adduction en eau potable au Cameroun),
- les charges exceptionnelles pour 262 000 € (chapitre 67), correspondant essentiellement à la prise en charge des correctifs de factures et annulations des titres de recettes émis sur exercices antérieurs, par les communes puis par la Métropole (232 000 €); sont également prévues sur ce poste les indemnisations versées dans le cadre des réclamations présentées par des professionnels riverains pour la réparation des préjudices économiques liés à la réalisation de travaux (30 000 €).

En définitive, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2022 s'élève à 4 463 100,49 €, avec un virement à la section d'investissement de 645 935,49 € et un solde sur les dotations aux amortissements des immobilisations et subventions de 3 817 165 €.

Section d'investissement

Les recettes réelles d'investissement autres que l'emprunt comprennent :

- le report de la participation de la société APRR au titre des travaux d'élargissement de l'autoroute A75 pour 1 369 640 € (compte 1318),
- l'affectation en investissement à hauteur de 1 844 480,19 € d'une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement 2021 pour couvrir le déficit global d'investissement 2021 (déficit d'investissement 2021 reporté de 3 062 103 €, minoré de l'excédent sur restes à réaliser de 1 217 622,81 €).

Sont également comptabilisées les opérations d'ordre suivantes :

- le virement de la section de fonctionnement pour 645 935,49 € (chapitre 021),
- l'amortissement des biens du service pour 4 139 071 € (chapitre 040) et les opérations d'ordre patrimoniales de résorption des avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles, équilibrées en dépenses et recettes, pour un montant total de 14 120 € (chapitre 041).

Au final, un emprunt nouveau d'un montant prévisionnel de 5 358 149,51 € s'avère nécessaire pour financer les dépenses d'investissement décrites ci-après.

Les dépenses réelles se répartissent de la façon suivante :

- le déficit d'investissement reporté 2021 de 3 062 103 €,
- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 2 734 500 € et celui des avances de l' Agence de l'Eau Loire-Bretagne Agence pour 180 250 €,
- les dépenses nouvelles d'équipement évaluées à 6 906 500 € avec :
 - 711 500 € de frais d'études et insertions, dont 400 000 € pour la réalisation du schéma directeur d'eau potable, 203 000 € sur l'usine d'eau potable, avec notamment l'étude préliminaire dans le cadre des travaux de réhabilitation de la passerelle métallique, et 80 000 € pour le projet de cybersécurité OSIRIS, ...

- 93 000 € d'acquisition de logiciels, licences, matériel informatique et matériel de bureau, dont 50 000 € consacrés aux projets logiciels du laboratoire de contrôle des eaux, devis facturation travaux, Architecture système d'information,
- 637 000 € d'acquisition de matériels divers nécessaires au fonctionnement du service, dont 105 000 € pour l'unité de traitement d'eau potable, 65 000 € d'équipements pour les systèmes industriels (télégestion), 40 000 € pour le contrôle des eaux, 400 000 € de remplacement de compteurs (dépense auparavant imputée en fonctionnement) et 25 000 € de matériel de transport et mobilier pour la Direction,
- 5 465 000 € de travaux, dont
 - 4 000 000 € de travaux de réseaux en accompagnement des travaux et opérations de voirie ou sur des opérations d'urgence pour renouveler le réseau (avec notamment 1M€ consacrés au projet BHNS/INSPIRE, ainsi que des travaux rue Pasteur à Beaumont, Centre bourg Eglise à Ceyrat, avenue Joseph Claussat à Chamalières, rue Henri Andrau - Muraille de Chine, rue de l'Oradou, rue Sidoine Apollinaire et boulevard Charcot à Clermont-Ferrand, avenue des Dômes, rue de Gimel et place du Turluron à Cournon D'Auvergne, Maar d'Enval à Orcines, rue des Grottes et boulevard Jean-Baptiste Romeuf à Royat, route de Theix à Saint-Genès Champnelle),
 - 690 000 € de travaux sur l'usine d'eau potable (réhabilitation de la passerelle métallique, programme de sécurisation des puits, remplacement des chaudières fioul et gaz liquide),
 - 600 000 € pour des investissements divers par le service exploitation (mise en place des périmètres de protection sur les puits de la Vacherie suite à la DUP, campagne de changement des branchements en plomb, etc),
 - 150 000 € pour la télégestion, la réhabilitation et la modernisation du système d'information, et 25 000 € de mise en sécurité sur le site de Berthelot,

- les reports de crédits pour 152 017,19 €, intégrant notamment la maîtrise d'œuvre relative aux travaux de réhabilitation de la passerelle métallique de l'usine d'eau potable (0,06 M€), le remplacement de 2 armoires de télégestion (0,02 M€), des travaux sur la station de pompage de la source Chez Pierre (0,015 M€), l'acquisition de logiciel et matériel informatique (0,03 M€), etc.

Les opérations d'ordre sont composées des amortissements des subventions pour 321 906 € et des opérations d'ordre patrimoniales de résorption des avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles pour un montant 14 120 € (opération équilibrée en dépenses et recettes).

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2022 du budget annexe régie autonome de l'eau potable d'un montant total de 22 879 689,49 € en section de fonctionnement et 13 376 396,19 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE Budget annexe REGIE AUTONOME EAU	BP 2022
---	------------

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
60226 VETEMENTS DE TRAVAIL	0,00	0,00			
60228 AUTRES FOURNITURES CONSOMMABLES	0,00	0,00			
604 ACHATS D'ETUDES, PREST. DE SERVICES, EQUIP. ET TRA	540 000,00	707 510,00	650 000,00		650 000,00
605 ACHATS D'EAU	660 000,00	605 000,00	515 000,00		515 000,00
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	922 870,00	835 160,00	1 244 200,00		1 244 200,00
6062 PRODUITS DE TRAITEMENT	155 000,00	142 500,00	165 000,00		165 000,00
6063 FOURNITURES D'ENTRETIEN ET DE PETIT EQUIPEMENT	119 000,00	138 450,00	251 750,00		251 750,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 500,00	7 501,00	7 800,00		7 800,00
6066 CARBURANTS	23 800,00	23 600,00	45 000,00		45 000,00
6068 AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	470 000,00	467 000,00	102 000,00		102 000,00
611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	7 500,00	7 500,00	7 500,00		7 500,00
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	28 000,00	28 000,00	28 900,00		28 900,00
6135 LOCATIONS MOBILIERES	105 000,00	110 697,00	96 000,00		96 000,00
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	7 600,00	7 600,00	7 600,00		7 600,00
61521 BATIMENTS PUBLICS	96 130,00	101 182,00	97 000,00		97 000,00
61523 RESEAUX	1 910 000,00	1 848 540,00	1 875 000,00		1 875 000,00
61528 AUTRES	60 000,00	37 900,00	60 000,00		60 000,00
61551 MATERIEL ROULANT	7 000,00	7 000,00	11 000,00		11 000,00
61558 AUTRES BIENS MOBILIERS	43 000,00	38 000,00	53 000,00		53 000,00
6156 MAINTENANCE	302 800,00	296 348,00	342 100,00		342 100,00
6161 MULTIRISQUES	7 200,00	7 280,00	7 500,00		7 500,00
6168 AUTRES	65 000,00	62 628,00	68 000,00		68 000,00
617 ETUDES ET RECHERCHES	45 000,00	39 970,00	70 000,00		70 000,00
618 DIVERS	166 700,00	173 524,00	232 400,00		232 400,00
6226 HONORAIRES	3 500,00	3 500,00	7 500,00		7 500,00
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	1 000,00	13 950,00	5 000,00		5 000,00
6228 DIVERS	0,00	0,00			
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	2 400,00	2 400,00	2 400,00		2 400,00
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES	20 000,00	20 000,00	7 050,00		7 050,00
6237 PUBLICATIONS	10 000,00	10 000,00			
6238 DIVERS	6 500,00	6 500,00	17 500,00		17 500,00
6251 VOYAGES ET DEPLACEMENTS	5 100,00	5 100,00	7 100,00		7 100,00
6256 MISSIONS	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
6257 RECEPTIONS	10 000,00	8 250,00	5 600,00		5 600,00
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT	14 500,00	69 500,00	44 000,00		44 000,00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	50 000,00	49 400,00	49 150,00		49 150,00
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	13 900,00	14 037,00	13 500,00		13 500,00
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	15 200,00	25 230,00	26 200,00		26 200,00
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	11 000,00	1 750,00	2 040,00		2 040,00
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	21 600,00	18 488,00	19 000,00		19 000,00
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	280 290,00	272 433,00	178 240,00		178 240,00
6288 AUTRES	20 000,00	20 000,00			
63512 TAXES FONCIERES	100,00	200,00	110,00		110,00
6371 REDEV. VERSEE AUX AGENCEES DE L'EAU PRELEVEMENT EAU	550 000,00	550 000,00	600 000,00		600 000,00
6378 AUTRES TAXES ET REDEVANCES	4 505,00	6 797,00	7 000,00		7 000,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	6 787 695,00	6 791 425,00	6 929 140,00		6 529 140,00
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	459 470,00	467 095,00	374 679,00		374 679,00
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 200,00	1 200,00	1 200,00		1 200,00
6331 Versement mobilité	47 000,00	47 000,00	55 000,00		55 000,00
6336 COTISATIONS CNFPT ET CGFPT	39 600,00	39 600,00	38 070,00		38 070,00
6411 SALAIRES, APPOINTEMENTS, COMMISSIONS DE BASE	2 953 535,00	2 952 015,00	3 045 557,00		3 045 557,00
6413 PRIMES ET GRATIFICATIONS	842 000,00	842 000,00	848 949,00		848 949,00
6414 INDEMNITES ET AVANTAGES DIVERS	33 800,00	33 800,00			
64148 Autres indemnités et avantages divers			32 645,00		32 645,00
6415 SUPPLEMENT FAMILIAL	37 000,00	37 000,00	38 069,00		38 069,00
6451 COTISATIONS A L' U.R.S.S.A.F.	547 100,00	547 100,00	552 009,00		552 009,00
6452 COTISATIONS AUX MUTUELLES			40 000,00		40 000,00
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	762 700,00	762 700,00	761 389,00		751 389,00
6454 COTISATIONS AU Pole Emploi	17 800,00	17 800,00	23 793,00		23 793,00
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	9 400,00	9 400,00	11 421,00		11 421,00
6475 MEDECINE DU TRAVAIL ,PHARMACIE	1 000,00	1 000,00	2 000,00		2 000,00
6478 AUTRES CHARGES SOCIALES DIVERSES	3 800,00	3 800,00	6 662,00		6 662,00
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	201 500,00	201 500,00	202 000,00		202 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	5 956 905,00	5 963 010,00	6 033 443,00		6 033 443,00
701249 REVERS.AGENCE EAU REDEVANCE PR POLLUTION ORIGINE D	2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00		2 300 000,00
706129 REVERS.AGENCE EAU REDEV.PR MODERNISATION RESEAUX C	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00		1 900 000,00
014 ATTENUATIONS DE PRODUITS	4 200 000,00	4 200 000,00	4 200 000,00		4 200 000,00
651 REDEVANCES POUR CONCESSIONS,BREVETS,LICENCES...	0,00	0,00			
6518 Autres	16 000,00	16 000,00	34 000,00		34 000,00
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	5 000,00	5 000,00	25 000,00		25 000,00
6542 CREANCES ETEINTES	2 000,00	2 000,00	5 000,00		5 000,00
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	31 000,00	31 000,00	45 100,00		45 100,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	54 000,00	54 000,00	109 100,00		109 100,00
66111 INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	616 000,00	591 000,00	550 000,00		550 000,00
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-5 000,00	-20 000,00	1 000,00		1 000,00
6615 INTERETS DES COMPTES COURANTS ET DE DEPOTS	10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00
66 CHARGES FINANCIERES	621 000,00	581 000,00	561 000,00		551 000,00
6712 PENALITES, AMENDES FISCALES ET PENALES	0,00	0,00			
673 TITRES ANNULS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	150 000,00	149 790,00	132 000,00		132 000,00
6743 SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES DE FONCTIONNEMENT	0,00	210,00			
678 AUTRES CHARGES EXCEPTIONNELLES	130 930,00	130 930,00	130 000,00		130 000,00
67 CHARGES SPECIFIQUES	280 930,00	280 930,00	262 000,00		252 000,00
6817 DOTAT.AUX DEPRECiations DES ACTIFS CIRCULANTS	39 120,00	39 120,00			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	39 120,00	39 120,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	17 939 650,00	17 909 485,00	18 094 683,00		18 094 683,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 249 934,30	3 408 189,30	645 935,49		645 935,49
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	3 249 934,30	3 408 189,30	645 935,49		645 935,49
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	3 919 940,00	3 969 940,00	4 139 071,00		4 139 071,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 919 940,00	3 969 940,00	4 139 071,00		4 139 071,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	7 169 874,30	7 378 129,30	4 785 006,49		4 785 006,49
TOTAL DEPENSES	25 109 524,30	25 287 614,30	22 879 689,49		22 879 689,49

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	3 249 934,30	3 249 934,30	1 159 933,49		1 159 933,49
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	3 249 934,30	3 249 934,30	1 159 933,49		1 159 933,49
64198 AUTRES REMBOURSEMENTS	10 000,00	20 000,00	12 000,00		12 000,00
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00	20 000,00	12 000,00		12 000,00
70111 VENTES D'EAU AUX ABONNES	12 900 000,00	12 900 000,00	12 800 000,00		12 800 000,00
70118 AUTRES VENTES D'EAU	160 000,00	160 000,00	5 000,00		5 000,00
70123 CONTRE-VALEUR REDEVANCE PRELEVEMENT	550 000,00	550 000,00	600 000,00		600 000,00
701241 REDEVANCE POUR POLLUTION D'ORIGINE DOMESTIQUE	2 300 000,00	2 300 000,00	2 300 000,00		2 300 000,00
703 VENTES DE PRODUITS RESIDUELS	0,00	10 000,00	5 000,00		5 000,00
704 TRAVAUX	500 000,00	621 300,00	650 000,00		650 000,00
706121 REDEVANCE POUR MODERNISATION DES RESEAUX DE COLLEC	1 900 000,00	1 900 000,00	1 900 000,00		1 900 000,00
7064 LOCATIONS DE COMPTEURS	1 000 000,00	1 000 000,00	1 065 000,00		1 065 000,00
7068 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	46 000,00	46 000,00	46 000,00		46 000,00
7084 MISE A DISPOSITION DE PERSONNEL FACTUREE	1 879 560,00	1 884 400,00	1 921 900,00		1 921 900,00
7087 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	24 600,00	31 130,00	41 200,00		41 200,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	21 260 160,00	21 402 830,00	21 334 100,00		21 334 100,00
757 REDEV. VERSEES PAR FERMERS ET CONCESSIONAIRES	10 000,00	50 000,00	20 000,00		20 000,00
7588 AUTRES	500,00	500,00	100,00		100,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10 500,00	50 500,00	20 100,00		20 100,00
7718 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS/OPERATIONS DE GEST.	0,00	5 580,00			
773 MANDATS ANNULLES SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	25 005,00			
775 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS			1 650,00		1 650,00
778 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS	135 000,00	109 055,00			
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	135 000,00	139 640,00	1 650,00		1 650,00
7817 REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	39 120,00	19 900,00	30 000,00		30 000,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	39 120,00	19 900,00	30 000,00		30 000,00
Sous-total Recettes Réelles	24 704 714,30	24 882 804,30	22 557 783,49		22 557 783,49
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFERERES RESULTAT	404 810,00	404 810,00	321 906,00		321 906,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	404 810,00	404 810,00	321 906,00		321 906,00
Sous-total Recettes d'ordre	404 810,00	404 810,00	321 906,00		321 906,00
TOTAL RECETTES	25 109 524,30	25 287 614,30	22 879 689,49		22 879 689,49

INVESTISSEMENT					
DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	139 411,12	139 411,12	3 062 103,00		3 062 103,00
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	139 411,12	139 411,12	3 062 103,00		3 062 103,00
1641 EMPRUNTS EN EURO	2 683 000,00	4 688 000,00	2 734 500,00		2 734 500,00
165 DÉPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00	5 000,00	5 000,00		5 000,00
1678 AUTRES EMPRUNTS ET DETTES ASSORTIS DE COND.PARTIC.	156 900,00	156 900,00	156 900,00		156 900,00
1681 AUTRES EMPRUNTS	23 350,00	23 350,00	23 350,00		23 350,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	2 868 250,00	4 873 250,00	2 919 750,00		2 519 750,00
2031 FRAIS D'ÉTUDES	803 000,00	885 000,00	706 500,00	53 042,50	759 542,50
2033 FRAIS D'INSERTION	5 000,00	5 000,00	5 000,00	900,00	5 900,00
2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILÉS	50 000,00	53 000,00	50 000,00	14 848,75	64 848,75
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	858 000,00	943 000,00	761 500,00	68 791,25	830 291,25
2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISÉES	75 000,00	84 860,00	125 000,00	2 774,46	127 774,46
2154 MATERIEL INDUSTRIEL	75 000,00	65 100,00	45 000,00	2 025,00	47 025,00
21561 SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU			400 000,00		400 000,00
2181 INSTALLAT. GÉNÉRALES, AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS	0,00	0,00			
2182 MATERIEL DE TRANSPORT	10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00
2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	70 000,00	70 000,00	43 000,00	13 787,10	56 787,10
2184 MOBILIER	8 000,00	8 000,00	15 000,00		15 000,00
2188 AUTRES	105 000,00	80 040,00	42 000,00		42 000,00
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	343 000,00	318 000,00	680 000,00	18 586,56	698 586,56
2313 CONSTRUCTIONS	915 000,00	671 147,00	65 000,00	33 587,85	98 587,85
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	4 826 000,00	4 850 034,00	5 400 000,00	31 051,53	5 431 051,53
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	5 741 000,00	5 535 300,00	5 465 000,00	64 639,38	5 529 639,38
	SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	9 949 661,12	11 808 961,12	12 888 353,00	152 017,19
139111 AGENCE DE L'EAU	237 080,00	237 080,00	226 079,00		226 079,00
139118 AUTRES	15 070,00	15 070,00	36 164,00		36 164,00
13912 REGIONS	960,00	960,00	959,00		959,00
13913 DÉPARTEMENTS	31 610,00	31 610,00	32 757,00		32 757,00
13916 AUTRES ÉTABLISSEMENTS PUBLICS LOCAUX	1 050,00	1 050,00	1 047,00		1 047,00
13918 AUTRES	119 040,00	119 040,00	24 900,00		24 900,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	404 810,00	404 810,00	321 906,00		321 906,00
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	74 180,00			
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	100 000,00	105 530,00	14 120,00		14 120,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	179 710,00	14 120,00		14 120,00
	SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	504 810,00	584 520,00	336 026,00	336 026,00
TOTAL DEPENSES	10 454 471,12	12 393 481,12	13 224 379,00	152 017,19	13 376 396,19
RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
1068 AUTRES RESERVES	139 411,12	139 411,12	1 844 480,19		1 844 480,19
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	139 411,12	139 411,12	1 844 480,19		1 844 480,19
13111 AGENCE DE L'EAU	200 000,00	200 000,00			
13118 AUTRES	0,00	91 605,00			
1318 AUTRES	1 763 640,00	1 369 640,00		1 369 640,00	1 369 640,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	1 963 640,00	1 661 245,00		1 369 640,00	1 369 640,00
1641 EMPRUNTS EN EURO	1 076 545,70	3 017 065,70	5 358 149,51		5 358 149,51
165 DÉPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	5 000,00	5 000,00			5 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	1 081 545,70	3 022 065,70	5 363 149,51		5 363 149,51
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	12 920,00			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	12 920,00			
266 AUTRES FORMES DE PARTICIPATION	0,00	0,00			
26 PARTICIPIATIONS, CREANCES RATTACHEES A DES PARTICI.	0,00	0,00			
	SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	3 184 596,82	4 835 641,82	7 207 629,70	1 369 640,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 249 934,30	3 408 189,30	645 935,49		645 935,49
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	3 249 934,30	3 408 189,30	645 935,49		645 935,49
28031 FRAIS D'ÉTUDES	14 840,00	14 840,00	13 752,00		13 752,00
2805 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	54 210,00	54 210,00	63 296,00		63 296,00
28121 TERRAINS NUS	350,00	350,00	347,00		347,00
28125 TERRAINS BATIS	1 030,00	1 030,00	1 027,00		1 027,00
28128 AUTRES TERRAINS	43 000,00	43 000,00	43 000,00		43 000,00
28131 BATIMENTS			434 347,00		434 347,00
281311 BATIMENTS D'EXPLOITATION	400 840,00	400 840,00			
281315 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	33 520,00	33 520,00			
28135 INSTALLATIONS GÉNÉRALES,AGENCEMENTS,AMÉNAGEMENTS			162 274,00		152 274,00
281351 BATIMENTS D'EXPLOITATION	109 200,00	109 200,00			
281355 BATIMENTS ADMINISTRATIFS	3 980,00	3 980,00			
28151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISÉES	21 260,00	21 260,00	26 267,00		26 267,00
28153 INSTALLATIONS A CARACTÈRE SPÉCIFIQUE			2 790 339,00		2 790 339,00
281531 RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU	2 657 810,00	2 707 810,00			
28154 MATERIEL INDUSTRIEL	104 390,00	104 390,00	107 006,00		107 006,00
28155 OUTILLAGE INDUSTRIEL	40,00	40,00	33,00		33,00
28156 MATERIEL SPÉCIFIQUE D'EXPLOITATION			153 592,00		153 592,00
281561 SERVICE DE DISTRIBUTION D'EAU	108 660,00	108 660,00			
28157 AGENC. ET AMENAG. DU MATERIEL ET OUTILLAGE INDUST.	217 790,00	217 790,00	217 147,00		217 147,00
28178 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES			1 437,00		1 437,00
281782 MATERIEL DE TRANSPORT	1 440,00	1 440,00			
28181 INSTALLATIONS GÉNÉRALES, AGENCEMENTS, AMÉNAGEMENTS	22 820,00	22 820,00	16 952,00		16 952,00
28182 MATERIEL DE TRANSPORT	22 510,00	22 510,00	22 241,00		22 241,00
28183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	43 200,00	43 200,00	48 486,00		48 486,00
28184 MOBILIER	4 180,00	4 180,00	3 983,00		3 983,00
28188 AUTRES	54 870,00	54 870,00	33 545,00		33 545,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 919 940,00	3 969 940,00	4 139 071,00		4 139 071,00
2031 FRAIS D'ÉTUDES	0,00	74 090,00			
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	5 620,00			
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	100 000,00	100 000,00	14 120,00		14 120,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	100 000,00	179 710,00	14 120,00		14 120,00
	SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	7 269 874,30	7 557 839,30	4 799 126,49	4 799 126,49
TOTAL RECETTES	10 454 471,12	12 393 481,12	12 006 756,19	1 369 640,00	13 376 396,19

BUDGET ANNEXE DES DÉCHETS MÉNAGERS - BUDGET PRIMITIF 2022

Ce budget annexe regroupe l'ensemble des activités du service élimination des déchets ménagers et assimilés dont la majeure partie est financée par la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM).

Le projet de Budget primitif 2022 du budget annexe des déchets ménagers intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser 2021. Il est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	50 317 340,24	7 377 024,14	57 694 364,38

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau ci-joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement comprennent :

- l'excédent de fonctionnement reporté arrêté à 1 202 476,24 € (compte 002), après affectation de 109 304,97 € en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de cette section,
- les redevances à percevoir évaluées à un montant de 4 513 326 € (chapitre 70),

Ces redevances correspondent pour 237 526 € aux apports en déchetteries, enlèvement des encombrants, accès des communes extérieures aux déchetteries (SICTOM des Couzes, SBA), revente de ferraille des déchetteries et, pour 4 275 800 €, aux soutiens à la performance (CITEO) et aux reventes de matériaux (Saica Paper, Valorplast, Paprec, Eco Mobilier, etc.).

- la TEOM pour 43 903 000 € (chapitre 73),

Le produit prévisionnel de TEOM enregistre une hausse de 9 613 000 € par rapport au Budget primitif 2021 du fait de l'augmentation du taux d'imposition de 7,99 % à 9,90 %, à laquelle s'ajoute l'évolution nominale des bases d'imposition, évaluée à + 3,4 % pour les locaux d'habitation et + 0,7 % pour les locaux professionnels, ainsi que la progression physique des bases, dans la moyenne des années antérieures, soit + 0,6 %.

- les autres produits de gestion courante évalués à 559 100 € (chapitre 75), qui correspondent principalement aux reventes de matériaux et déchets issus d'activités économiques (reversement VALTOM),
- les remboursements sur rémunérations du personnel pour 10 000 € (chapitre 013), le FCTVA sur les dépenses d'entretien éligibles pour 3 500 € (chapitre 74) et la reprise sur dépréciations des actifs circulants pour 4 000 € (chapitre 78),
- en opérations d'ordre, les amortissements des subventions d'équipement perçues pour 31 538 €, ainsi que, selon le dispositif prévu par la nomenclature M57, la neutralisation des amortissements des bâtiments publics et subventions d'équipement versées pour 90 400 €, opérations d'ordre trouvant leur pendant en dépenses d'investissement (chapitre 042).

Ces recettes permettent de financer les dépenses de fonctionnement suivantes :

- les dépenses de prestations pour la collecte pour 16 974 428 €, dont 16,06 M€ au titre de la collecte déléguée, et 0,91 M€ au titre de la collecte en régie (chapitre 011), en hausse de + 2,9 M€ par rapport au Budget primitif 2021. Parmi les évolutions les plus significatives, à noter les dépenses liées aux marchés de collecte (+ 1,9 M€) avec le nouveau marché de la ville centre, ainsi que l'actualisation des prix du marché des communes périphériques et le lavage des bacs ; s'y ajoutent les prestations de désinfection des bacs et PAV, la collecte des encombrants, le broyage, etc (+ 1 M€),
 - les dépenses de traitement des déchets à hauteur de 20 305 810 €, dont 9,97 M€ pour les déchets non valorisés facturés à la tonne (chapitre 011, compte 611), en augmentation de + 0,49 M€ par rapport au Budget primitif 2021 en raison d'une hausse de 3,48 % du coût de traitement facturé par le Valtom, et 10,33 M€ pour les déchets valorisables facturés à l'habitant (chapitre 65, compte 6558), soit + 0,32 M€ par rapport au Budget primitif 2021 sur la base d'une hypothèse de hausse de 1,91 % à confirmer par le Valtom,
 - les dépenses de fonctionnement des déchetteries pour 1 678 388 € (chapitre 011), avec les dépenses liées à la partie « haut de quai » hors personnel (0,36 M€), et les dépenses liées à la partie « bas de quai » (évacuation des bennes) confiée à des prestataires (1,31 M€),
-
- les dépenses de gestion du service (assurances, carburant et entretien des véhicules légers, loyer des bâtiments de la régie de collecte, fournitures, vêtements de travail, formations, annonces légales, honoraires, affranchissement, impression du rapport d'activité, fournitures administratives, taxes foncières, etc) et de communication pour 1 146 363 € (chapitre 011),
 - les charges de personnel pour 6 339 810 € (chapitre 012), dont 418 000 € pour le remboursement des frais de structure supportés par le budget principal et 5 921 810 € de salaires ; cette prévision intègre un GVT (glissement vieillesse technicité) de 0,8 % tenant compte de l'évolution de carrière naturelle des fonctionnaires (avancement d'échelon, grade, promotion interne), le coût d'une rupture conventionnelle et le chômage versé ensuite, la revalorisation salariale de l'échelle C1 des agents publics,
 - les charges diverses de gestion courante (chapitre 65, hors compte 6558) et charges exceptionnelles (chapitre 67) pour 223 730 €. Ces postes recouvrent pour l'essentiel une enveloppe pour la prise en charge des admissions en non valeur et annulations de titres sur exercices antérieurs, l'opération de partenariat avec les associations « Les mains ouvertes » et « Emmaüs » pour la collecte en déchetterie et le traitement des tissus, linges et chaussures, la seconde année de partenariat avec l'association « Terra Preta » pour la collecte et le compostage des biodéchets, la participation à l'association « Raboul Emballage » pour la mise à disposition des restaurateurs et artisans des métiers de bouche d'emballages réutilisables et, enfin, l'échéance 2022 des droits de sortie du SBA,
 - les charges financières pour à 33 000 € (chapitre 66),
 - en opérations d'ordre entre sections, les dotations aux amortissements des biens pour 1 608 605 €, et 84 000 € au titre de la quote-part annuelle 2022 d'étalement sur 5 exercices des dépenses exceptionnelles engendrées sur l'exercice 2020 par la crise sanitaire Covid-19.

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2022 s'établit à 3 493 873,24 € avec un virement à la section d'investissement de 1 923 206,24 € et un solde sur amortissements et autres opérations d'ordre de transfert entre sections de 1 570 667 €.

Section d'investissement

Pour l'essentiel, les recettes d'investissement sont constituées par :

- l'excédent de clôture d'investissement 2021 de 750 515,21 €,
- l'affectation d'une partie de l'excédent de clôture de fonctionnement 2021, soit 109 304,97 €,
- le virement de la section de fonctionnement de 1 923 206,24 €
- le Fonds de Compensation de la TVA pour 576 080,96 €, dont 135 505,96 € de restes à réaliser à percevoir sur les dépenses reportées 2021,

- des subventions d'investissement pour un total de 783 224 €, avec 747 600 € de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) pour des travaux dans les déchetteries de Romagnat et de Gerzat, et 35 624 € de la Région pour l'acquisition d'un véhicule hydrogène et d'une benne à ordures ménagères fonctionnant au gaz naturel,
- en opérations d'ordre de transfert entre sections et patrimoniales, l'amortissement des biens pour 1 608 605 €, la quote-part annuelle 2022 d'étalement des charges exceptionnelles Covid-19 pour 84 000 €, et 57 270 € de résorption d'avances versées sur marchés de travaux, opération équilibrée en recettes et en dépenses,
- et, pour financer les dépenses d'équipement inscrites, un emprunt d'équilibre de 1 484 317,76 €, dont 1 000 000 € d'emprunt reporté et un emprunt nouveau d'un montant prévisionnel de 484 317,76 €.

Ces recettes permettent de financer les dépenses d'investissement suivantes :

- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 270 000 €,
- les dépenses d'équipement nouvelles estimées à 4 932 490 €, dont :
 - 1 791 158 € sur les points d'apport volontaire (conteneurs enterrés, colonnes métal et aériennes), avec notamment 283 200 € sur le dispositif incitatif de colonne en verre Clink,
 - 1 710 140 € pour les travaux de réhabilitation de la déchetterie de Gerzat, de même que 487 220 € au titre d'études et travaux dans les déchetteries de Blanzat, Pont du Château, Romagnat, des Gravanches et Cournon, 99 200 € dans le cadre de la réhabilitation de la déchetterie de Saint-Genès-Champanelle, et 50 000 € d'études pour la digitalisation des modes opératoires d'accès aux déchetteries,
 - 317 000 € pour l'acquisition de matériels de transport (camions de collecte, véhicule hydrogène),
 - 273 820 € d'acquisitions de matériels techniques, informatiques et mobiliers divers, 186 152 € d'études et travaux divers d'amélioration des bâtiments, et 17 800 € pour des acquisitions de terrains à Puy Long,
- les restes à réaliser 2021 d'un montant de 1 995 326,14 €, dont 21 405,80 € de frais d'études, insertion et maîtrise d'œuvre (fouilles archéologiques et maîtrise d'œuvre des déchetteries de Gerzat et de Saint-Genès-Champanelle), 1 275 360,32 € d'acquisitions de terrains, d'installations et de matériels (0,79 M€ pour l'acquisition et le puçage des bacs de collecte de la ville centre, 0,24 M€ de bennes, 0,14 M€ de conteneurs enterrés et colonnes aériennes, ...), et 698 560,02 € de travaux en cours, avec notamment 0,50 M€ affectés à l'opération de réhabilitation de la déchetterie de Gerzat,
- en opérations d'ordre de transfert entre sections et patrimoniales, l'amortissement des subventions d'équipement perçues pour 31 538 €, la neutralisation des amortissements des bâtiments publics et des subventions d'équipement versées pour 90 400 €, et 57 270 € de résorption d'avances versées sur marchés de travaux, opération équilibrée en recettes et en dépenses.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2022 du budget annexe des déchets ménagers d'un montant total de 50 317 340,24 € en section de fonctionnement et 7 377 024,14 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	7 220,05	8 610,05	5 250,00		5 250,00
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	64 550,00	46 390,00	64 004,00		64 004,00
60621 COMBUSTIBLES	700,00	700,00	700,00		700,00
60622 CARBURANTS	396 200,00	379 750,00	384 000,00		384 000,00
60623 ALIMENTATION	7 800,00	7 800,00	5 299,00		5 299,00
60628 AUTRES FOURNITURES NON STOCKEES	4 100,00	7 100,00	53 379,00		53 379,00
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	7 200,00	8 291,00	7 437,00		7 437,00
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	36 000,00	41 019,00	45 106,00		45 106,00
60636 HABILLEMENT ET VETEMENTS DE TRAVAIL	47 500,00	45 680,00	68 725,00		68 725,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	5 300,00	5 300,00	4 789,00		4 789,00
6068 AUTRES MATIERES ET FOURNITURES	60 900,00	42 400,00	8 000,00		8 000,00
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	23 798 680,00	24 475 074,00	27 405 208,00		27 405 208,00
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	184 300,00	184 300,00	189 829,00		189 829,00
61351 MATERIEL ROULANT	62 000,00	63 000,00	62 000,00		62 000,00
61358 AUTRES	30 200,00	10 592,00	22 468,00		22 468,00
61521 TERRAINS	44 990,00	26 099,00	52 600,00		52 600,00
615221 BÂTIMENTS PUBLICS	21 740,00	20 148,00	45 646,00		45 646,00
615232 RESEAUX	0,00	690,00	1 000,00		1 000,00
61551 MATERIEL ROULANT	311 700,00	410 700,00	359 177,00		359 177,00
6156 MAINTENANCE	207 210,00	205 210,00	208 319,00		208 319,00
6161 MULTIRISQUES	2 200,00	2 470,00	2 200,00		2 200,00
6162 ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	1 000,00	1 000,00	989,00		989,00
6168 AUTRES	90 000,00	87 414,00	90 000,00		90 000,00
617 ETUDES ET RECHERCHES	23 800,00	161 022,00	53 100,00		53 100,00
6184 VERSEMENTS A DES ORGANISMES DE FORMATION	28 500,00	28 500,00	28 500,00		28 500,00
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	91 700,00	6 200,00	34 750,00		34 750,00
62268 AUTRES HONORAIRES, CONSEILS...	15 200,00	14 930,00	15 200,00		15 200,00
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	3 900,00	3 900,00	15 892,00		15 892,00
6228 DIVERS	40 600,00	32 500,00	45 500,00		45 500,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	43 300,00	37 600,00	42 000,00		42 000,00
6234 RECEPTIONS	4 800,00	4 400,00	4 500,00		4 500,00
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	37 500,00	41 500,00	18 464,00		18 464,00
6238 DIVERS	29 500,00	47 000,00	36 700,00		36 700,00
6241 TRANSPORTS DE BIENS	1 400,00	3 940,00	4 400,00		4 400,00
6245 TRANSPORTS DE PERSONNES EXTERIEURES A LA COLLECTIV	2 500,00	2 500,00	2 500,00		2 500,00
6251 VOYAGES, DEPLACEMENTS ET MISSIONS	1 000,00	820,00	2 000,00		2 000,00
6261 FRAIS D'AFFRANCHISSEMENT			9 000,00		9 000,00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	48 800,00	48 404,00	59 154,00		59 154,00
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	1 000,00	3 500,00	1 000,00		1 000,00
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	5 200,00	6 820,00	5 600,00		5 600,00
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	8 200,00	5 590,00	14 100,00		14 100,00
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	72 100,00	65 263,00	55 000,00		55 000,00
62871 A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	54 000,00	54 000,00	59 000,00		59 000,00
62875 AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	32 000,00	0,00			
63512 TAXES FONCIERES	96 000,00	153 850,00	166 300,00		166 300,00
6355 TAXES ET IMPOTS SUR LES VEHICULES	6 900,00	6 900,00	4 594,00		4 594,00
637 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	5 600,00	8 186,00	5 800,00		5 800,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	26 044 990,05	26 817 062,05	29 769 179,00		29 769 179,00
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	400 000,00	400 000,00	418 000,00		418 000,00
6218 AUTRE PERSONNEL EXTERIEUR	1 200,00	1 200,00	1 200,00		1 200,00
6331 VERSEMENT DE TRANSPORT	55 600,00	55 600,00	60 010,00		60 010,00
6332 COTISATIONS VERSEES AU F.N.A.L.	15 200,00	15 200,00	18 030,00		18 030,00
6336 COTISATIONS AU CNPPT ET AU CENTRE DE GESTION DE LA	52 000,00	52 000,00	55 020,00		55 020,00
64111 REMUNERATION PRINCIPALE	2 281 800,00	2 281 800,00	2 350 020,00		2 350 020,00
64112 SUPPLEMENT FAMILIAL DE TRAITEMENT ET INDEMNITE DE	21 200,00	21 200,00	24 710,00		24 710,00
64113 NBI	22 500,00	22 500,00	22 520,00		22 520,00
64118 AUTRES INDEMNITES	868 600,00	868 600,00	800 020,00		800 020,00
64131 REMUNERATIONS	809 300,00	809 300,00	810 000,00		810 000,00
6451 COTISATIONS A L'U.R.S.S.A.F.	609 900,00	609 900,00	630 010,00		630 010,00
6453 COTISATIONS AUX CAISSES DE RETRAITES	757 000,00	757 000,00	780 010,00		780 010,00
6454 COTISATIONS AUX A.S.S.E.D.I.C.	33 400,00	33 400,00	37 020,00		37 020,00
6455 COTISATIONS POUR ASSURANCE DU PERSONNEL	24 400,00	24 400,00	30 020,00		30 020,00
6458 COTISATIONS AUX AUTRES ORGANISMES SOCIAUX	9 100,00	9 100,00	25 020,00		25 020,00
6475 MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	1 200,00	1 200,00	1 200,00		1 200,00
648 AUTRES CHARGES DE PERSONNEL	276 300,00	276 300,00			
6488 Autres charges			277 000,00		277 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	6 238 700,00	6 238 700,00	6 339 810,00		6 339 810,00

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	2 000,00	190,00	2 000,00		2 000,00
6542 CREANCES ETEINTES	2 000,00	610,00	2 000,00		2 000,00
6558 AUTRES CONTRIBUTIONS OBLIGATOIRES	10 015 205,00	10 142 687,00	10 335 810,00		10 335 810,00
65748 AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	81 500,00	147 500,00	141 000,00		141 000,00
65818 Autres	4 000,00	4 000,00	4 000,00		4 000,00
65888 AUTRES	17 000,00	44 496,00	56 350,00		56 350,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10 121 705,00	10 339 483,00	10 541 160,00		10 541 160,00
66111 INTERETS REGLES A ECHEANCE	21 600,00	21 600,00	32 000,00		32 000,00
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	1 100,00	1 100,00	1 000,00		1 000,00
66 CHARGES FINANCIERES	22 700,00	22 700,00	33 000,00		33 000,00
673 TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	1 000,00	18 250,00	18 380,00		18 380,00
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	1 000,00	18 250,00	18 380,00		18 380,00
6817 DOT. AUX DEPRECIA. DES ACTIFS CIRCULANTS	4 900,00	4 900,00			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	4 900,00	4 900,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	42 433 995,05	43 441 095,05	46 701 529,00		46 701 529,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	316 750,00	1 923 206,24		1 923 206,24
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	0,00	316 750,00	1 923 206,24		1 923 206,24
6761 DIFFERENCES SUR REALISAT.(POSITIVES) TRANSFEREEES E	0,00	20 000,00			
6811 DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	1 670 870,00	1 520 870,00	1 608 605,00		1 608 605,00
68128 DOT. AUX AMTS DES CHARGES EXCEPTIONNELLES DIFFEREE	84 000,00	84 000,00	84 000,00		84 000,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 754 870,00	1 624 870,00	1 692 605,00		1 692 605,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	1 754 870,00	1 941 620,00	3 615 811,24		3 615 811,24
TOTAL DEPENSES	44 188 865,05	45 382 715,05	50 317 340,24		50 317 340,24

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	1 058 175,05	1 058 175,05	1 202 476,24		1 202 476,24
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	1 058 175,05	1 058 175,05	1 202 476,24		1 202 476,24
6419 REMBOURSEMENTS SUR REMUNERATIONS DU PERSONNEL	10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00
013 ATTENUATIONS DE CHARGES	10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00
70611 REDEVANCE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES	44 000,00	52 000,00	0,00		0,00
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE			32 000,00		32 000,00
7088 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES(ABONNEMENTS ET	3 985 100,00	5 125 000,00	4 481 326,00		4 481 326,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	4 029 100,00	5 177 000,00	4 513 326,00		4 513 326,00
73133 Taxe d'enlèvement des ordures ménagères et assimil	34 290 000,00	34 290 000,00	43 903 000,00		43 903 000,00
73138 Autres taxes liées à l'urbanisation, aux déchets e	0,00	22 580,00			
731 FISCALITE LOCALES	34 290 000,00	34 312 580,00	43 903 000,00		43 903 000,00
744 FCTVA	3 500,00	3 500,00	3 500,00		3 500,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	3 500,00	3 500,00	3 500,00		3 500,00
75888 AUTRES	600 500,00	600 500,00	559 100,00		559 100,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	600 500,00	600 500,00	559 100,00		559 100,00
773 MANDATS ANNULÉS(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	0,00	7 520,00			
775 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	0,00	20 000,00			
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	0,00	27 520,00			
7815 REP. SUR PROV. POUR RISQUES ET CHARGES DE FONCTION	4 035 860,00	4 035 860,00			
7817 REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	4 900,00	750,00	4 000,00		4 000,00
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	4 040 760,00	4 036 610,00	4 000,00		4 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	44 032 035,05	45 225 885,05	50 195 402,24		50 195 402,24
77681 NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS, DEPRECIATIONS E	95 590,00	95 590,00	90 400,00		90 400,00
777 RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	61 240,00	61 240,00	31 538,00		31 538,00
791 TRANSFERT DE CHARGES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00			
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	156 830,00	156 830,00	121 938,00		121 938,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	156 830,00	156 830,00	121 938,00		121 938,00
TOTAL RECETTES	44 188 865,05	45 382 715,05	50 317 340,24		50 317 340,24

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
1641 EMPRUNTS EN EUROS	138 350,00	138 350,00	270 000,00		270 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	138 350,00	138 350,00	270 000,00		270 000,00
2031 FRAIS D'ETUDES	155 900,00	186 885,80	178 124,00	19 189,80	197 313,80
2033 FRAIS D'INSERTION	8 000,00	11 240,00	10 000,00	2 216,00	12 216,00
2051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	0,00	0,00			
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	163 900,00	198 125,80	188 124,00	21 405,80	209 529,80
2111 TERRAINS NUS	115 000,00	114 999,00	17 800,00	2 153,30	19 953,30
2112 TERRAINS DE VOIRIE	0,00	1,00			
21533 RESEAUX CABLES	0,00	24 134,00	40 000,00	14 243,39	54 243,39
2158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	142 000,00	411 295,80	151 284,00	285 406,46	436 690,46
2181 INSTALL. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAG. DIVERS	20 000,00	43 141,20			
21828 AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	692 000,00	537 077,00	317 000,00		317 000,00
21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	5 000,00	5 000,00	12 000,00		12 000,00
21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	10 000,00	10 000,00	10 000,00		10 000,00
2185 MATERIEL DE TELEPHONIE	5 200,00	6 968,00	6 000,00		6 000,00
2188 AUTRES	2 620 000,00	4 094 930,93	1 116 510,00	973 557,17	2 090 067,17
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3 609 200,00	5 247 546,93	1 670 594,00	1 275 360,32	2 945 954,32
2313 CONSTRUCTIONS	2 842 600,00	2 361 723,83	2 195 720,00	676 418,38	2 872 138,38
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	12 000,00	33 944,00	64 000,00	10 660,64	74 660,64
2318 AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	500 000,00	614 115,44	814 052,00	11 481,00	825 533,00
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0,00	66 265,00			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	3 354 600,00	3 076 048,27	3 073 772,00	698 560,02	3 772 332,02
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	7 266 050,00	8 660 071,00	5 202 490,00	1 995 326,14	7 197 816,14
13911 SUB. TRANSF CPTE RES. ETAT, ETAB. NAT.	3 300,00	3 300,00			
13912 SUB. TRANSF CPTE RESULT. REGIONS	2 000,00	2 000,00			
13918 AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	29 790,00	29 790,00	29 788,00		29 788,00
139362 DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	26 150,00	26 150,00	1 750,00		1 750,00
198 NEUTRALISATION DES AMORTISSEMENTS	95 590,00	95 590,00	90 400,00		90 400,00
4815 Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	0,00	0,00			
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	156 830,00	156 830,00	121 938,00		121 938,00
2112 TERRAINS DE VOIRIE	0,00	9 430,00			
2188 AUTRES	0,00	870,00			
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	38 050,00	57 270,00		57 270,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	48 350,00	57 270,00		57 270,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	156 830,00	205 180,00	179 208,00		179 208,00
TOTAL DEPENSES	7 422 880,00	8 865 251,00	5 381 698,00	1 995 326,14	7 377 024,14

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	468 492,25	468 492,25	750 515,21		750 515,21
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	468 492,25	468 492,25	750 515,21		750 515,21
024 PRODUITS DES CESSIONS D'IMMOBILISATIONS	22 000,00	2 000,00	500,00		500,00
024 PRODUIT DES CESSIONS	22 000,00	2 000,00	500,00		500,00
1022 F.C.T.V.A.	908 000,00	1 143 085,25	440 575,00	135 505,96	576 080,96
1068 EXCEDENTS DE FONCTIONNEMENT CAPITALISES			109 304,97		109 304,97
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	908 000,00	1 143 085,25	549 879,97	135 505,96	685 385,93
1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	60 000,00	60 000,00			
1312 REGIONS	35 730,00	35 730,00	35 624,00		35 624,00
13362 DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	449 400,00	449 400,00	747 600,00		747 600,00
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	545 130,00	545 130,00	783 224,00		783 224,00
1641 EMPRUNTS EN EUROS	3 499 023,50	4 716 573,50	484 317,76	1 000 000,00	1 484 317,76
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 499 023,50	4 716 573,50	484 317,76	1 000 000,00	1 484 317,76
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	5 442 645,75	6 875 281,00	2 568 436,94	1 135 505,96	3 703 942,90
021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	0,00	316 750,00	1 923 206,24		1 923 206,24
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	0,00	316 750,00	1 923 206,24		1 923 206,24
192 PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS D'IMMOBILISATION	0,00	20 000,00			
2804182 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	23 140,00	23 140,00	12 478,00		12 478,00
2805 CONCES. ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS,LICENCES,DRO			349,00		349,00
28051 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES	770,00	770,00			
281318 AUTRES BATIMENTS PUBLICS	0,00	0,00	59 235,00		59 235,00
281351 BATIMENTS PUBLICS	13 210,00	13 210,00	18 755,00		18 755,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	59 240,00	59 240,00	1 915,00		1 915,00
281533 RESEAUX CABLES	0,00	0,00			
28158 AUTRES INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECH.	66 750,00	66 750,00	105 253,00		105 253,00
28181 INSTAL GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	40 710,00	40 710,00	34 005,00		34 005,00
281828 AUTRES MATERIELS DE TRANSPORT	527 110,00	527 110,00	497 825,00		497 825,00
281838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	18 950,00	18 950,00	2 339,00		2 339,00
281848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	7 820,00	7 820,00	6 859,00		6 859,00
28185 MATERIEL DE TELEPHONIE	6 270,00	6 270,00	5 759,00		5 759,00
28188 AUTRES	906 900,00	756 900,00	863 833,00		863 833,00
4815 Charges liées à la crise sanitaire Covid-19	84 000,00	84 000,00	84 000,00		84 000,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	1 754 870,00	1 624 870,00	1 692 605,00		1 692 605,00
1328 AUTRES	0,00	9 430,00			
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	25 450,00			
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	4 470,00			
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES D'IMMO. CORP.	0,00	9 000,00	57 270,00		57 270,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	48 350,00	57 270,00		57 270,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	1 754 870,00	1 989 970,00	3 673 081,24		3 673 081,24
TOTAL RECETTES	7 197 515,75	8 865 251,00	6 241 518,18	1 135 505,96	7 377 024,14

BUDGET ANNEXE DE L'ADIV - BUDGET PRIMITIF 2022

Ce budget annexe enregistre les opérations de construction et aménagement de bâtiments sur le Parc d'activité des Gravanches, ainsi que leur mise à disposition de l'Association pour le Développement de l'Institut de la Viande (ADIV), dans le cadre d'un bail emphytéotique d'une durée de 40 ans, et moyennant le paiement d'un loyer.

Le projet de Budget primitif 2022 du budget annexe ADIV intègre la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	157 860,00	328 360,00	486 220,00

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement comprennent principalement :

- l'excédent de fonctionnement reporté de 1 340,85 €, après affectation de 170 510 € en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de cette section,
- le loyer versé par l'ADIV pour 20 400 €,
- l'amortissement des subventions d'équipement perçues pour 128 370 €,
- la subvention d'équilibre du Budget principal évaluée à 7 740 €, en baisse de 172 810 € par rapport à l'exercice 2021 en raison de l'extinction de l'emprunt de 3M€ contracté en 2006 sur ce budget pour financer la construction de l'équipement.

Ces recettes permettent de financer les dotations aux amortissements des biens pour 157 850 €.

Section d'investissement

Le déficit d'investissement reporté de 170 510 € est financé par l'affectation en investissement de la quasi intégralité de l'excédent de clôture de fonctionnement 2021 (171 850,85 € - 1 340,85 €, soit 170 510 €). Enfin, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2022 s'élève à un montant total de 29 480 €, correspondant au solde des amortissements des biens et subventions (157 850 € - 128 370 €), et permet d'inscrire une provision pour travaux sur cet équipement du même montant.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2022 du budget annexe ADIV d'un montant total de 157 860 € en section de fonctionnement et 328 360 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	666,94	666,94	10,00		10,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	666,94	666,94	10,00		10,00
66111 INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	850,00	850,00			
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-500,00	-500,00			
66 CHARGES FINANCIERES	350,00	350,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	1 016,94	1 016,94	10,00		10,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	170 530,00	170 530,00	0,00		0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	170 530,00	170 530,00	0,00		0,00
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	157 850,00	157 850,00	157 850,00		157 850,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	157 850,00	157 850,00	157 850,00		157 850,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	328 380,00	328 380,00	157 850,00		157 850,00
TOTAL DEPENSES	329 396,94	329 396,94	157 860,00		157 860,00

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	666,94	666,94	1 340,85		1 340,85
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	666,94	666,94	1 340,85		1 340,85
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	180 550,00	180 550,00	7 740,00		7 740,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	180 550,00	180 550,00	7 740,00		7 740,00
752 REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTÉS	19 800,00	19 800,00	20 400,00		20 400,00
7588 AUTRES	0,00	0,00	9,15		9,15
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	19 800,00	19 800,00	20 409,15		20 409,15
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	201 016,94	201 016,94	29 490,00		29 490,00
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	128 380,00	128 380,00	128 370,00		128 370,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	128 380,00	128 380,00	128 370,00		128 370,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	128 380,00	128 380,00	128 370,00		128 370,00
TOTAL RECETTES	329 396,94	329 396,94	157 860,00		157 860,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	170 510,00	170 510,00	170 510,00		170 510,00
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	170 510,00	170 510,00	170 510,00		170 510,00
1641 EMPRUNTS EN EURO	200 000,00	200 000,00	0,00		0,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	200 000,00	200 000,00	0,00		0,00
2313 CONSTRUCTIONS			29 480,00		29 480,00
23 IMMOBILISATIONS EN COURS			29 480,00		29 480,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	370 510,00	370 510,00	199 990,00		199 990,00
13911 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	20 740,00	20 740,00	20 735,00		20 735,00
13912 REGIONS	15 350,00	15 350,00	15 350,00		15 350,00
13913 DEPARTEMENTS	20 330,00	20 330,00	20 330,00		20 330,00
13914 COMMUNES	20 340,00	20 340,00	20 335,00		20 335,00
13917 BUDGET COMMUNAUTAIRE ET FONDS STRUCTURELS	51 620,00	51 620,00	51 620,00		51 620,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	128 380,00	128 380,00	128 370,00		128 370,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	128 380,00	128 380,00	128 370,00		128 370,00
TOTAL DEPENSES	498 890,00	498 890,00	328 360,00		328 360,00

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
1068 AUTRES RESERVES	170 510,00	170 510,00	170 510,00		170 510,00
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	170 510,00	170 510,00	170 510,00		170 510,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	170 510,00	170 510,00	170 510,00		170 510,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	170 530,00	170 530,00	0,00		0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	170 530,00	170 530,00	0,00		0,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	157 850,00	157 850,00	157 850,00		157 850,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	157 850,00	157 850,00	157 850,00		157 850,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	328 380,00	328 380,00	157 850,00		157 850,00
TOTAL RECETTES	498 890,00	498 890,00	328 360,00		328 360,00

BUDGET ANNEXE DE L'ANCIEN CENTRE ROUTIER DU BRÉZET - BUDGET PRIMITIF 2022

Ce budget annexe retrace la gestion du site de l'ancien centre routier du Brézet (CRB), équipement acquis par la Métropole en 2005, et composé d'une aire de stationnement pour les poids lourds, ainsi que de bâtiments qui étaient loués à des entreprises et administrations jusqu'en 2018.

Le projet de Budget primitif 2022 du budget annexe de l'ancien CRB intègre la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	88 966,79	86 941,98	175 908,77

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau ci-joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement sont constituées de l'excédent de clôture de fonctionnement 2021 arrêté à 3 786,79 € et de la subvention d'équilibre du Budget principal évaluée à 85 170 €, en baisse de 95 410 € par rapport au Budget primitif 2021.

Les dépenses de fonctionnement intègrent quant à elles les charges à caractère général pour 36 000 €, correspondant pour l'essentiel à la taxe foncière, et, en opérations d'ordre, les dotations aux amortissements pour 52 960 €.

Section d'investissement

L'excédent antérieur reporté de 29 171,98 € et l'autofinancement de 52 960 € généré par les dotations aux amortissements permettent d'inscrire une provision pour travaux de 82 131,98 €.

Ce projet intègre également les opérations d'ordre patrimoniales de résorption du solde des avances versées à la SPL dans le cadre de l'étude de programmation confiée en vue de la reconversion du site, opérations équilibrées en dépenses et recettes d'un montant total de 4 810 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2022 du budget annexe de l'ancien centre routier du Brézet d'un montant total de 88 966,79 € en section de fonctionnement et 86 941,98 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

CLERMONT AUVERGNE MÉTROPOLE
Budget annexe CENTRE ROUTIER DU BREZET

BP
2022

FONCTIONNEMENT					
DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	500,00	2 000,00	1 000,00		1 000,00
61521 BATIMENTS PUBLICS	1 000,00	0,00			
63512 TAXES FONCIERES	41 900,00	41 400,00	35 000,00		35 000,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	43 400,00	43 400,00	36 000,00		36 000,00
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	6,79		6,79
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	6,79		6,79
66111 INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	0,00	0,00			
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	0,00	0,00			
66 CHARGES FINANCIERES	0,00	0,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	43 410,00	43 410,00	36 006,79		36 006,79
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	84 220,00	84 220,00	0,00		0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	84 220,00	84 220,00	0,00		0,00
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPHELLES ET CORPELLES	52 960,00	52 960,00	52 960,00		52 960,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	52 960,00	52 960,00	52 960,00		52 960,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	137 180,00	137 180,00	52 960,00		52 960,00
TOTAL DEPENSES	180 590,00	180 590,00	88 966,79		88 966,79
RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ			3 786,79		3 786,79
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ			3 786,79		3 786,79
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	180 580,00	180 580,00	85 170,00		85 170,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	180 580,00	180 580,00	85 170,00		85 170,00
7588 AUTRES	10,00	10,00	10,00		10,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	10,00		10,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	180 590,00	180 590,00	88 966,79		88 966,79
TOTAL RECETTES	180 590,00	180 590,00	88 966,79		88 966,79
INVESTISSEMENT					
DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	115 323,03	115 323,03			
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	115 323,03	115 323,03			
1641 EMPRUNTS EN EURO	0,00	0,00			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	0,00	0,00			
2031 FRAIS D'ÉTUDES	55 000,00	55 000,00			
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	55 000,00	55 000,00			
2313 CONSTRUCTIONS	52 000,00	8 600,00	82 131,98		82 131,98
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	355 000,00	355 000,00			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	407 000,00	363 600,00	82 131,98		82 131,98
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	577 323,03	533 923,03	82 131,98		82 131,98
2031 FRAIS D'ÉTUDES	355 000,00	355 000,00	4 810,00		4 810,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	355 000,00	355 000,00	4 810,00		4 810,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	355 000,00	355 000,00	4 810,00		4 810,00
TOTAL DEPENSES	932 323,03	888 923,03	86 941,98		86 941,98
RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ			29 171,98		29 171,98
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R			29 171,98		29 171,98
1068 AUTRES RESERVES	93 554,01	93 554,01			
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	93 554,01	93 554,01			
1641 EMPRUNTS EN EURO	346 589,02	296 219,02			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILÉES	346 589,02	296 219,02			
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	0,00	6 970,00			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	6 970,00			
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	440 143,03	396 743,03	29 171,98		29 171,98
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	84 220,00	84 220,00	0,00		0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	84 220,00	84 220,00	0,00		0,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	52 960,00	52 960,00	52 960,00		52 960,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	52 960,00	52 960,00	52 960,00		52 960,00
237 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. INCORP.	355 000,00	355 000,00	4 810,00		4 810,00
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	355 000,00	355 000,00	4 810,00		4 810,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	492 180,00	492 180,00	57 770,00		57 770,00
TOTAL RECETTES	932 323,03	888 923,03	86 941,98		86 941,98

BUDGET ANNEXE DU CRÉMATORIUM - BUDGET PRIMITIF 2022

Ce budget annexe a été créé pour enregistrer les écritures liées au fonctionnement du crématorium, immeuble productif de revenus dont l'activité est assimilée à un service public industriel et commercial. Son exploitation est assurée via un contrat d'affermage. Pour rappel, le nouveau contrat de gestion et d'exploitation a été attribué à la société OGF, pour la période du 1^{er} juin 2021 au 31 mars 2026 , au terme de la procédure de consultation et mise en concurrence.

Le projet de Budget primitif 2022 du budget annexe du crématorium intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser 2021. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	1 045 166,00 €	1 347 845,65 €	2 393 011,65 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau ci-joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Outre l'excédent de fonctionnement reporté de 587 125,52 €, les recettes de fonctionnement comprennent pour l'essentiel :

- la redevance d'occupation versée à Clermont Auvergne Métropole par le délégataire, sous forme de redevance d'affermage proportionnelle au chiffre d'affaires, évaluée à 430 000 € pour l'exercice 2022,
- la redevance annuelle également versée par le délégataire pour frais de contrôle du bon usage de l'équipement, en terme de destination et d'entretien, pour 16 000 €,
- et, en opération d'ordre, l'amortissement des subventions reçues pour 12 030 €.

Elles permettent de financer les dépenses suivantes :

- les charges à caractère général qui s'élèvent à 57 380 € et correspondent pour l'essentiel aux dépenses d'entretien du bâtiment, des espaces verts et de déneigement pour 35 000 €, à des études diverses pour 5 500 €, à une participation de 15 500 € versée au Budget principal au titres des frais d'administration générale, ainsi qu'à des frais d'annonces et insertion sur marchés pour 1 000 €. Dans le cadre du nouveau contrat de DSP, la maintenance des fours est désormais prise en charge par le délégataire.
- une participation de 14 000 € versée au Budget principal pour compenser les frais de personnel supportés pour la gestion de l'équipement,
- les charges financières pour 150 €,
- et, en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 201 584 €, ainsi qu'un virement à la section d'investissement de 772 042 €.

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé au stade du Budget primitif 2022 en vue des travaux d'amélioration qu'il sera nécessaire d'entreprendre au cours des prochaines années s'élève à 961 596 €.

Section d'investissement

Sont inscrits en recettes d'investissement :

- la reprise de l'excédent de clôture d'investissement pour 374 219,65 €,
- et, en opération d'ordre, l'amortissement des biens pour 201 584 € et le virement de la section de fonctionnement pour 772 042 €.

Ces recettes permettent de financer les dépenses suivantes sans recourir à l'emprunt :

- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 23 600 €,
- 290 135 € d'études, dont 18 135 € de reports 2021 relatifs aux missions AMO, Contrôle technique et SPS pour le réaménagement des salles de cérémonies, et 272 000 € en crédits nouveaux pour la poursuite de cette même opération,
- 4 000 € de frais d'annonces et insertions sur les marchés d'investissement à lancer courant 2022,
- 10 000 € d'acquisition foncière en vue de l'extension du parking,
- 1 008 080,65 € inscrits en vue des travaux d'amélioration à entreprendre au cours des prochaines années,
- et , en opération d'ordre, l'amortissement des subventions reçues pour 12 030 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2022 du budget annexe du crématorium d'un montant total de 1 045 166 € en section de fonctionnement et 1 347 845,65 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
61521 BATIMENTS PUBLICS	28 500,00	28 500,00	6 000,00		6 000,00
61528 AUTRES	10 600,00	10 600,00	29 000,00		29 000,00
6156 MAINTENANCE	73 300,00	9 140,00			
617 ETUDES ET RECHERCHES	10 000,00	8 800,00	5 500,00		5 500,00
6226 HONORAIRES	0,00	1 200,00			
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	230,00	230,00	230,00		230,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 900,00	1 900,00	1 000,00		1 000,00
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	30 000,00	30 000,00	15 500,00		15 500,00
63512 TAXES FONCIERES	200,00	200,00	150,00		150,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	154 730,00	90 570,00	57 380,00		57 380,00
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	15 000,00	15 000,00	14 000,00		14 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	15 000,00	15 000,00	14 000,00		14 000,00
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	10,00		10,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	10,00		10,00
66111 INTERETS REGLES A L'ECHENACE	700,00	700,00	100,00		100,00
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	50,00	50,00	50,00		50,00
66 CHARGES FINANCIERES	750,00	750,00	150,00		150,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	170 490,00	106 330,00	71 540,00		71 540,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	368 263,29	512 423,29	772 042,00		772 042,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	368 263,29	512 423,29	772 042,00		772 042,00
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPHELLES ET CORPHELLES	197 440,00	197 440,00	201 584,00		201 584,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	197 440,00	197 440,00	201 584,00		201 584,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	565 703,29	709 863,29	973 626,00		973 626,00
TOTAL DEPENSES	736 193,29	816 193,29	1 045 166,00		1 045 166,00

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	276 153,29	276 153,29	587 125,52		587 125,52
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	276 153,29	276 153,29	587 125,52		587 125,52
7087 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	18 000,00	18 000,00	16 000,00		16 000,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	18 000,00	18 000,00	16 000,00		16 000,00
757 REDEV. VERSEES PAR FERMIER ET CONCESSIONAIRES	430 000,00	510 000,00	430 000,00		430 000,00
7588 AUTRES	10,00	10,00	10,48		10,48
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	430 010,00	510 010,00	430 010,48		430 010,48
773 MANDATS ANNULÉS SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00			
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	0,00	0,00			
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	724 163,29	804 163,29	1 033 136,00		1 033 136,00
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFERÉES RESULTAT	12 030,00	12 030,00	12 030,00		12 030,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 030,00	12 030,00	12 030,00		12 030,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	12 030,00	12 030,00	12 030,00		12 030,00
TOTAL RECETTES	736 193,29	816 193,29	1 045 166,00		1 045 166,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
1641 EMPRUNTS EN EURO	23 600,00	23 600,00	23 600,00		23 600,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	23 600,00	23 600,00	23 600,00		23 600,00
2031 FRAIS D'ETUDES	80 000,00	116 300,00	272 000,00	18 135,00	290 135,00
2033 FRAIS D'INSERTION	2 500,00	2 500,00	4 000,00		4 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	82 500,00	118 800,00	276 000,00	18 135,00	294 135,00
2111 TERRAINS NUS			10 000,00		10 000,00
2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	0,00	0,00			
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	0,00	10 000,00		10 000,00
2313 CONSTRUCTIONS	709 744,32	823 904,32	1 008 080,65		1 008 080,65
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	709 744,32	823 904,32	1 008 080,65		1 008 080,65
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	815 844,32	966 304,32	1 317 680,65	18 135,00	1 335 815,65
13911 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	12 030,00	12 030,00	12 030,00		12 030,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	12 030,00	12 030,00	12 030,00		12 030,00
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	3 575,00			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	3 575,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	12 030,00	15 605,00	12 030,00		12 030,00
TOTAL DEPENSES	827 874,32	981 909,32	1 329 710,65	18 135,00	1 347 845,65

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	268 471,03	268 471,03	374 219,65		374 219,65
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	268 471,03	268 471,03	374 219,65		374 219,65
1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	0,00	0,00			
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	0,00	0,00			
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	268 471,03	268 471,03	374 219,65		374 219,65
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	368 263,29	512 423,29	772 042,00		772 042,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	368 263,29	512 423,29	772 042,00		772 042,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	157 460,00	157 460,00	161 528,00		161 528,00
28151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	39 980,00	39 980,00	40 056,00		40 056,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	197 440,00	197 440,00	201 584,00		201 584,00
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	3 575,00			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	3 575,00			
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	565 703,29	713 438,29	973 626,00		973 626,00
TOTAL RECETTES	834 174,32	981 909,32	1 347 845,65		1 347 845,65

BUDGET ANNEXE DES ÉQUIPEMENTS À VOCATION ÉCONOMIQUE - BUDGET PRIMITIF 2022

Ce budget annexe retrace les dépenses et les recettes afférentes à la réalisation et au fonctionnement des équipements à vocation économique (EVE) suivants :

- les Pascalis, implantés sur le Parc Technologique de La Pardieu, avec Pascalis 1, pépinière, et Pascalis 2, hôtel d'entreprises, qui ont une double fonction d'hébergement et de vitrine économique dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, la pépinière d'entreprises située à la Pardieu, et l'hôtel d'entreprises du Brézet qui accueille plus particulièrement les jeunes entreprises artisanales, l'hôtel d'entreprises « Le Panoramic » situé sur la Zone Franche Urbaine à Clermont-Ferrand,
- la pépinière dédiée aux biotechnologies située à Clermont-Ferrand qui est mise à disposition du Syndicat Mixte Biopôle Clermont Limagne,
- la pépinière musicale à Cébazat.

Le projet de Budget primitif 2022 du budget annexe EVE intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser 2021. Il est arrêté aux montants HT suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	1 365 948,69 €	960 867,03 €	2 326 815,72 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau ci-joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement comprennent :

- la reprise dans son intégralité de l'excédent de clôture de fonctionnement 2021 pour 159 353,69 €,
- les remboursements de prestations de services par les utilisateurs pour 49 000 €, et le remboursement des taxes foncières de la pépinière dédiée aux biotechnologies par le Syndicat Mixte Biopôle Clermont Limagne pour 40 000 €,
- le produit de la location des locaux pour 282 700 €,
- en opérations d'ordre, l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 115 850 €,
- la subvention d'équilibre du Budget principal évaluée à la somme de 719 045 €, en baisse de 145 585 € par rapport à la subvention effectivement versée en 2021.

Ces recettes permettent de financer les dépenses de fonctionnement suivantes :

- les charges de fonctionnement courant ou charges à caractère général arrêtées à 688 965 €, en légère progression de 5 572 € par rapport au Budget primitif 2021 ; ces charges intègrent notamment 150 900 € pour l'entretien, la maintenance, le nettoyage et le gardiennage des bâtiments, 78 855 € d'électricité et eau, 84 000 € de prestations diverses (prestations lumières et vidéos pour la pépinière musicale IMAGO, conciergerie pépinières, accompagnement collectif et individuel des entreprises hébergées, ...), 192 500 € de remboursements et versements de taxes foncières, 58 500 € de frais d'affranchissement et télécommunications, 30 000 € pour la location à l'OPHIS du bâtiment hébergeant l'hôtel d'entreprises « Le Panoramic »,
- les charges de personnel évaluées cette année à 200 000 €, en recul de 64 400 € par rapport à 2021 en raison du départ pour le nouvel équipement de Croix Neyrat de 2 agents initialement affectés à la pépinière musicale IMAGO,
- les intérêts d'emprunts appelés en 2021 pour 18 800 €,
- les autres charges de gestion courante et charges exceptionnelles pour respectivement 2 003,69 € et 1 000 €,
- et, en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 455 180 €.

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif 2022 s'élève à 339 330 €.

Section d'investissement

Les recettes d'investissement intègrent principalement :

- 143 160,01 € de reports de Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL) restant à percevoir au titre de différents travaux réalisés en 2021 (remplacement de ventilo-convection et travaux du hall d'entrée à la pépinière d'entreprises Jean Claret),
- en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 455 180 €,
- et, au regard des dépenses d'équipement inscrites, un emprunt d'équilibre prévisionnel estimé à 356 327,02 €.

Pour l'essentiel, ces recettes permettent de financer les dépenses d'investissement suivantes :

- le déficit d'investissement antérieur reporté de 2 248,47 €,
- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 154 300 €,
- 681 568,56 € de dépenses d'équipement, dont 57 368,56 € reportés de 2021, correspondant pour l'essentiel à des acquisitions de matériel informatique ainsi qu'au solde du remplacement des ventilo-convection et de la régulation terminale à Pascalis 1 et à la Pépinière d'entreprise Jean Claret, et 624 200 € de dépenses nouvelles, avec :

> 4 000 € en frais d'annonces et insertions pour marchés d'investissement à lancer courant 2022,

> 240 000 € de frais d'études consacrées à l'éclairage extérieur des pépinières (20 000 €), la mise en place d'une barrière sur le parking des Pascalis (40 000 €), la faisabilité de la rénovation globale de Pascalis 1 et 2 (80 000 €), la réfection de la toiture de la Pépinière Jean Claret et la maîtrise d'œuvre pour la réfection de la façade extérieure de cette pépinière (100 000 €),

> 71 000 € d'acquisitions de matériels, dont 13 000 € de matériel informatique (achat de PC, vidéoprojecteur, borne Wifi,...), 19 000 € de mobilier et matériel de bureau et 39 000 € de matériels divers,

> 3 000 € d'acquisition foncière complémentaire jouxtant l'emprise de la pépinière musicale IMAGO à Cébazat (crédits initialement prévus en 2021 nécessitant une nouvelle délibération complémentaire pour l'instauration d'une servitude),

> 306 200 € de travaux divers sur les différents équipements, avec notamment le traitement des circulations verticales (ascenseurs), la mise aux normes des sanitaires, le remplacement des chaudières, la rénovation du patio et les travaux d'éclairage extérieur à l'Hôtel du Brezet (192 900 €), la réfection complète d'une aile, des plafonds et le remplacement des luminaires des bureaux de la Pépinière Jean Claret (74 300 €), divers travaux de rafraîchissement à Pascalis 1 et 2 (17 000 €), la remise en état des locaux de l'hôtel d'entreprises « Le Panoramic » en vue de la fin du bail (10 000 €),

- et, en opérations d'ordre, l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 115 850 €,

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2022 du budget annexe des équipements à vocation économique (EVE) d'un montant total de 1 365 948,69 € en section de fonctionnement et 960 867,03 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
60611 EAU ET ASSAINISSEMENT	5 480,00	5 480,00	4 580,00		4 580,00
60612 ENERGIE - ELECTRICITE	83 460,00	63 230,00	74 275,00		74 275,00
60623 ALIMENTATION	2 500,00	2 800,00	2 500,00		2 500,00
60631 FOURNITURES D'ENTRETIEN	3 000,00	2 085,00	2 150,00		2 150,00
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	9 900,00	14 709,00	17 750,00		17 750,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	900,00	1 050,00	1 700,00		1 700,00
6068 AUTRES MATERIES ET FOURNITURES	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	44 350,00	51 563,00	92 000,00		92 000,00
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	25 200,00	25 200,00	25 200,00		25 200,00
61358 AUTRES	33 200,00	27 021,00	31 200,00		31 200,00
614 CHARGES LOCATIVES ET DE COPROPRIETE	4 800,00	4 800,00	4 800,00		4 800,00
61521 TERRAINS	4 500,00	6 620,00	24 875,00		24 875,00
61521 BÂTIMENTS PUBLICS	10 170,00	18 080,00	18 000,00		18 000,00
61558 AUTRES BIENS MOBILIERS	2 000,00	1 100,00	2 000,00		2 000,00
6156 MAINTENANCE	58 900,00	45 095,00	52 025,00		52 025,00
6161 MULTIRISQUES	4 800,00	4 800,00	4 800,00		4 800,00
6162 ASSURANCE OBLIGATOIRE DOMMAGE-CONSTRUCTION	0,00	0,00	0,00		0,00
6168 AUTRES	400,00	400,00	400,00		400,00
6182 DOCUMENTATION GENERALE ET TECHNIQUE	500,00	500,00	500,00		500,00
6188 AUTRES FRAIS DIVERS	10 000,00	8 622,00	26 000,00		26 000,00
6228 DIVERS	0,00	0,00	0,00		0,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
6234 RECEPTIONS	3 870,00	6 670,00	3 855,00		3 855,00
6238 DIVERS	1 000,00	0,00	0,00		0,00
6261 FRAIS D'AFFRANCHISEMENT	13 500,00	7 000,00	11 500,00		11 500,00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	46 000,00	46 000,00	47 000,00		47 000,00
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILÉS	200,00	205,00	215,00		215,00
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	2 400,00	1 850,00	2 000,00		2 000,00
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	116 650,00	94 100,00	45 100,00		45 100,00
62871 A LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	0,00	6 500,00			
62875 AUX COMMUNES MEMBRES DU GFP	79 750,00	79 750,00	77 200,00		77 200,00
63512 TAXES FONCIERES	113 900,00	113 900,00	115 300,00		115 300,00
637 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES OR	360,00	360,00	40,00		40,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	683 690,00	641 490,00	688 965,00		688 965,00
6215 PERSONNEL AFFECTÉ PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	264 400,00	264 400,00	200 000,00		200 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILÉS	264 400,00	264 400,00	200 000,00		200 000,00
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	1 000,00	0,00	1 000,00		1 000,00
6542 CREANCES ETEINTES	1 000,00	9 600,00	1 000,00		1 000,00
65818 Autres	0,00	900,00			
65888 AUTRES	0,00	0,00	3,69		3,69
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	2 000,00	10 500,00	2 003,69		2 003,69
66111 INTERETS REGLES A ECHEANCE	22 100,00	22 100,00	19 000,00		19 000,00
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-200,00	-200,00	-200,00		-200,00
66 CHARGES FINANCIERES	21 900,00	21 900,00	18 800,00		18 800,00
673 TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
6817 DOT. AUX DEPRECIA. DES ACTIFS CIRCULANTS	13 300,00	13 300,00			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	13 300,00	13 300,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	986 290,00	952 590,00	910 768,69		910 768,69
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	66 216,83	25 796,83	0,00		0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	66 216,83	25 796,83	0,00		0,00
6811 DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCORP. ET CORP.	501 590,00	501 590,00	455 180,00		455 180,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	501 590,00	501 590,00	455 180,00		455 180,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	567 806,83	527 386,83	455 180,00		455 180,00
TOTAL DEPENSES	1 554 096,83	1 479 976,83	1 365 948,69		1 365 948,69

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE	81 156,83	81 156,83	159 353,69		159 353,69
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	81 156,83	81 156,83	159 353,69		159 353,69
70688 AUTRES PRESTATIONS DE SERVICE	40 500,00	40 500,00	37 500,00		37 500,00
70871 PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACHEMENT	41 410,00	41 410,00	40 000,00		40 000,00
70878 PAR DES TIERS	11 000,00	11 000,00	11 500,00		11 500,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAIN & VENTES DIVERSES	92 910,00	92 910,00	89 000,00		89 000,00
74751 GFP DE RATTACHEMENT	935 050,00	864 630,00	719 045,00		719 045,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	935 050,00	864 630,00	719 045,00		719 045,00
752 REVENUS DES IMMEUBLES	305 000,00	305 000,00	282 700,00		282 700,00
75888 AUTRES	0,00	0,00			
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	305 000,00	305 000,00	282 700,00		282 700,00
773 MANDATS ANNULÉS(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	0,00	0,00			
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	0,00	0,00			
7817 REP. SUR DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	13 300,00	9 600,00			
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	13 300,00	9 600,00			
4/5 SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	1 427 416,83	1 353 296,83	1 250 098,69		1 250 098,69
777 RECETTES ET QUOTE PART DES SUBV. D'INVEST. TRANSF.	126 680,00	126 680,00	115 850,00		115 850,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	126 680,00	126 680,00	115 850,00		115 850,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	126 680,00	126 680,00	115 850,00		115 850,00
TOTAL RECETTES	1 554 096,83	1 479 976,83	1 365 948,69		1 365 948,69

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R			2 248,47		2 248,47
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R			2 248,47		2 248,47
1641 EMPRUNTS EN EUROS	154 000,00	154 000,00	154 300,00		154 300,00
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	9 000,00	9 000,00	6 900,00		6 900,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	163 000,00	163 000,00	161 200,00		161 200,00
2031 FRAIS D'ETUDES	10 000,00	4 890,00	240 000,00	385,00	240 385,00
2033 FRAIS D'INSERTION	4 000,00	4 000,00	4 000,00		4 000,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	14 000,00	8 890,00	244 000,00	385,00	244 385,00
2111 TERRAINS NUS	3 000,00	3 000,00	3 000,00		3 000,00
21351 BATIMENTS PUBLICS	0,00	43 577,31			
21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	65 000,00	63 286,00	13 000,00	22 296,76	35 296,76
21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	5 000,00	11 000,00	19 000,00		19 000,00
2188 AUTRES	106 000,00	62 714,00	39 000,00	1 772,50	40 772,50
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	179 000,00	183 577,31	74 000,00	24 069,26	98 069,26
2313 CONSTRUCTIONS	619 360,00	429 566,35	306 200,00	32 914,30	339 114,30
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	619 360,00	429 566,35	306 200,00	32 914,30	339 114,30
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	975 360,00	785 033,66	787 648,47	57 368,56	845 017,03
13911 SUB. TRANSF CPTE RES. ETAT, ETAB. NAT.	20 330,00	20 330,00	20 330,00		20 330,00
13912 SUB. TRANSF CPTE RESULT. REGIONS	23 640,00	23 640,00	23 640,00		23 640,00
13913 SUB. TRANSF CPTE RESULT. DEPARTEMENTS	51 920,00	51 920,00	51 920,00		51 920,00
139172 SUB. TRANSF CPTE RESULT.FEDER	14 900,00	14 900,00	14 900,00		14 900,00
13918 AUTRES SUB. TRANSF EQUIPEMENT	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
139362 AMENDES DE POLICE	14 890,00	14 890,00	4 060,00		4 060,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	126 680,00	126 680,00	115 850,00		115 850,00
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	7 820,00			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	7 820,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	126 680,00	134 500,00	115 850,00		115 850,00
TOTAL DEPENSES	1 102 040,00	919 533,66	903 498,47	57 368,56	960 867,03

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	150 326,83	150 326,83			
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	150 326,83	150 326,83			
13362 DOTATION DE SOUTIEN A L'INVESTISSEMENT LOCAL	227 000,00	227 000,00		143 160,01	143 160,01
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	227 000,00	227 000,00		143 160,01	143 160,01
1641 EMPRUNTS EN EUROS	225 598,02	0,00	356 327,02		356 327,02
165 DEPOTS ET CAUTIONNEMENTS RECUS	7 000,00	7 000,00	6 200,00		6 200,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	232 598,02	7 000,00	362 527,02		362 527,02
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	609 924,85	384 326,83	362 527,02	143 160,01	505 687,03
021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	66 216,83	25 796,83	0,00		0,00
021 VIREMENT A LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	66 216,83	25 796,83	0,00		0,00
2804182 BATIMENTS ET INSTALLATIONS	670,00	670,00	670,00		670,00
281351 BATIMENTS PUBLICS	21 310,00	21 310,00	29 250,00		29 250,00
28138 AUTRES CONSTRUCTIONS	228 310,00	228 310,00	227 450,00		227 450,00
281738 AUTRES CONSTRUCTIONS	123 980,00	123 980,00	123 980,00		123 980,00
28181 INSTAL GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS DIV	1 750,00	1 750,00	1 760,00		1 760,00
281838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	26 720,00	26 720,00	19 910,00		19 910,00
281848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	13 620,00	13 620,00	15 130,00		15 130,00
28188 AUTRES	85 230,00	85 230,00	37 030,00		37 030,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	501 590,00	501 590,00	455 180,00		455 180,00
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	720,00			
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	7 100,00			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	7 820,00			
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	567 806,83	535 206,83	455 180,00		455 180,00
TOTAL RECETTES	1 177 731,68	919 533,66	817 707,02	143 160,01	960 867,03

BUDGET ANNEXE DES PARCS ET AIRES DE STATIONNEMENT - BUDGET PRIMITIF 2022

Le budget annexe Parcs et aires de stationnement (PAS) est dédié à la gestion des parcs relais, parcs tramway et parcs haltes ferroviaires ainsi que, depuis le 1^{er} janvier 2017, à la gestion des parkings transférés dans le cadre de la prise de compétence « création, réalisation, entretien et exploitation des parcs et aires de stationnement » (parkings aériens ou souterrains en structure dont l'accès est payant pour les usagers). Il est assujetti à la TVA pour la partie d'activités faisant l'objet de recettes perçues auprès des usagers.

Pour mémoire, les parkings transférés sont au nombre de 9. Il s'agit des parkings Blaise Pascal, Saint Pierre, Jaude / Vercingétorix, Médiathèque / Allagnat, Place du 1^{er} mai, Salins / Gambetta, Fontgiève, et Cathédrale / Poterne, actuellement gérés sous forme de marchés de prestations de services, et du parking Carmes / Delille, qui reste le seul parking exploité en délégation de service public.

Le projet de Budget primitif 2022 du budget annexe PAS intègre la reprise anticipée des résultats et des restes à réaliser 2021. Il est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	4 516 740,00 €	2 017 911,79 €	6 534 651,79 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau ci-joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les recettes de fonctionnement proviennent principalement :

- du produit de la location des places des parcs relais Henri Dunant et Les Pistes pour 99 000 € et de la location d'un étage du parking Henri Dunant pour 100 000 €,
- du produit des droits de stationnement des parkings transférés pour 3 101 000 €,
- de la subvention d'équilibre du Budget principal évaluée à la somme de 1 191 180 €, en progression de 87 840 € par rapport à la subvention versée en 2021 en raison de l'affectation de l'intégralité de l'excédent de clôture de fonctionnement en section d'investissement pour couvrir le besoin de financement de cette section,
- et, en opérations d'ordre, de l'amortissement des subventions d'équipement reçues pour 25 550 €.

Ces recettes permettent de financer les dépenses de fonctionnement suivantes :

- les charges à caractère général qui s'élèvent à 4 165 530 €, et correspondent pour l'essentiel au loyer du parc relais Henri Dunant (1 810 000 €), aux frais d'exploitation des parcs relais Henri Dunant (195 000 €), Les Pistes (131 000 €) et des parkings de stationnement transférés (1 424 000 €), à des dépenses d'entretien et maintenance des parkings transférés (101 200 €), aux primes d'assurance (30 400 €), à une mission d'étude confiée à la SPL Clermont Auvergne pour la préfiguration d'une délégation de gestion des parcs de stationnement métropolitains (42 250 €), aux frais sur cartes bancaires (31 000 €), à des remboursements et versements de taxes foncières (310 500 €) et de cotisations foncières économiques (53 100 €), à des frais de gardiennage et nettoyage (15 700 €),

- les charges de personnel d'un montant de 17 000 € qui correspondent à la mutualisation ascendante consacrée à l'entretien du patrimoine bâti,
- les charges financières pour 32 500 €, charges exceptionnelles et de gestion courantes pour 3 410 €,
- et, en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 298 300 €.

Au final, l'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement au stade du Budget primitif s'élève à 272 750 €.

Section d'investissement

Les recettes d'investissement sont constituées par :

- l'excédent d'investissement reporté d'un montant de 339 211,42 €,
- l'affectation en investissement de l'intégralité de l'excédent de clôture de fonctionnement 2021, soit 189 745,83 €,
- en opérations d'ordre, l'amortissement des biens pour 298 300 €.
- et, pour financer les dépenses d'équipement inscrites, un emprunt d'équilibre prévisionnel estimé à ce stade à 1 190 654,54 €.

Sont inscrits en dépenses d'investissement :

- le remboursement du capital des emprunts à hauteur de 423 000 €,
- 907 000 € de dépenses nouvelles d'études, travaux et équipements, dont 100 000 € consacrés à l'acquisition de matériel de vidéoprotection pour le Parc Relais Les Pistes ainsi que d'un dispositif « GTC » de Gestion Technique Centralisée pour les parkings Médiathèque / Allagnat et Cathédrale / Poterne, 70 000 € d'études sur les parkings et 735 000 € pour la poursuite des travaux de mise aux normes sécurité des parkings,
- 662 361,79 € de reports de crédits dont 636 452,88 € au titre des travaux de mise aux normes des parkings et 24 219,18 € pour l'installation de matériel de péage et logiciels associés,
- et, en opérations d'ordre, l'amortissement des subventions reçues pour 25 550 €.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2022 du budget annexe Parcs et aires de stationnement d'un montant total de 4 516 740 € en section de fonctionnement et 2 017 911,79 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
6061 FOURNITURES NON STOCKABLES (EAU, ENERGIE)	9 210,00	8 160,00	9 500,00		9 500,00
611 SOUS-TRAITANCE GENERALE	1 619 940,00	1 719 500,43	1 750 000,00		1 750 000,00
6132 LOCATIONS IMMOBILIERES	1 729 260,00	1 755 910,00	1 810 000,00		1 810 000,00
61521 BATIMENTS PUBLICS	4 800,00	870,00	1 000,00		1 000,00
61528 AUTRES	101 400,00	101 600,00	100 000,00		100 000,00
6156 MAINTENANCE	850,00	850,00	200,00		200,00
6161 MULTIRISQUES	28 000,00	28 000,00	28 100,00		28 100,00
6168 AUTRES	2 300,00	2 300,00	2 300,00		2 300,00
617 ETUDES ET RECHERCHES			42 250,00		42 250,00
618 DIVERS	2 000,00	3 043,00	2 000,00		2 000,00
6227 FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEUX	0,00	0,00	0,00		0,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 900,00	1 900,00	1 900,00		1 900,00
6248 DIVERS TRANSPORTS	4 800,00	4 800,00	4 800,00		4 800,00
627 SERVICES BANCAIRES ET ASSIMILES	35 600,00	35 207,00	31 000,00		31 000,00
6282 FRAIS DE GARDIENNAGE	38 580,00	8 230,00	9 000,00		9 000,00
6283 FRAIS DE NETTOYAGE DES LOCAUX	5 210,00	4 210,00	6 700,00		6 700,00
6287 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	280 100,00	302 260,00	279 900,00		279 900,00
635111 COTISATION FONCIERE DES ENTREPRISES	95 300,00	44 160,00	53 100,00		53 100,00
63512 TAXES FONCIERES	600,00	52 400,00	33 600,00		33 600,00
637 AUTRES IMPOTS, TAXES ET VERS. ASSIMILES (AUTRES)	2 200,00	200,00	180,00		180,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	3 962 050,00	4 073 600,43	4 165 530,00		4 165 530,00
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	17 000,00	25 970,00	17 000,00		17 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	17 000,00	25 970,00	17 000,00		17 000,00
6541 CREANCES ADMISES EN NON-VALEUR	800,00	800,00	800,00		800,00
6542 CREANCES ETEINTES	200,00	200,00	200,00		200,00
658 CHARGES DIVERSES DE GESTION COURANTE	2 500,00	2 500,00	10,00		10,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	3 500,00	3 500,00	1 010,00		1 010,00
66111 INTERETS REGLES A L'ECHEANCE	39 200,00	39 200,00	30 000,00		30 000,00
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-500,00	-500,00	2 500,00		2 500,00
66 CHARGES FINANCIERES	38 700,00	38 700,00	32 500,00		32 500,00
673 TITRES ANNULS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	5 140,00	5 140,00	2 400,00		2 400,00
67 CHARGES SPECIFIQUES	5 140,00	5 140,00	2 400,00		2 400,00
6817 DOTAT. AUX DEPRECiations DES ACTIFS CIRCULANTS	210,00	210,00			
68 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	210,00	210,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	4 026 600,00	4 147 120,43	4 218 440,00		4 218 440,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	54 680,43	0,00			
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	54 680,43	0,00			
6811 DOTAT. AMORT. IMMO INCORPELLES ET CORPELLES	276 260,00	281 510,00	298 300,00		298 300,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	276 260,00	281 510,00	298 300,00		298 300,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	330 940,43	281 510,00	298 300,00		298 300,00
TOTAL DEPENSES	4 357 540,43	4 428 630,43	4 516 740,00		4 516 740,00

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
002 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	12 998,46	12 998,46			
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	12 998,46	12 998,46			
7083 LOCATIONS DIVERSES	3 093 000,00	3 093 000,00	3 200 000,00		3 200 000,00
7087 REMBOURSEMENTS DE FRAIS	0,00	1 230,00			
7088 AUTRES PRODUITS D'ACTIVITES ANNEXES	0,00	0,00	0,00		0,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	3 093 000,00	3 094 230,00	3 200 000,00		3 200 000,00
74 SUBVENTIONS D'EXPLOITATION	1 067 380,00	1 103 340,00	1 191 180,00		1 191 180,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 067 380,00	1 103 340,00	1 191 180,00		1 191 180,00
752 REVENUS DES IMMEUBLES NON AFFECTES	100 001,97	100 001,97	100 000,00		100 000,00
7581 FCTVA	0,00	0,00			
7588 AUTRES	0,00	34 110,00	10,00		10,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	100 001,97	134 111,97	100 010,00		100 010,00
773 MANDATS ANNULS SUR EXERCICES ANTERIEURS	0,00	0,00			
77 PRODUITS SPECIFIQUES	0,00	0,00			
7817 REP./DEPREC. DES ACTIFS CIRCULANTS	210,00	0,00			
78 REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	210,00	0,00			
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	4 273 590,43	4 344 680,43	4 491 190,00		4 491 190,00
777 QUOTE PART SUBV. D'INVEST.TRANSFEREES RESULTAT	83 950,00	83 950,00	25 550,00		25 550,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	83 950,00	83 950,00	25 550,00		25 550,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	83 950,00	83 950,00	25 550,00		25 550,00
TOTAL RECETTES	4 357 540,43	4 428 630,43	4 516 740,00		4 516 740,00

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
1641 EMPRUNTS EN EURO	423 000,00	423 000,00	423 000,00		423 000,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	423 000,00	423 000,00	423 000,00		423 000,00
2031 FRAIS D'ETUDES	55 000,00	43 330,00	70 000,00	1 689,73	71 689,73
2033 FRAIS D'INSERTION	2 000,00	2 000,00	2 000,00		2 000,00
2051 CONCESSIONS ET DROITS ASSIMILES	0,00	6 670,00		6 210,00	6 210,00
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	57 000,00	52 000,00	72 000,00	7 899,73	79 899,73
2151 INSTALLATIONS COMPLEXES SPECIALISEES	0,00	0,00			
2181 INSTALLAT. GENERALES, AGENCEMENTS ET AMENAGEMENTS	5 000,00	0,00			
2183 MATERIEL DE BUREAU ET MATERIEL INFORMATIQUE	0,00	400,00		395,00	395,00
2188 AUTRES	100 000,00	99 600,00	100 000,00	17 614,18	117 614,18
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	105 000,00	100 000,00	100 000,00	18 009,18	118 009,18
2312 TERRAINS	0,00	9 872,24			
2313 CONSTRUCTIONS	830 000,00	776 513,57	735 000,00	636 452,88	1 371 452,88
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	50 000,00	493 080,22			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	880 000,00	1 279 466,03	735 000,00	636 452,88	1 371 452,88
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	1 465 000,00	1 854 466,03	1 330 000,00	662 361,79	1 992 361,79
13911 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	56 170,00	56 170,00	23 123,00		23 123,00
13912 REGIONS	25 350,00	25 350,00			
13914 COMMUNES	2 430,00	2 430,00	2 427,00		2 427,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	83 950,00	83 950,00	25 550,00		25 550,00
2315 INSTALLATIONS, MATERIEL ET OUTILLAGE TECHNIQUES	0,00	0,00			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00			
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	83 950,00	83 950,00	25 550,00		25 550,00
TOTAL DEPENSES	1 548 950,00	1 938 416,03	1 355 550,00	662 361,79	2 017 911,79

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 EXCEDENT ANTERIEUR REPORTÉ	463 753,03	463 753,03	339 211,42		339 211,42
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	463 753,03	463 753,03	339 211,42		339 211,42
10222 FCTVA	6 500,00	109 733,00			
1068 AUTRES RESERVES			189 745,83		189 745,83
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	6 500,00	109 733,00	189 745,83		189 745,83
1311 ETAT ET ETABLISSEMENTS NATIONAUX	610 000,00	610 000,00			
1312 REGIONS	0,00	468 000,00			
1322 REGIONS	0,00	0,00			
13 SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT RECUES	610 000,00	1 078 000,00			
1641 EMPRUNTS EN EURO	0,00	0,00	1 190 654,54		1 190 654,54
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00	1 190 654,54		1 190 654,54
2031 FRAIS D'ETUDES	0,00	440,00			
2033 FRAIS D'INSERTION	0,00	20,00			
20 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	0,00	460,00			
2188 AUTRES	0,00	4 700,00			
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	0,00	4 700,00			
2313 CONSTRUCTIONS	0,00	260,00			
23 IMMOBILISATIONS EN COURS	0,00	260,00			
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	1 080 253,03	1 656 906,03	1 719 611,79		1 719 611,79
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	54 680,43	0,00			
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	54 680,43	0,00			
28031 FRAIS D'ETUDES	430,00	430,00	427,00		427,00
2805 CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES, BREVETS, ...	0,00	0,00			
28128 AUTRES TERRAINS	100 170,00	100 170,00	100 162,00		100 162,00
28135 INSTALLATIONS GENERALES,AGENCEMENTS,AMENAGEMENTS	8 260,00	8 260,00	10 029,00		10 029,00
28181 INSTALLATIONS GENERALES, AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS	130,00	130,00			
28183 MATERIEL DE BUREAU ET INFORMATIQUE	300,00	300,00	293,00		293,00
28188 AUTRES	166 970,00	172 220,00	187 389,00		187 389,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	276 260,00	281 510,00	298 300,00		298 300,00
238 AVANCES VERSEES SUR COMMANDES IMMO. CORP.	0,00	0,00			
041 OPERATIONS PATRIMONIALES	0,00	0,00			
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	330 940,43	281 510,00	298 300,00		298 300,00
TOTAL RECETTES	1 411 193,46	1 938 416,03	2 017 911,79		2 017 911,79

BUDGET ANNEXE DU PLIE - BUDGET PRIMITIF 2022

Le projet de Budget primitif 2022 du budget annexe du PLIE intègre la reprise anticipée des résultats 2021. Il est arrêté aux montants suivants :

	Section de fonctionnement	Section d'investissement	TOTAL
Dépenses / Recettes	1 668 663,20 €	69 218,82 €	1 737 882,02 €

Le détail des inscriptions par chapitre et article est présenté dans le tableau ci-joint. Pour illustrer ce tableau, les précisions suivantes sont apportées :

Section de fonctionnement

Les recettes réelles proviennent principalement des dotations et participations versées par les partenaires, à savoir :

- le Conseil Départemental à hauteur de 150 000 €, soit le même montant qu'en 2021,
- le Fonds Social Européen (FSE) pour 615 740 €, permettant de maintenir la prise en charge de 1 600 personnes éloignées de l'emploi,
- l'État pour 147 500 €, avec la reconduction de 64 000 € dans le cadre de l'Appel à Manifestation d'Intérêt « Logement d'abord » et de la Stratégie Pauvreté pour l'accompagnement vers l'emploi des publics, 55 000 € attendus sur les crédits du Commissariat Général à l'Égalité des Territoires pour les actions Politique de la Ville portées par le PLIE, et, dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU) et du dispositif validé par délibération du 28 juin 2019, 28 500 € destinés à financer le poste de chargé de mission clauses sociales.

Au final, et compte tenu de la reprise d'un excédent de clôture de fonctionnement 2021 d'un montant de 58 723,20 €, la participation versée par le Budget principal reste stable par rapport au Budget primitif 2021 et s'établit à 696 700 €.

Les dépenses réelles de fonctionnement se composent :

- des charges à caractère général qui s'élèvent à 455 983,20 €, et correspondent essentiellement aux actions qui font l'objet de contrats de prestations de services de formation, développement des compétences, de promotion de l'emploi par l'insertion de clauses sociales dans la commande publique, etc,... Le volume des actions inscrit au budget primitif 2022 reste identique à celui de 2021,
- des subventions versées à différents organismes dans le cadre de l'accompagnement personnalisé des publics en difficulté, chantiers d'insertion et autres pour un montant total de 680 250 €, estimées à ce stade au même montant qu'au Budget primitif 2021,

- des bourses d'aide aux créateurs d'entreprises habitant l'un des quartiers en Zone Urbaine Sensible de l'agglomération pour 12 000 €,
- d'une régularisation sur exercice antérieur de 50 000 € pour annuler une participation du Ministère de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation perçue par erreur sur le budget annexe du PLIE en 2020,
- des charges de personnel évaluées à 469 000 €.

En opérations d'ordre, une dotation aux amortissements de 1 430 € constitue l'autofinancement prévisionnel au stade du Budget primitif 2022.

Section d'investissement

L'autofinancement prévisionnel dégagé par la section de fonctionnement (1 430 €) et la reprise de l'excédent antérieur reporté d'investissement de 67 788,82 € permettent d'inscrire 69 218,82 € en dépenses d'équipement pour l'acquisition de matériel informatique, mobiliers et autres équipements nécessaires au fonctionnement du service.

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver la proposition de Budget primitif 2022 du budget annexe du PLIE d'un montant total de 1 668 663,20 € en section de fonctionnement et 69 218,82 € en section d'investissement.

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
60632 FOURNITURES DE PETIT EQUIPEMENT	100,00	100,00	100,00		100,00
6064 FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 650,00	1 650,00	1 650,00		1 650,00
611 CONTRATS DE PRESTATIONS DE SERVICES	354 860,00	416 662,75	406 183,20		406 183,20
61351 MATERIEL ROULANT	3 600,00	3 600,00	3 600,00		3 600,00
61358 AUTRES	7 200,00	7 200,00	7 200,00		7 200,00
6156 MAINTENANCE	16 400,00	17 483,00	18 000,00		18 000,00
6185 FRAIS DE COLLOQUES ET SEMINAIRES	400,00	400,00	400,00		400,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 900,00	1 900,00	1 900,00		1 900,00
6234 RECEPTIONS	2 400,00	2 400,00	2 400,00		2 400,00
6236 CATALOGUES ET IMPRIMES ET PUBLICATIONS	900,00	900,00	600,00		600,00
6238 DIVERS	700,00	700,00	700,00		700,00
6262 FRAIS DE TELECOMMUNICATIONS	7 000,00	5 917,00	6 000,00		6 000,00
6281 CONCOURS DIVERS (COTISATIONS ...)	7 250,00	7 250,00	7 250,00		7 250,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	404 360,00	466 162,75	455 983,20		455 983,20
6215 PERSONNEL AFFECTE PAR LA COLLECTIVITE DE RATTACH.	459 290,00	459 290,00	469 000,00		469 000,00
012 CHARGES DE PERSONNEL ET FRAIS ASSIMILES	459 290,00	459 290,00	469 000,00		469 000,00
65132 PRIX	12 000,00	12 000,00	12 000,00		12 000,00
65748 AUTRES PERSONNES DE DROIT PRIVE	680 250,00	680 250,00	680 250,00		680 250,00
65888 AUTRES	0,00	0,00			
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	692 250,00	692 250,00	692 250,00		692 250,00
673 TITRES ANNULÉS (SUR EXERCICES ANTERIEURS)	0,00	140 280,00	50 000,00		50 000,00
67 CHARGES SPÉCIFIQUES	0,00	140 280,00	50 000,00		50 000,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	1 555 900,00	1 757 982,75	1 667 233,20		1 667 233,20
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	202 082,75	0,00	0,00		0,00
023 VIREMENT A LA SECTION D'INVESTISSEMENT	202 082,75	0,00	0,00		0,00
6811 DOT.AUX AMTS DES IMMOS INCOR. ET CORP.	3 580,00	3 580,00	1 430,00		1 430,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 580,00	3 580,00	1 430,00		1 430,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	205 662,75	3 580,00	1 430,00		1 430,00
TOTAL DEPENSES	1 761 562,75	1 761 562,75	1 668 663,20		1 668 663,20

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	151 622,75	151 622,75	58 723,20		58 723,20
002 RÉSULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTÉ	151 622,75	151 622,75	58 723,20		58 723,20
74718 AUTRES	147 500,00	147 500,00	147 500,00		147 500,00
7472 REGIONS	0,00	0,00			
7473 DEPARTEMENTS	150 000,00	150 000,00	150 000,00		150 000,00
74751 GFP DE RATTACHEMENT	696 700,00	696 700,00	696 700,00		696 700,00
74771 FONDS SOCIAL EUROPÉEN	615 740,00	615 740,00	615 740,00		615 740,00
74 DOTATIONS, SUBVENTIONS ET PARTICIPATIONS	1 609 940,00	1 609 940,00	1 609 940,00		1 609 940,00
75888 AUTRES	0,00	0,00			
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00			
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	1 761 562,75	1 761 562,75	1 668 663,20		1 668 663,20
TOTAL RECETTES	1 761 562,75	1 761 562,75	1 668 663,20		1 668 663,20

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
21838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	2 500,00	2 500,00	2 000,00		2 000,00
21848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	2 830,00	2 830,00	2 830,00		2 830,00
2188 AUTRES	264 747,95	62 665,20	64 388,82		64 388,82
21 IMMOBILISATIONS CORPORELLES	270 077,95	67 995,20	69 218,82		69 218,82
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	270 077,95	67 995,20	69 218,82		69 218,82
TOTAL DEPENSES	270 077,95	67 995,20	69 218,82		69 218,82

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	63 715,20	63 715,20	67 788,82		67 788,82
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	63 715,20	63 715,20	67 788,82		67 788,82
10222 F.C.T.V.A.	700,00	700,00			
10 DOTATIONS,FONDS DIVERS ET RESERVES	700,00	700,00			
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	64 415,20	64 415,20	67 788,82		67 788,82
021 VIREMENT A LA SECTION FONCTIONNEMENT	202 082,75	0,00	0,00		0,00
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	202 082,75	0,00	0,00		0,00
281838 AUTRE MATERIEL INFORMATIQUE	2 670,00	2 670,00	742,00		742,00
281848 AUTRES MATERIELS DE BUREAU ET MOBILIERS	770,00	770,00	688,00		688,00
28188 AUTRES	140,00	140,00			
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	3 580,00	3 580,00	1 430,00		1 430,00
3/3 SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	205 662,75	3 580,00	1 430,00		1 430,00
TOTAL RECETTES	270 077,95	67 995,20	69 218,82		69 218,82

BUDGET ANNEXE DES ZONES D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES - BUDGET PRIMITIF 2022

Les projets de Budget primitif 2022 des budgets annexes des Zones d'Activités Économiques (ZAE) intègrent la reprise anticipée des résultats de l'exercice 2021. Le détail des inscriptions par budget, chapitre et article est présenté dans les tableaux joints, opérations réelles et écritures de stock confondues.

Hors comptabilité de stock, les opérations inscrites cette année sont les suivantes :

ZAE Parc logistique (Cébazat et Gerzat)

Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Achat de terrains 0,00 €	Vente de terrains 0,00 €
Études / Travaux 4 964 000,00 €	Location de terrains 1 000,00 €
Résorptions avances 705 000,00 €	Mandats annulés sur ex. ant. 846 000,00 €
Frais divers / intérêts emprunts 18 306,86 €	Produits divers 10,00 €
Remboursement d'emprunt 23 100,00 €	Avance du budget principal 4 894 900,00 €
Remboursement d'avance 0,00 €	Excédent antérieur reporté 0,00 €
Déficit antérieur reporté 31 503,14 €	
Total 5 741 910,00 €	Total 5 741 910,00 €

En dépenses, ce budget enregistre des mouvements significatifs liés pour l'essentiel aux avances versées à la SPL Clermont Auvergne pour la requalification de la zone d'activités (4 380 000 €) et à sa rémunération (184 000 €). Il est également prévu 400 000 € de travaux directement pris en charge par la Métropole (dépenses liées au concessionnaire SIEG, entretien espaces verts,...), ainsi que 14 900 € de charges d'exploitation et taxe foncière des différentes parcelles. Le remboursement en capital de l'emprunt souscrit sur ce budget s'élève quant à lui à 23 100 € et les charges d'intérêt à 3 400 €.

Enfin le déficit d'investissement 2021 reporté s'établit à 31 503,14 €.

En recettes, il est prévu 1 010 € de produit de location de terrain reversé par l'EPF Smaf Auvergne et autres produits de gestion, 846 000 € pour les opérations comptables de résorption des avances versées à la SPL au fur et à mesure de l'avancement des travaux (solde estimé du remboursement de l'avance versée en TTC en 2021, à mettre en regard d'une dépense HT de 705 000 €).

Au final, une avance du Budget principal estimée à ce stade à 4 894 900 € s'avère nécessaire.

ZAE Gerzat sud (Gerzat)

Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Achat de terrains 109 130,00 €	Vente de terrains 403 180,00 €
Études / Travaux 150 000,00 €	Location de terrains 200,00 €
Frais divers 1 806,84 €	Produits divers 10,00 €
Remboursement d'avance 251 550,00 €	Avance du budget principal 0,00 €
Déficit antérieur reporté 0,00 €	Excédent antérieur reporté 109 096,84 €
Total 512 486,84 €	Total 512 486,84 €

Une somme de 150 000 € est inscrite pour les travaux de finitions des tranches réalisées suite à l'installation d'entreprises, ainsi que 109 130 € d'acquisition de terrain via l'EPF Smaf. 1 806,84 € sont également prévus en frais divers pour couvrir les frais d'annonces et insertion sur marchés ainsi que le paiement des taxes foncières de la zone.

En recettes, les ventes de 2 terrains évaluées à 403 180 €, les produits de location de terrains et produits divers de 210 €, et la reprise de l'excédent antérieur de 109 096,84 € permettent d'envisager un remboursement à hauteur de 251 550 € de l'avance consentie antérieurement par le Budget principal.

ZAE Sarliève nord (Aubière et Cournon)

Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Études 325 000,00 €	Location de terrains 0,00 €
Frais divers 1 010,03 €	Produits divers 10,00 €
Remboursement d'avance 0,00 €	Avance du budget principal 351 450,00 €
Déficit antérieur reporté 25 449,97 €	Excédent antérieur reporté 0,00 €
Total 351 460,00 €	Total 351 460,00 €

Les 325 000 € inscrits en études seront consacrés au mandat confié à la SPL Clermont Auvergne fin 2021 (études pré-opérationnelles indispensables préalablement à toute commercialisation) et à sa rémunération. Une enveloppe de 1 010,03 € est consacrée aux frais divers.

Une avance du Budget principal de 351 450 € s'avère nécessaire pour financer ces dépenses ainsi que le déficit antérieur reporté de 25 449,97 €.

ZAE Champratel (Clermont-Ferrand)

Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Achat de terrains 0,00 €	Vente de terrains 0,00 €
Études/travaux 161 600,00 €	Location de terrains 0,00 €
Frais divers 10,00 €	Produits divers 8,31 €
Remboursement d'avance 0,00 €	Avance du budget principal 304 770,00 €
Déficit antérieur reporté 143 168,31 €	Excédent antérieur reporté 0,00 €
Total 304 778,31 €	Total 304 778,31 €

Les 161 600 € inscrits en études / travaux correspondent aux permis d'aménager et frais de bornage pour 15 000 € et à des travaux d'entretien divers pour 146 600 €. Le permis d'aménager doit permettre d'éventuelles divisions de lots et leur aménagement.

Une avance du Budget principal de 304 770 € s'avère nécessaire pour financer ces dépenses ainsi que le déficit antérieur reporté de 143 168,31 €.

ZAE l'Eminée Ernest Cristal (Clermont-Ferrand)

Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Études / Travaux 0,00 €	Vente de terrains 0,00 €
Frais divers 0,00 €	Produits divers 0,00 €
Remboursement d'avance 0,00 €	Avance du budget principal 87 486,14 €
Déficit antérieur reporté 87 486,14 €	Excédent antérieur reporté 0,00 €
Total 87 486,14 €	Total 87 486,14 €

Aucune opération n'est prévue sur cette zone en 2022. Le déficit antérieur reporté de 87 486,14 € est couvert par une avance du Budget principal du même montant.

ZAE les Graveyroux (Le Cendre)

Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Études / Travaux 0,00 €	Vente de terrains 0,00 €
Frais divers 0,00 €	Produits divers 0,00 €
Remboursement d'avance 1 278,58 €	Avance du budget principal 0,00 €
Déficit antérieur reporté 0,00 €	Excédent antérieur reporté 1 278,58 €
Total 1 278,58 €	Total 1 278,58 €

Aucune opération n'est prévue sur cette zone en 2022. L'excédent antérieur reporté de 1 278,58 € permet d'envisager un remboursement à hauteur du même montant de l'avance consentie antérieurement par le Budget principal.

ZAE les Grandes (Le Cendre)

Dépenses (HT)	Recettes (HT)
Études / Travaux	0,00 €
Frais divers	7,61 €
Remboursement d'avance	15 900,00 €
Déficit antérieur reporté	8 102,39 €
Total	24 010,00 €
	Total
	24 010,00 €

Le produit de la cession du terrain de cette zone d'activité, évalué à 24 000 € ainsi que les produits divers inscrits pour 10 €, couvrent le déficit antérieur reporté de 8 102,39 € et permettent d'envisager un remboursement à hauteur de 15 900 € de l'avance consentie antérieurement par le Budget principal. Une fois cette dernière cession comptabilisée, ce budget annexe pourra alors être clôturé.

Toutes zones confondues,

- les dépenses d'achats de terrains, études, travaux, remboursements d'emprunts et frais divers s'élèvent à un montant total de 6 458 971,34 €,
- la reprise des résultats 2021 se solde par un déficit de 185 334,53 €
- les ventes de terrains sont évaluées à 427 180 €, et les autres produits de gestion courante et les produits spécifiques à 847 248,31 € (dont 846 000 € correspondant à la recette liée à la résorption d'avances versées à la SPL en 2021 qui est à mettre en regard de la dépense inscrite HT),
- le besoin de financement résiduel couvert par le budget principal sous forme d'avances s'élève à 5 369 877,56 €

Compte tenu de ces éléments, il vous est proposé :

- d'approuver les propositions de Budget primitif 2022 des budgets annexes des zones d'activité économique :

Parc Logistique pour un montant total de 7 381 326,86 € en section de fonctionnement et 6 588 920,00 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),

Gerzat Sud pour un montant total de 1 067 716,84 € en section de fonctionnement et 915 876,84 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),

Sarliève Nord pour un montant total de 326 030,03 € en section de fonctionnement et 351 470 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),

Champratel pour un montant total de 161 626,62 € en section de fonctionnement et 304 786,62 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),

L'Eminée Ernest Cristal / Eminéepour un montant total de 0 € en section de fonctionnement et 87 486,14 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),

Les Graveyroux pour un montant total de 0 € en section de fonctionnement et 1 278,58 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock),

Les Grandes pour un montant total de 48 027,61 € en section de fonctionnement et 48 020 € en section d'investissement (opérations réelles et de stock).

Rapporteur désigné : Monsieur Hervé PRONONCE

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
6015 TERRAINS A AMENAGER	0,00	5 150,00			
6045 ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	217 700,00	332 700,00	184 000,00		184 000,00
605 ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	5 025 660,00	4 165 510,00	5 485 000,00		5 485 000,00
608 FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	15 600,00	15 600,00	13 500,00		13 500,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 400,00	1 400,00	1 400,00		1 400,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	5 260 360,00	4 520 360,00	5 683 900,00		5 683 900,00
65888 AUTRES	10,00	10,00	6,86		6,86
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	6,86		6,86
66111 INTERETS REGLES A ECHEANCE	5 100,00	5 100,00	3 300,00		3 300,00
66112 INTERETS - RATTACHEMENT DES ICNE	-600,00	-600,00	100,00		100,00
66 CHARGES FINANCIERES	4 500,00	4 500,00	3 400,00		3 400,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	5 264 870,00	4 524 870,00	5 687 306,86		5 687 306,86
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	2 063 920,00	1 881 175,00	847 010,00		847 010,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	2 063 920,00	1 881 175,00	847 010,00		847 010,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 127 840,00	3 762 350,00	1 694 020,00		1 694 020,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	4 127 840,00	3 762 350,00	1 694 020,00		1 694 020,00
TOTAL DEPENSES	9 392 710,00	8 287 220,00	7 381 326,86		7 381 326,86

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES	183 650,00	0,00			
7083 LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	350,00	1 010,00	1 000,00		1 000,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	184 000,00	1 010,00	1 000,00		1 000,00
75888 AUTRES	10,00	10,00	10,00		10,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	10,00		10,00
773 MANDATS ANNULLES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	1 879 910,00	1 880 155,00	846 000,00		846 000,00
77 PRODUITS SPECIFIQUES	1 879 910,00	1 880 155,00	846 000,00		846 000,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	2 063 920,00	1 881 175,00	847 010,00		847 010,00
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	5 264 870,00	4 524 870,00	5 687 306,86		5 687 306,86
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	2 063 920,00	1 881 175,00	847 010,00		847 010,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	7 328 790,00	6 406 045,00	6 534 316,86		6 534 316,86
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	7 328 790,00	6 406 045,00	6 534 316,86		6 534 316,86
TOTAL RECETTES	9 392 710,00	8 287 220,00	7 381 326,86		7 381 326,86

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	30 056,77	30 056,77	31 503,14		31 503,14
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	30 056,77	30 056,77	31 503,14		31 503,14
1641 EMPRUNTS EN EUROS	257 000,00	257 000,00	23 100,00		23 100,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	257 000,00	257 000,00	23 100,00		23 100,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	287 056,77	287 056,77	54 603,14		54 603,14
3351 TERRAINS	0,00	0,00			
3354 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	217 700,00	217 700,00	184 000,00		184 000,00
3355 TRAVAUX	5 025 660,00	4 285 660,00	5 485 000,00		5 485 000,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	21 510,00	21 510,00	18 306,86		18 306,86
3555 TERRAINS AMENAGES	2 063 920,00	1 881 175,00	847 010,00		847 010,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	7 328 790,00	6 406 045,00	6 534 316,86		6 534 316,86
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	7 328 790,00	6 406 045,00	6 534 316,86		6 534 316,86
TOTAL DEPENSES	7 615 846,77	6 693 101,77	6 588 920,00		6 588 920,00

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
168751 GFP DE RATTACHEMENT	3 488 006,77	2 930 751,77	4 894 900,00		4 894 900,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	3 488 006,77	2 930 751,77	4 894 900,00		4 894 900,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	3 488 006,77	2 930 751,77	4 894 900,00		4 894 900,00
3351 TERRAINS	0,00	0,00			
3355 TRAVAUX	2 063 920,00	1 881 175,00	847 010,00		847 010,00
3555 TERRAINS AMENAGES	2 063 920,00	1 881 175,00	847 010,00		847 010,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	4 127 840,00	3 762 350,00	1 694 020,00		1 694 020,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	4 127 840,00	3 762 350,00	1 694 020,00		1 694 020,00
TOTAL RECETTES	7 615 846,77	6 693 101,77	6 588 920,00		6 588 920,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
6015 TERRAINS A AMENAGER	109 130,00	109 130,00	109 130,00		109 130,00
6045 ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR	0,00	0,00			
605 ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	150 000,00	0,00	150 000,00		150 000,00
608 FRAIS ACCESS. SUR TERRAINS EN COURS D'AMENAG.	1 380,00	1 380,00	800,00		800,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	261 510,00	111 510,00	260 930,00		260 930,00
65888 AUTRES	10,00	10,00	6,84		6,84
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	6,84		6,84
	SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	261 520,00	111 520,00	260 936,84	260 936,84
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	171 630,00	261 375,00	403 390,00		403 390,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	171 630,00	261 375,00	403 390,00		403 390,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	343 260,00	522 750,00	806 780,00		806 780,00
	SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	343 260,00	522 750,00	806 780,00	806 780,00
	TOTAL DEPENSES	604 780,00	634 270,00	1 067 716,84	1 067 716,84

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES	171 420,00	261 060,00	403 180,00		403 180,00
7083 LOCATIONS DIVERSES (AUTRES QU'IMMEUBLES)	200,00	200,00	200,00		200,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	171 620,00	261 260,00	403 380,00		403 380,00
75888 AUTRES	10,00	10,00	10,00		10,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	10,00		10,00
773 MANDATS ANNULLES(SUR EXERCICES ANTERIEURS)OU ATTEIN	0,00	105,00			
77 PRODUITS SPÉCIFIQUES	0,00	105,00			
	SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	171 630,00	261 375,00	403 390,00	403 390,00
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	261 520,00	111 520,00	260 936,84		260 936,84
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	171 630,00	261 375,00	403 390,00		403 390,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	433 150,00	372 895,00	664 326,84		664 326,84
	SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	433 150,00	372 895,00	664 326,84	664 326,84
	TOTAL RECETTES	604 780,00	634 270,00	1 067 716,84	1 067 716,84

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
168751 GPP DE RATTACHEMENT	308,04	240 053,04	251 550,00		251 550,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	308,04	240 053,04	251 550,00		251 550,00
	SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	308,04	240 053,04	251 550,00	251 550,00
3351 TERRAINS	109 130,00	109 130,00	109 130,00		109 130,00
3354 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	0,00	0,00			
3355 TRAVAUX	150 000,00	0,00	150 000,00		150 000,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	2 390,00	2 390,00	1 806,84		1 806,84
3555 TERRAINS AMENAGES	171 630,00	261 375,00	403 390,00		403 390,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	433 150,00	372 895,00	664 326,84		664 326,84
	SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	433 150,00	372 895,00	664 326,84	664 326,84
	TOTAL DEPENSES	433 458,04	612 948,04	915 876,84	915 876,84

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	90 198,04	90 198,04	109 096,84		109 096,84
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	90 198,04	90 198,04	109 096,84		109 096,84
168751 GPP DE RATTACHEMENT	0,00	0,00			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00			
	SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	90 198,04	90 198,04	109 096,84	109 096,84
3351 TERRAINS	171 630,00	261 375,00	200 000,00		200 000,00
3355 TRAVAUX			203 390,00		203 390,00
3555 TERRAINS AMENAGES	171 630,00	261 375,00	403 390,00		403 390,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	343 260,00	522 750,00	806 780,00		806 780,00
	SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	343 260,00	522 750,00	806 780,00	806 780,00
	TOTAL RECETTES	433 458,04	612 948,04	915 876,84	915 876,84

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
6045 ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR)	475 000,00	475 000,00	325 000,00		325 000,00
6231 ANNONCES ET INSERTIONS	1 000,00	1 000,00	1 000,00		1 000,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	476 000,00	476 000,00	326 000,00		326 000,00
65888 AUTRES	10,00	10,00	10,03		10,03
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	10,03		10,03
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	476 010,00	476 010,00	326 010,03		326 010,03
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	10,00	10,00	10,00		10,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	10,00	10,00	10,00		10,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20,00	20,00	20,00		20,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	20,00	20,00	20,00		20,00
TOTAL DEPENSES	476 030,00	476 030,00	326 030,03		326 030,03

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
75888 AUTRES	10,00	10,00	10,00		10,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	10,00		10,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	10,00	10,00	10,00		10,00
7133 VARIATION DES ENCOURS DE PRODUCTION DE BIENS	476 010,00	476 010,00	326 010,03		326 010,03
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	10,00	10,00	10,00		10,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	476 020,00	476 020,00	326 020,03		326 020,03
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	476 020,00	476 020,00	326 020,03		326 020,03
TOTAL RECETTES	476 030,00	476 030,00	326 030,03		326 030,03

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	25 449,97	25 449,97	25 449,97		25 449,97
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	25 449,97	25 449,97	25 449,97		25 449,97
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	25 449,97	25 449,97	25 449,97		25 449,97
3354 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	475 000,00	475 000,00	325 000,00		325 000,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	1 010,00	1 010,00	1 010,03		1 010,03
3555 TERRAINS AMENAGES	10,00	10,00	10,00		10,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	476 020,00	476 020,00	326 020,03		326 020,03
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	476 020,00	476 020,00	326 020,03		326 020,03
TOTAL DEPENSES	501 469,97	501 469,97	351 470,00		351 470,00

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
168751 GFP DE RATTACHEMENT	501 449,97	501 449,97	351 450,00		351 450,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	501 449,97	501 449,97	351 450,00		351 450,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	501 449,97	501 449,97	351 450,00		351 450,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	10,00	10,00	10,00		10,00
3555 TERRAINS AMENAGES	10,00	10,00	10,00		10,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20,00	20,00	20,00		20,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	20,00	20,00	20,00		20,00
TOTAL RECETTES	501 469,97	501 469,97	351 470,00		351 470,00

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
6045 ACHATS D'ETUDES ET DE PRESTATIONS DE SERVICES(TERR)	14 300,00	0,00	15 000,00		15 000,00
605 ACHATS DE MATERIEL, EQUIPEMENTS ET TRAVAUX	147 300,00	0,00	146 600,00		146 600,00
011 CHARGES A CARACTERE GENERAL	161 600,00	0,00	161 600,00		161 600,00
65888 AUTRES	10,00	10,00	10,00		10,00
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	10,00		10,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	161 610,00	10,00	161 610,00		161 610,00
7133 VARIATION DES ENOURS DE PRODUCTION DE BIENS	10,00	10,00	8,31		8,31
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	10,00	10,00	8,31		8,31
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20,00	20,00	16,62		16,62
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	20,00	20,00	16,62		16,62
TOTAL DEPENSES	161 630,00	30,00	161 626,62		161 626,62

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
75888 AUTRES	10,00	10,00	8,31		8,31
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	10,00	10,00	8,31		8,31
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	10,00	10,00	8,31		8,31
7133 VARIATION DES ENOURS DE PRODUCTION DE BIENS	161 610,00	10,00	161 610,00		161 610,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	10,00	10,00	8,31		8,31
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	161 620,00	20,00	161 618,31		161 618,31
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	161 620,00	20,00	161 618,31		161 618,31
TOTAL RECETTES	161 630,00	30,00	161 626,62		161 626,62

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	143 168,31	143 168,31	143 168,31		143 168,31
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	143 168,31	143 168,31	143 168,31		143 168,31
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	143 168,31	143 168,31	143 168,31		143 168,31
3354 ETUDES ET PRESTATIONS DE SERVICES	14 310,00	10,00	15 000,00		15 000,00
3355 TRAVAUX	147 300,00	0,00	146 600,00		146 600,00
33581 FRAIS ACCESSOIRES	0,00	0,00	10,00		10,00
3555 TERRAINS AMENAGES	10,00	10,00	8,31		8,31
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	161 620,00	20,00	161 618,31		161 618,31
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	161 620,00	20,00	161 618,31		161 618,31
TOTAL DEPENSES	304 788,31	143 188,31	304 786,62		304 786,62

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
168751 GFP DE RATTACHEMENT	304 768,31	143 168,31	304 770,00		304 770,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	304 768,31	143 168,31	304 770,00		304 770,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	304 768,31	143 168,31	304 770,00		304 770,00
3355 TRAVAUX	0,00	0,00			
33581 FRAIS ACCESSOIRES	10,00	10,00	8,31		8,31
3555 TERRAINS AMENAGES	10,00	10,00	8,31		8,31
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	20,00	20,00	16,62		16,62
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	20,00	20,00	16,62		16,62
TOTAL RECETTES	304 788,31	143 188,31	304 786,62		304 786,62

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>87 486,14</i>	<i>87 486,14</i>	<i>87 486,14</i>		<i>87 486,14</i>
TOTAL DEPENSES	87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
168751 GFP DE RATTACHEMENT	87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>87 486,14</i>	<i>87 486,14</i>	<i>87 486,14</i>		<i>87 486,14</i>
TOTAL RECETTES	87 486,14	87 486,14	87 486,14		87 486,14

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
168751 GFP DE RATTACHEMENT	1 278,58	1 278,58	1 278,58		1 278,58
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	1 278,58	1 278,58	1 278,58		1 278,58
<i>SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES</i>	<i>1 278,58</i>	<i>1 278,58</i>	<i>1 278,58</i>		<i>1 278,58</i>
TOTAL DEPENSES	1 278,58	1 278,58	1 278,58		1 278,58

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	1 278,58	1 278,58	1 278,58		1 278,58
001 SOLDE D'EXÉCUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	1 278,58	1 278,58	1 278,58		1 278,58
<i>SOUS-TOTAL RECETTES REELLES</i>	<i>1 278,58</i>	<i>1 278,58</i>	<i>1 278,58</i>		<i>1 278,58</i>
TOTAL RECETTES	1 278,58	1 278,58	1 278,58		1 278,58

FONCTIONNEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
65888 AUTRES			7,61		7,61
65 AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE			7,61		7,61
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES			7,61		7,61
7133 VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS	0,00	0,00	24 010,00		24 010,00
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	0,00	0,00	24 010,00		24 010,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	48 020,00		48 020,00
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	48 020,00		48 020,00
TOTAL DEPENSES	0,00	0,00	48 027,61		48 027,61

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
7015 VENTES DE TERRAINS AMENAGES	0,00	0,00	24 000,00		24 000,00
70 PRODUITS DE SERVICES, DU DOMAINE & VENTES DIVERSES	0,00	0,00	24 000,00		24 000,00
75888 AUTRES	0,00	0,00	10,00		10,00
75 AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	0,00	0,00	10,00		10,00
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	0,00	0,00	24 010,00		24 010,00
7133 VARIATION DES EN COURS DE PRODUCTION DE BIENS			7,61		7,61
71355 VARIATION DES STOCKS DE TERRAINS AMENAGES	0,00	0,00	24 010,00		24 010,00
042 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	24 017,61		24 017,61
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	24 017,61		24 017,61
TOTAL RECETTES	0,00	0,00	48 027,61		48 027,61

INVESTISSEMENT

DEPENSES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	8 102,39	8 102,39	8 102,39		8 102,39
001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT R	8 102,39	8 102,39	8 102,39		8 102,39
168751 GFP DE RATTACHEMENT	0,00	0,00	15 900,00		15 900,00
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	0,00	0,00	15 900,00		15 900,00
SOUS-TOTAL DEPENSES REELLES	8 102,39	8 102,39	24 002,39		24 002,39
33581 FRAIS ACCESSOIRES			7,61		7,61
3555 TERRAINS AMENAGES	0,00	0,00	24 010,00		24 010,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	24 017,61		24 017,61
SOUS-TOTAL DEPENSES D'ORDRE	0,00	0,00	24 017,61		24 017,61
TOTAL DEPENSES	8 102,39	8 102,39	48 020,00		48 020,00

RECETTES	Budget primitif 2021	Budget total 2021	Budget primitif 2022	Reports 2021	Budget total 2022
168751 GFP DE RATTACHEMENT	8 102,39	8 102,39			
16 EMPRUNTS ET DETTES ASSIMILES	8 102,39	8 102,39			
SOUS-TOTAL RECETTES REELLES	8 102,39	8 102,39			
3355 TRAVAUX	0,00	0,00			
33581 FRAIS ACCESSOIRES			24 010,00		24 010,00
3555 TERRAINS AMENAGES	0,00	0,00	24 010,00		24 010,00
040 OPE.D'ORDRE DE TRANSFERTS ENTRE SECTIONS	0,00	0,00	48 020,00		48 020,00
SOUS-TOTAL RECETTES D'ORDRE	0,00	0,00	48 020,00		48 020,00
TOTAL RECETTES	8 102,39	8 102,39	48 020,00		48 020,00